

AU-DELÀ DE LA VIGNE,

LE PASTORALISME COMME «FIL ANCIEN»
POUR RETISSER LES PAYSAGES MÉDOCAINS



PRÉAMBULE

Cadre pédagogique : Qu'est-ce qu'un dossier « Cent ans de paysage » ?

Mis en œuvre par les étudiant.e.s DEP1 (équivalent Licence 3) de la formation des paysagistes DEP de l'ENSAP Bordeaux, le dossier « Cent ans de paysage » est une étude paysagère réalisée à l'échelle d'un vaste territoire (commune, intercommunalité, vallée, massif forestier ou montagneux) dans laquelle les étudiant.e.s doivent mener, de façon autonome, une démarche d'observation/interprétation des paysages et de leurs évolutions susceptible de fonder un processus de projet de territoire et de médiation paysagère. Autrement dit, l'objectif est d'amener les futurs professionnels du paysage à produire une connaissance approfondie des dynamiques paysagères et, sur cette base, d'imaginer l'avenir des territoires à travers, en particulier, la formalisation de scénarios prospectifs. Dans cet enseignement, la priorité est donc donnée à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et il s'agit de replacer ces derniers sur un axe historico-prospectif.

Au cours de cette démarche d'observation/interprétation des paysages et d'élaboration de scénarios prospectifs, les étudiant.e.s doivent mettre au jour les règles qui organisent la matérialité évolutive en intégrant la diversité des regards portés sur le territoire, les politiques publiques et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères. L'objectif final est de produire un document (dont la forme est libre) qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion démocratique sur l'avenir des paysages concernés. Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire.

Coordination pédagogique :

Rémy Bercovitz (paysagiste et géographe PhD) et Alexandre Moisset (paysagiste)
MCF ENSAP Bordeaux – UMR Passages 5319 du CNRS

Équipe pédagogique :

Sara Ducloy (paysagiste – doctorante), Hervé Goulaze (historien – doctorant), Marie-Ange Lasmène (ethnologue), Thomas Maillard (géographe), Morgane Robert (ethno-botaniste et paysagiste).

Jury :

Sébastien Cannet (paysagiste - CAUE Gironde), Sophie Dulau (architecte - doctorante ENSP Versailles/Cergy Paris Université), Maxime Foucard (paysagiste – Les bobines des paysages) - Elise Génot (paysagiste - Métropole de Bordeaux (dir. parc des Jalles)) - Luana Quinta (paysagiste - SYSDAU) - Eve Jeannerot (paysagiste - Atelier Sonia Fontaine) – Emilie Richard (géographe - DREAL. Inspectrice des sites) - Damien Sans (paysagiste - doctorant UMR Passages).



Les vaches du château Margaux dans les marais, Photographie personnelle, avril 2025, Port d'Issan, Margaux-Cantenac

AVANT-PROPOS

DÉFINITION

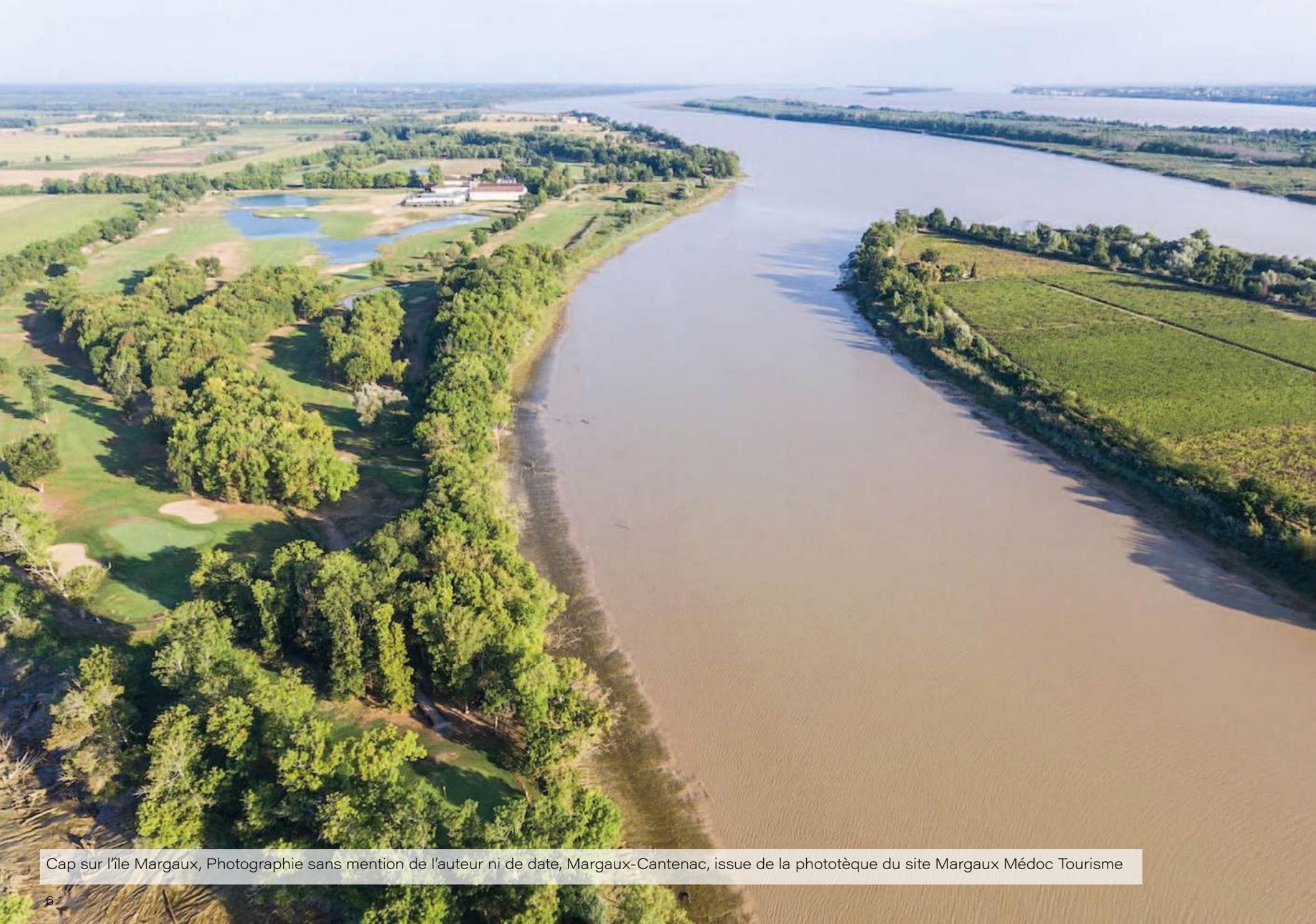
- « LE PASTORALISME : regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux. Il y a une relation interdépendante entre les éleveurs, leurs troupeaux et les milieux exploités. »

Selon l'Association française du pastoralisme (AFP) créée en 1984

L'exercice du «Mémoire 100 ans» consiste en l'observation et l'analyse des paysages actuels, puis en l'étude des évolutions passées justifiant l'état présent, afin d'enrichir notre connaissance du territoire et ainsi proposer des stratégies d'évolutions adaptées.

Mon approche du territoire accorde une attention particulière à l'étude des dynamiques passées, car le thème que j'aborde - le pastoralisme - occupait autrefois une place centrale dans l'organisation et le fonctionnement du territoire. Ce mode de vie structurant, liait les différentes unités territoriales entre elles, alors qu'aujourd'hui, ces liens ont disparu, laissant place à un cloisonnement.

C'est pourquoi l'analyse historique détaillée de l'évolution de chaque unité est importante pour comprendre comment ces interdépendances se sont progressivement effacées. Ainsi, je qualifie le pastoralisme de «fil ancien» car il permet de tisser les paysages médocains actuels et de projeter les états du paysage futur.



Cap sur l'île Margaux, Photographie sans mention de l'auteur ni de date, Margaux-Cantenac, issue de la phototèque du site Margaux Médoc Tourisme

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers les habitants et les acteurs locaux que j'ai eu l'occasion de rencontrer, que ce soit de manière planifiée ou spontanée. Ces échanges m'ont apporté de précieuses informations, me permettant de mieux appréhender les dynamiques et le fonctionnement du territoire.

Je souhaite également remercier mes amis de la formation en paysage, avec qui nous avons su créer une véritable entraide, nous permettant d'aller plus loin ensemble dans nos efforts et notre engagement. Un grand merci aussi à ma famille, pour leurs conseils et leur soutien tout au long de ce travail.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement mon professeur référent, Rémy Bercovitz, pour son accompagnement bienveillant, ainsi que l'ensemble des enseignants que j'ai pu rencontrer lors des travaux dirigés ou des séances de suivi, et qui ont su me guider et m'inspirer.

Sommaire

INTRODUCTION : LE MÉDOC : UN TERRITOIRE ENTRE DEUX EAUX p. 10

LOCALISATION ET COMPOSITION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

PARTIE I : DES PAYSAGES CLOISONNÉS QUI S'ARTICULENT À DES ÉCHELLES PLUS LARGES

I. DES PAYSAGES QUI S'EXPLIQUENT AU-DELÀ DE LE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

A. L'ESTUAIRE COMME GENÈSE DU TERRITOIRE : FOCUS SUR LA GÉOLOGIE COMME DÉTERMINANTE DES CULTURES p. 14

B. LE BASSIN VERSANT ET SES MOTIFS, STRUCTURE DES PAYSAGES p. 16

C. DES FORÊTS DIVERSES FORMÉES EN DES POINTS DE CONTACT p. 17

D. UNE URBANISATION EN CHAPELET SOUS L'INFLUENCE DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE ET DES RÉSEAUX p. 18

E. UN PAYSAGE QUI S'ORGANISE EN SYSTÈMES ... UNE RÉPÉTITION DE L'ORGANISATION DES MOTIFS PAYSAGERS SUR UNE LONGUE BANDE DU MÉDOC p. 20

II. DES PAYSAGES SCINDÉS : DESCRIPTION DES UNITÉS DE PAYSAGE

A. LES RIVES ESTUARIENNES

A.1. L'ESTUAIRE ET SES BERGES p. 24

- Une bande difficile d'accès : Formes du paysage
- Un déclin des activités : Souvenirs et quotidien du paysage par la parole habitante
- Des rives abandonnées mais pas oubliées : Dynamiques et description

A.2. LE MARAIS ASSÉCHÉ p. 26

- Un paysage de bocage composite : Formes du paysage
- Lutte et adaptation à l'évolution du milieu et de ses activités : Souvenirs et quotidien du paysage par la parole habitante
- Un Equilibre fragile entre agriculture et renaturation

A.3. LE MARAIS MOUILLÉ p. 36

- L'entrée de l'Estuaire dans les terres
- Une forêt impénétrable en déshérence : Souvenir et quotidien du paysage par la parole habitante
- Une évolution entre réserve récréative et exploitation : Dynamiques et description

A.4. UNE FORTE INTERACTION ENTRE LES MILIEUX ET LES ACTEURS p. 42

A.5. FONCTIONNEMENT D'ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES p. 43

B. LES GROUPES VITICOLES p. 44

- Des étendues homogènes : formes des paysages
- Une suppression de la diversité : souvenirs et quotidien par la parole habitante
- Évolution des pratiques face au contexte économique et écologique : dynamiques et description

C. LE PLATEAU FORESTIER p. 50

- Des motifs arborés composites : formes du paysage
- Des espaces vécus par leur aspect récréatif : souvenir et quotidien du paysage par la parole habitante
- Entre développement urbain et exploitation : dynamiques et description

PARTIE 2: LE PASTORALISME COMME LIEN PASSÉ ENTRE LES PAYSAGES

I. LES GRANDES PÉRIODES D'ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

FRISE CHRONOLOGIQUE DES GRANDES PHASES HISTORIQUES p. 58

A. TRADITION DU PASTORALISME DANS LES TERRES HUMIDES AVANT LE XVII^{ÈME} SIÈCLE p. 60

B. GRANDS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, UNE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ET DES SYSTÈMES, DU XVII^{ÈME} AU XIX^{ÈME} SIÈCLE. p. 61

- Édit de Henri IV : dessèchement des marais
- Première tentative d'assèchement des marais de Labarde et de Cantenac
- Édit de Louis XV : dessèchement des marais
- Atterrissage des îles
- Dessèchement des marais
- Loi d'assainissement des Landes de Gascogne

C. ESSOR DE LA VIGNE ET DU COMMERCE MARITIME DU XVII^{ÈME} AU XIX^{ÈME} SIÈCLE p. 63

- Développement de la viticulture et exportations au-delà du territoire français
- Echanges avec l'Angleterre favorisant le développement des petits ports médocains et des grands ports de commerce
- L'arrivée du chemin de fer comme moteur du développement du territoire
- Officialisation de la classification des grands crus
- Création des AOC Margaux et Haut-Médoc

D. GRANDS BOULEVERSEMENTS DU SYSTÈME PASTORAL DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XX^{ÈME} SIÈCLE p. 65

- Mécanisation de la viticulture
- Grand essor du vin et développement de l'œnotourisme

II. ÉVOLUTION DES PAYSAGES AVANT ET APRÈS LE BOULEVERSEMENT DU SYSTÈME PASTORAL

A. A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE p. 68

- Le pastoralisme comme maillon d'un système drainé par la viticulture p. 70
- Perte de la complexité des interrelations p. 71
- Types de présence animale : Une société pastorale par opportunisme

B. ÉVOLUTIONS À L'ÉCHELLE DES UNITÉS p. 72

- Les rives estuariennes
- Synthèse des évolutions
- Avant le bouleversement

1. 2. 1. Les prairies pâturées comme composante majeure des rives estuariennes
1. 2. Le paysage du lait
1. 3. Conséquences du bouleversement
1. 3. 1. Diminution du besoin d'animaux et déprise agricole
1. 3. 2. Professionnalisation de l'élevage
1. 3. 3. Remplacement des prairies par des friches, fermeture du paysage et développement de nouvelles activités
1. 3. 4. Abandon progressif des petites activités portuaires
1. 3. 5. Perte d'identité des rives estuariennes et fermeture des paysages

2. Les croupes viticoles p. 80
2. 1. Synthèse des évolutions
2. 2. Avant le bouleversement

2. 2. 1. Les animaux comme force de travail dans la vigne
2. 2. 2. Pâtures au pied des châteaux
2. 3. Conséquences du bouleversement
2. 3. 1. Monopole de la vigne : suppression des prairies et de la diversité
2. 3. 2. Un paysage homogénéisé : perte de lien avec les autres unités
2. 3. 3. Remembrement : rachat des petits exploitants par des châteaux renommés
2. 3. 4. Le prestige du vignoble médocain au détriment de son lien passé avec le pastoralisme

3. Le plateau forestier p. 86
3. 1. Synthèse des évolutions
3. 2. Avant le bouleversement
3. 2. 1. Le pâturage de la brebis landaise dans les plateaux forestiers
3. 2. 2. L'exploitation des pinèdes
3. 3. Conséquences du bouleversement
3. 3. 1. Une apparition puis un abandon des gravières
3. 3. 2. Augmentation des surfaces de pinède
3. 3. 3. Une densification des couverts forestiers au détriment de la lande
3. 3. 4. Développement de l'urbanisation

RÉSUMÉ DES ÉVOLUTIONS ET DE LA PRÉSENCE DU PASTORALISME AU COURS DU XX^{ÈME} SIÈCLE p. 90

PARTIE III. UN RETOUR PROGRESSIF VERS DES SYSTÈMES ET DES PAYSAGES PASSÉS

I. POLITIQUES DE PRISE EN COMPTE DU PATRIMOINE, DES MILIEUX ET DES RISQUES

A. LES ORGANISMES DE GESTION DU TERRITOIRE p. 95

- Création de la Communauté de Communes Médoc Estuaire
- Création du PNR : Parc Naturel Régional du Médoc
- Création des Syndicats Mixtes des bassins versants

B. LES POLITIQUES DE PROTECTION DES MILIEUX p. 96

- Création de la réserve naturelle des Marais de Bruges
- Le Conservatoire du littoral acquiert des parcelles comme sur l'île verte pour en faire une réserve
- Inventaire ZNIEFF en bord d'estuaire
- Natura 2000 sur différents espaces

C. LES POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES p. 97

- Création du PPRI : Plan de Protection du Risque Inondation et Submersion
- PAPI : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

D. LES ACTIONS POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE AGRICOLE ET PASTORAL p. 98

- Réintroduction d'espèces dans la réserve du Marais de Bruges
- IGP : Indication Géographique Protégée : Agneau de Pauillac – Travail avec le conservatoire des races aquitaines
- Création du guide de l'écopastoralisme et de l'agriculture locale par le PNR
- Programme « Plantons des haies »

II. SCÉNARIO TENDANCIEL : UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR TOUS LES FRONTS, LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL ET AGRICOLE EN SUPPORT.

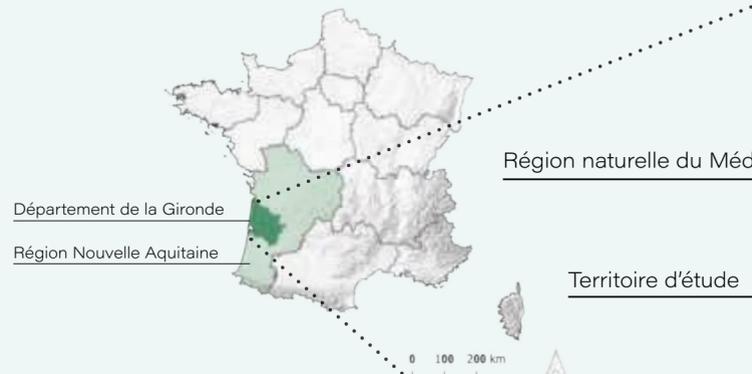
III. SCÉNARIO PROSPECTIF : NE PLUS ENTRETENIR LES DIGUES COMME LEVIER, POUR UNE AGRICULTURE LOCALE EN HARMONIE AVEC LE PATRIMOINE AGRICOLE ET LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

SOURCES p. 109

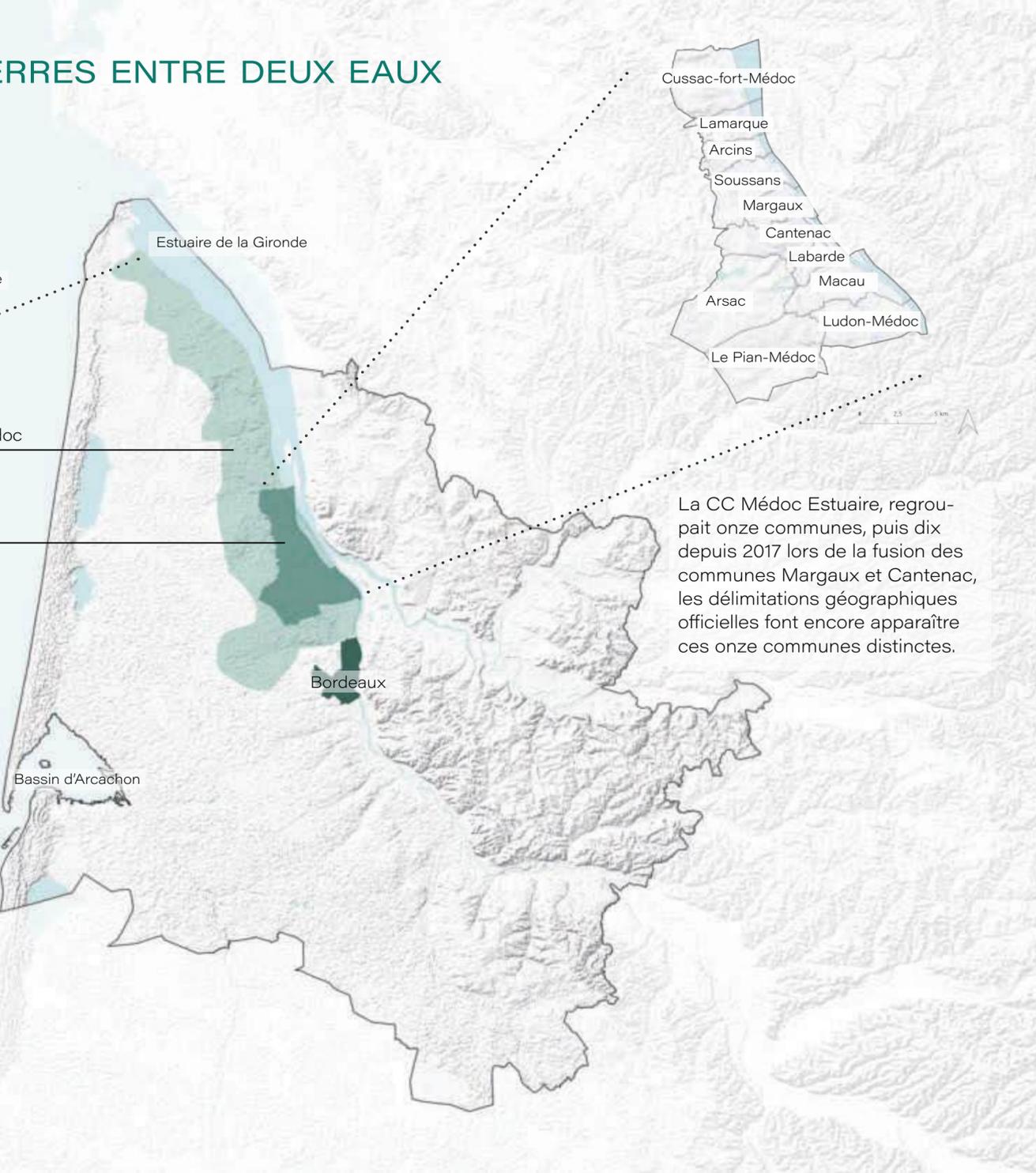
INTRODUCTION : LE MÉDOC, TERRES ENTRE DEUX EAUX

Le Médoc est mondialement connu pour son activité viticole et la renommée de ses châteaux. Cependant il offre de nombreux paysages variés parfois méconnus.

CARTES DE LOCALISATIONS



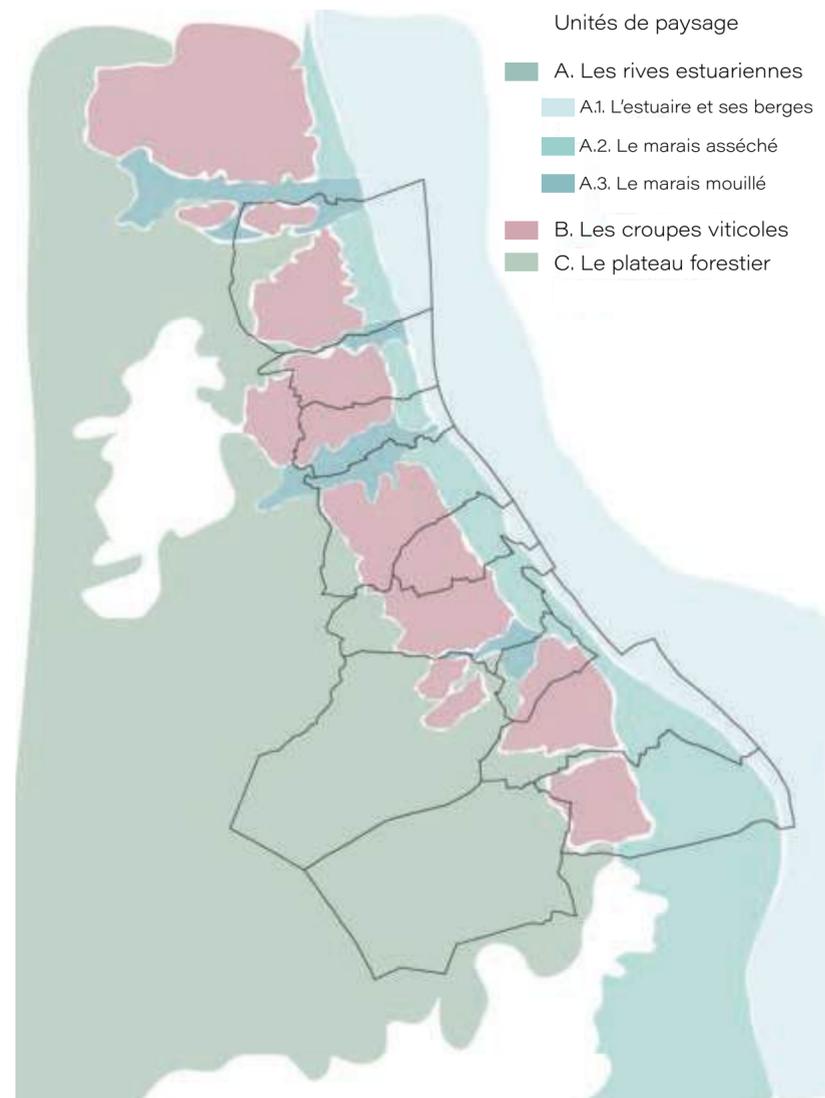
La Communauté de Communes Médoc Estuaire représente un territoire particulier de l'alliance de ces deux entités. Elle s'inscrit dans la région naturelle du Médoc, qui se réfère à l'expression **In medio aquæ**, signifiant « **au milieu des eaux** ». Elle se situe entre l'océan Atlantique et la Gironde. De plus, ce territoire est bordé par l'Estuaire de la Gironde qui par son évolution au fil des siècles a été la genèse de celui-ci.



La CC Médoc Estuaire, regroupait onze communes, puis dix depuis 2017 lors de la fusion des communes Margaux et Cantenac, les délimitations géographiques officielles font encore apparaître ces onze communes distinctes.

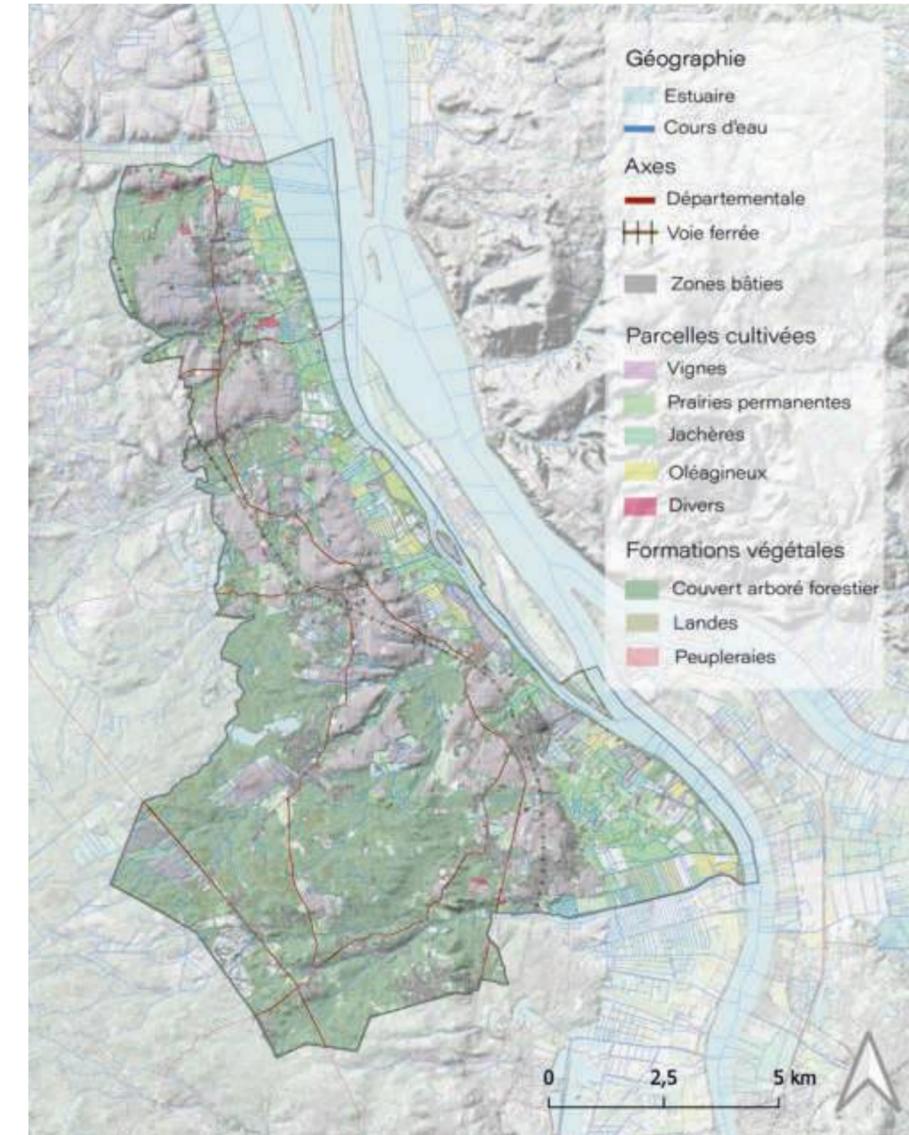
LOCALISATION ET COMPOSITION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

CARTES DES UNITÉS DE PAYSAGE



Cartographie personnelle.

CARTE D'OCCUPATION DU SOL



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur Géoservices.

VUES DU TERRITOIRE



L'estuaire et ses berges, l'horizon est partiellement interrompu par les hauts roseaux , Photographie personnelle, Port d'Issan, Margaux-Cantenac



Le marais asséché, la vue est dégagée sur la prairie et se ferme par la formation de bocages , Photographie personnelle, Margaux-Cantenac



Le marais mouillé, la vue est fermée par l'épaisseur du couvert arboré , Photographie personnelle, Marais d'Arcins



Les croupes viticoles, l' horizon est dégagé sur les plantations de vigne avec une lisère boisée au fond , Photographie personnelle, Margaux-Cantenac



Le plateau forestier, la vue est fermée par la hauteur des pins , Photographie personnelle, Le Pian-Médoc

PARTIE I. DES PAYSAGES CLOISONNÉS QUI S'ARTICULENT À DES ÉCHELLES PLUS LARGES

I. DES PAYSAGES QUI S'EXPLIQUENT AU-DELÀ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

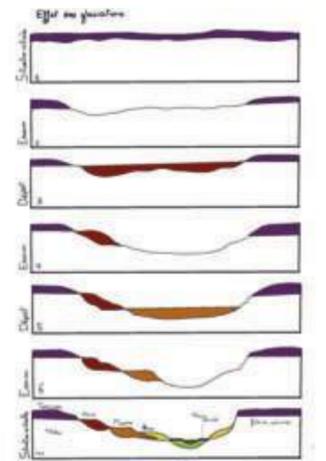
A. L'ESTUAIRE COMME GENÈSE DU TERRITOIRE : FOCUS SUR LA GÉOLOGIE

COMME DÉTERMINANTE DES CULTURES

La proximité avec l'estuaire a permis au territoire de se construire dans une situation géologique particulière.

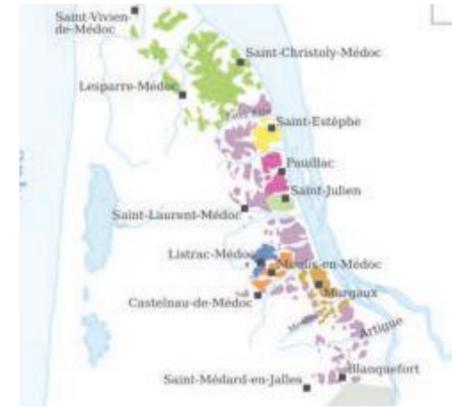
Les effets successifs des dépôts alluviaux, des glaciations, des déglaciations et l'influence des dunes sableuses à l'Est du territoire ont permis de créer des sols particuliers notamment des croupes graveleuses aux terroirs riches. Ils créent le prestige de la vigne plantée dessus, reconnues en appellations. Le creusement des légers vallons par les ruisseaux qui sillonnent a créé le relief du territoire ainsi que le point bas du bassin versant, où se regroupent toutes les eaux : actuellement nommé le marais mouillé.

SCHÉMA DE LA CRÉATION DES TERRASSES VITICOLES



Reproduction personnelle d'un document issu d'un blog, Éric B, La passion du vin

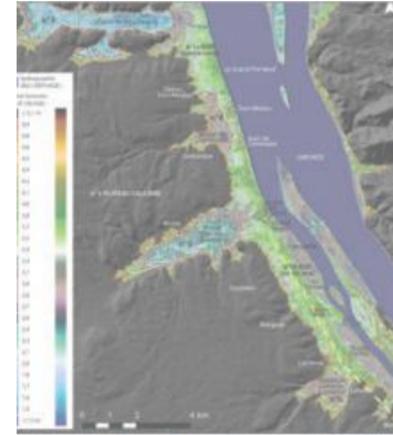
CARTE DES APPELLATIONS découlant de la variété des terroirs créés par la formation des différentes croupes graveleuses.



2008, Les régions viticoles du Médoc, des Graves et de Sauternes, Guide personnel des vins

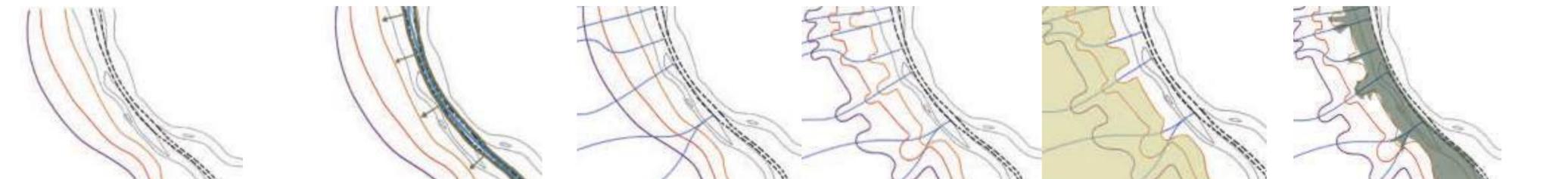
Cette carte met en évidence la différence des niveaux en bord d'estuaire, due à la formation géologique et l'action de l'homme sur l'exploitation des terres marécageuses. Elle explique la différence de sols entre ce qui sera appelé dans cette étude le marais mouillé, zone plus basse qui réceptionne les eaux du bassin versant, et le marais asséché, zone plus haute due à l'accumulation de dépôt alluviaux entre les croupes viticoles et les îles atterries par l'homme.

CARTE DES NIVEAUX



RGE alti 1m de l'IGN, selon l'étude, Trajectoire historique des marais et des rives de l'Estuaire de la Gironde, «Topographie entre Macau et Beychevelle, figure 9, l'ancienne ligne de berge est soulignée par un trait en pointillé jaune», voir page 107 Sources

SCHÉMA ET FRISE CHRONOLOGIQUE DES MÉCANISMES DE FORMATIONS DE LA GÉOMORPHOLOGIE ACTUELLE.



Etat initial
Terrasses datant du Riss, avec des sables composés de galets et de galets peu argileux.

La Gironde traverse les terres et dépose des alluvions.

Dernière glaciation
Les rivières creusent perpendiculairement.

Érosion par les rivières, ce qui va former le relief des croupes.

Le sable arrive depuis l'Est en même temps que les processus précédents.

Fin du Paléolithique et réchauffement climatique, faisant monter le niveau de la mer. Ependage au pied des croupes.

CARTE DES TYPES DE SOLS ET LEURS ACTIVITÉS ASSOCIÉES.

L'estuaire historiquement a créé au pied de croupes graveleuses des grandes surfaces marécageuses de dépôts alluviaux et vaseux qui par l'intervention plus tardive des activités humaines ont été exploitées. C'est ainsi par ces différents mécanismes d'évolution que sont observables différents types et niveaux de sols déterminant les activités caractéristiques pour chaque type d'espace, permettant la définition d'unité de paysage diverses.



Friches, jadis prairies et culture viticole



Îles : sol peu évolué d'apport alluvial sableux-tourbeux-limoneux



Forêts et peupleraies, jadis prairies pâturées



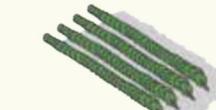
Dépression tourbeuse : sol profond, tourbeux et sur sol calcaire



Prairies d'élevage extensif de bovins et parcelles d'oléagineux



«Palus» de l'estuaire : sol argileux avec alluvions calcaires



Viticulture de prestige



Graves : sol profond et sableux



Exploitation du pin et jadis élevages d'ovins dans les landes

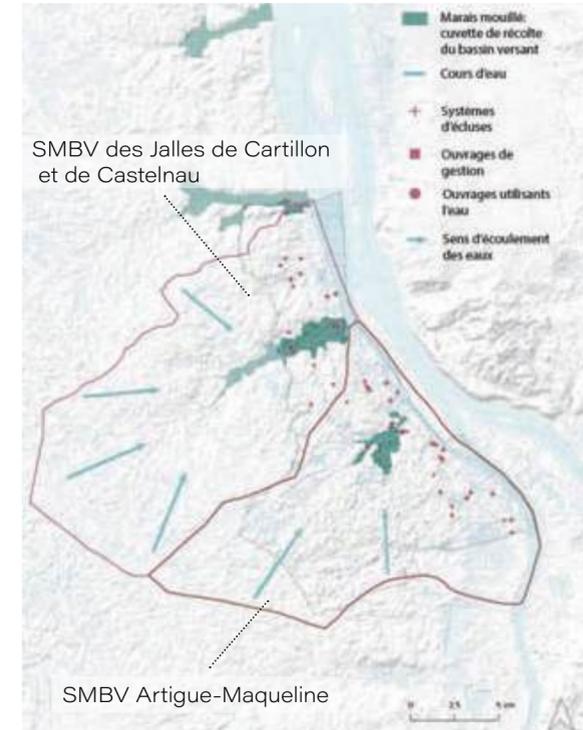


Landes humides : sol sableux et non calcaire

Production personnelle réalisée dans le cadre de l'exercice 25km2 en seconde année à l'ENSAP de Bordeaux, 2024, à partir d'un article, Eric B., Une aventure médocaine, CanalBlog

B. LE BASSIN VERSANT ET SES MOTIFS , STRUCTURE DES PAYSAGES

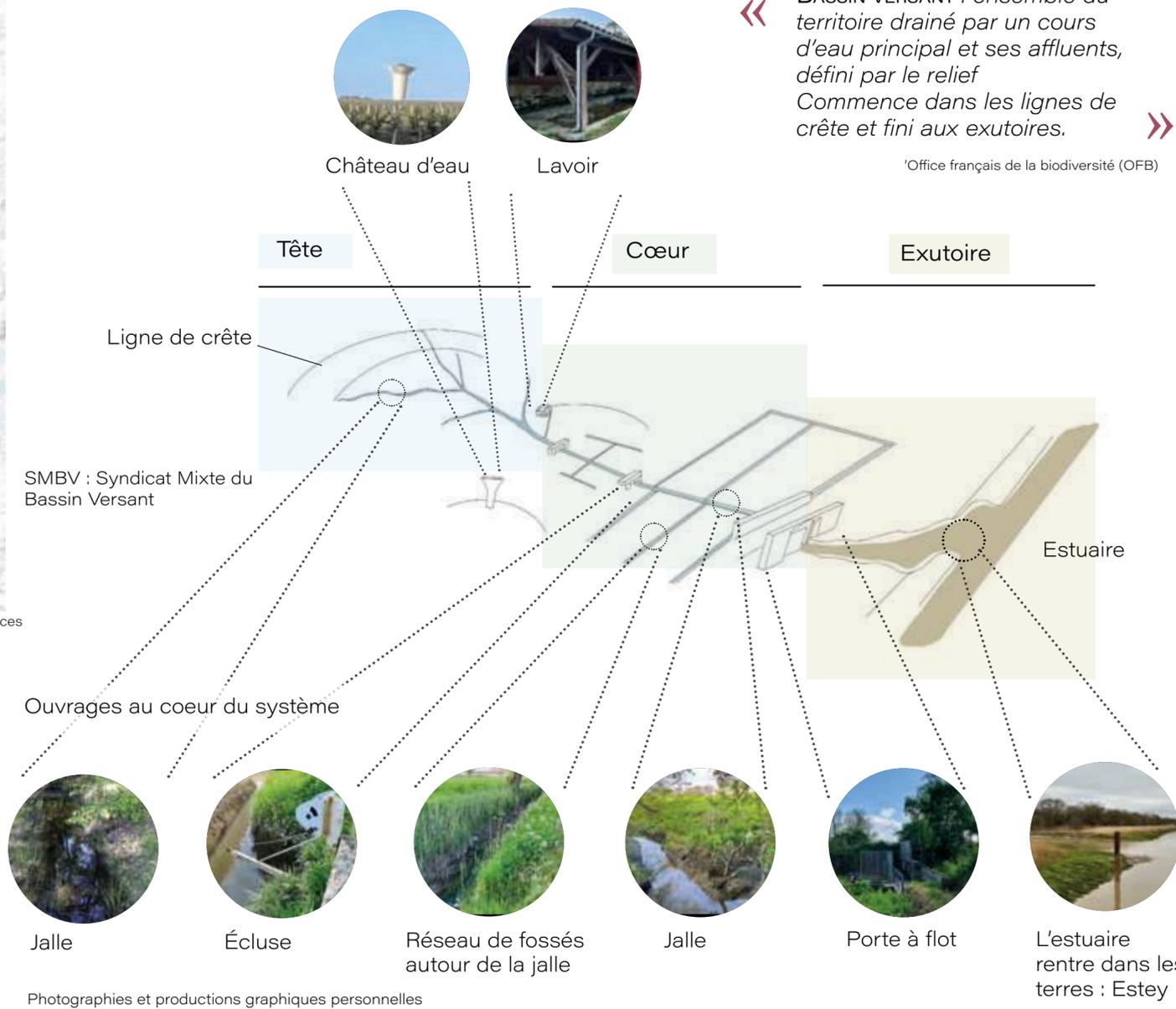
CARTE DU SYSTÈME ET DES OUVRAGES LIÉS À L'EAU À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur Géoservices

L'échelle du bassin versant est très importante pour comprendre l'organisation du territoire car elle permet de faire le lien entre les différentes unités de paysages comme le plateau forestier situé en crête et le marais mouillé qui joue le rôle de cuvette avant l'exutoire. Elle permet également de faire la différence entre les différentes unités de paysage en bord d'estuaire : le marais mouillé et le marais asséché, et comprendre qu'elles sont des mécanismes communs comme les canaux et les écluses, mais qu'elles ont cependant un fonctionnement et une histoire indépendantes. L'eau effectue un cheminement de la tête du bassin versant jusqu'au cœur, passant par différents ouvrages.

SCHÉMA DU BASSIN VERSANT ET SES OUVRAGES
Ouvrages en périphérie du système



Photographies et productions graphiques personnelles

DÉFINITION

« **BASSIN VERSANT** : ensemble du territoire drainé par un cours d'eau principal et ses affluents, défini par le relief. Commence dans les lignes de crête et fini aux exutoires. »

'Office français de la biodiversité (OFB)

C. DES FORÊTS DIVERSES FORMÉES EN DES POINTS DE CONTACT

Le territoire est composé d'un couvert forestier très diversifié qui s'explique par la jonction entre deux grands types de boisements, les landes de Gascogne située à l'Est du Médoc composées de pins et de landes, et les forêts alluviales ou ripisylves qui se créent depuis l'estuaire souvent composées de feuillus. Il y a ainsi un point de contact entre ces deux types de forêts créant de larges espaces très mixtes où il est difficile de catégoriser ces boisements.

CARTE DE LA COMPOSITION ET DE L'ORGANISATION DES FORÊTS



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur Géoservices

DIFFÉRENTES FORÊTS



Bois derrière le collège Wangari Maathai, Photographie, Le Pian-Médoc

FORÊTS DES LANDES DE GASCOGNE
FORÊT

Grandes étendues fermées avec des pinèdes monospécifiques de pins maritimes ou, forêts de pins avec aussi quelques feuillus.



Bois derrière le collège Wangari Maathai, Photographie, Le Pian-Médoc

LANDES

Forêt ouverte avec peu d'arbres et souvent des bruyères, des ajoncs, du genêts, des fougères et parfois des graminées.



Ripisylve proche de l'estey de Tayac, Photographie, Soussans

FORÊTS ALLUVIALES

Forêts fermées composées de feuillus hydrophiles comme des frênes, des peupliers ou encore des chênes des marais.



Bois de l'étang de Paloumey, Photographie, Ludon-Médoc

FORÊTS MIXTES

Forêts influencées par les espèces parvenues au point de contact, présentant une alternance dans les formes et les compositions.



Peupleraies, Photographie, Margaux

PEUPLERAIES

Forêts ponctuelles plantées de peupliers dans les zones humides

D. UNE URBANISATION EN CHAPELET SOUS L'INFLUENCE DE BORDEAUX ET DES RÉSEAUX

HABITATS



Bourg de Macau, Photographie

Les bourgs sont présents depuis des centaines d'années et se sont construits de manière caractéristique autour de la ligne de chemin de fer ou des axes routiers.



Lotissements, Photographie, Macau

Développement de l'habitat pavillonnaire sous l'influence de la métropole. Connécté aux axes routiers, il crée une urbanisation en chapelet le long des axes majeurs desservants l'ensemble du Médoc. Les lotissements s'agglomèrent autour des bourgs déjà présents ou se développent de manière autonome.

RÉSEAUX



Route départementale 2, Photographie, entre Macau et Labarde

Route départementale : D2, également appelée «route des châteaux» ou «route des paysages», car elle traverse un grand nombre de domaines viticoles prestigieux.



Gare de Macau, Photographie

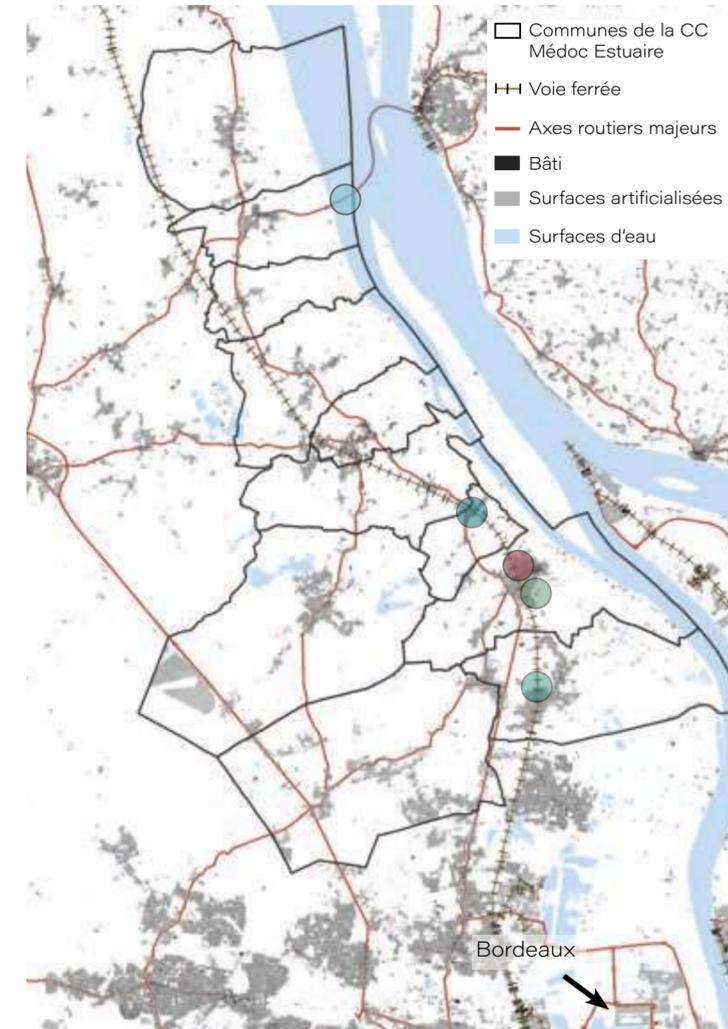
Ligne de chemin de fer qui permettait autrefois d'acheminer les marchandises, a permis le développement des activités et des populations. Aujourd'hui, elle est un atout pour attirer et favoriser l'installation des personnes en dehors de la métropole tout en travaillant à Bordeaux.



Arrivée du BAC, Photographie, débarcadère de Lamarque

Flux maritime entre les deux berges de la ville de Lamarque et celle de Blaye. Cette liaison est notamment empruntée à but touristique mais elle favorise également les flux économiques et ceux des habitants entre ces deux rives.

CARTE DES RÉSEAUX ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur Géoservices

Photographies personnelles

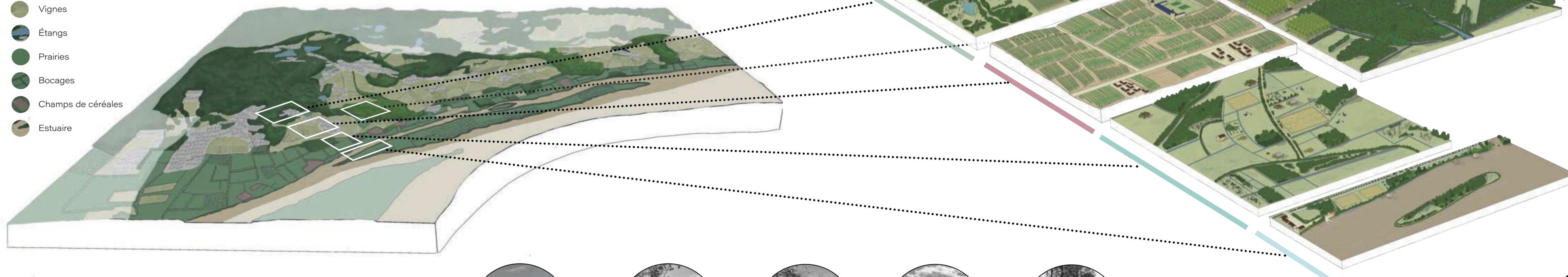
E. UN PAYSAGE QUI S'ORGANISE EN SYSTÈMES ...

BLOC-DIAGRAMMES SCHÉMATIQUES DE CHAQUE UNITÉ DE PAYSAGE

BLOC-DIAGRAMME DU TERRITOIRE

-  Forêt de conifères
-  Forêt de feuillus
-  Urbanisation
-  Vignes
-  Étangs
-  Prairies
-  Bocages
-  Champs de céréales
-  Estuaire

Le territoire est composé de différents motifs caractéristiques comme la forêt, la vigne ou bien les prairies. Ces entités paysagères assemblées forment des unités paysagères. Elles sont reconnaissables car elles ont des compositions et des fonctionnements propres à chacune.



L'estuaire et ses berges
p. 22



Le marais asséché
p. 28



Le marais mouillé
p. 34



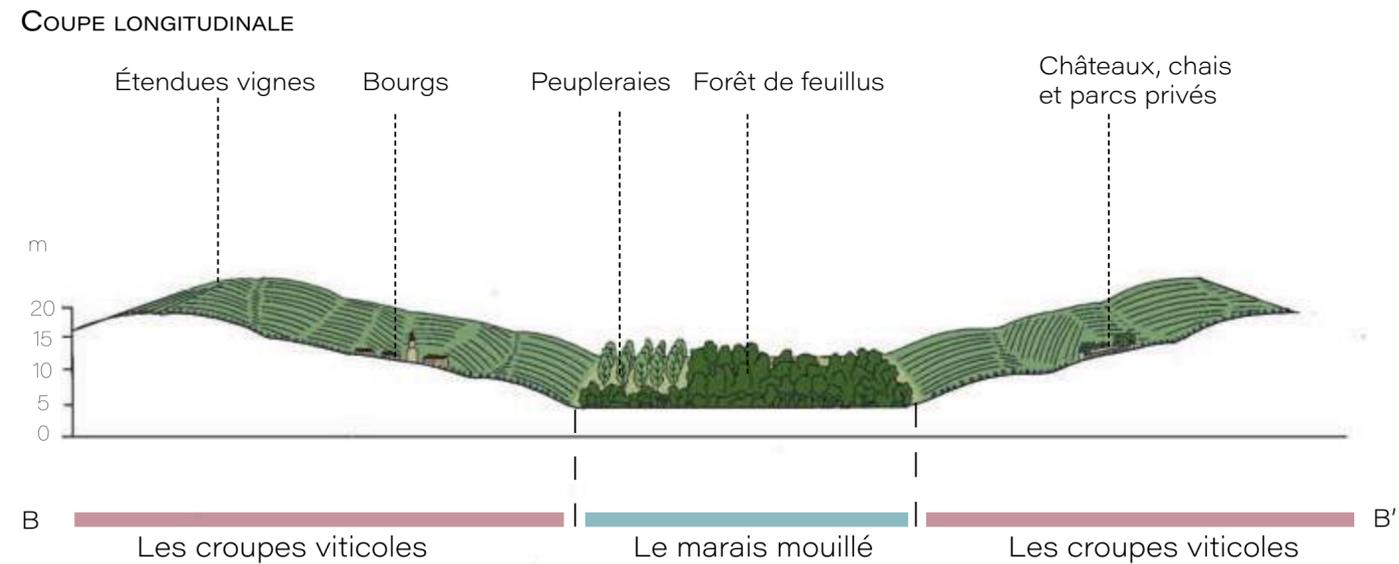
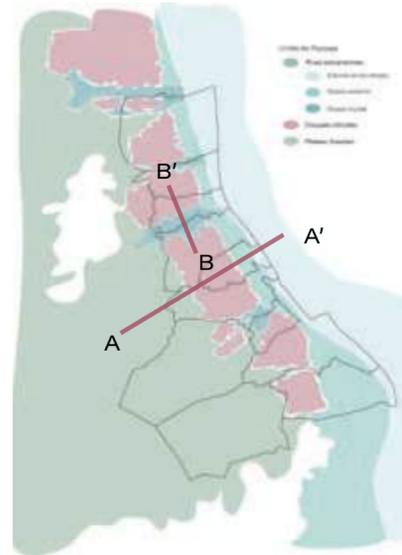
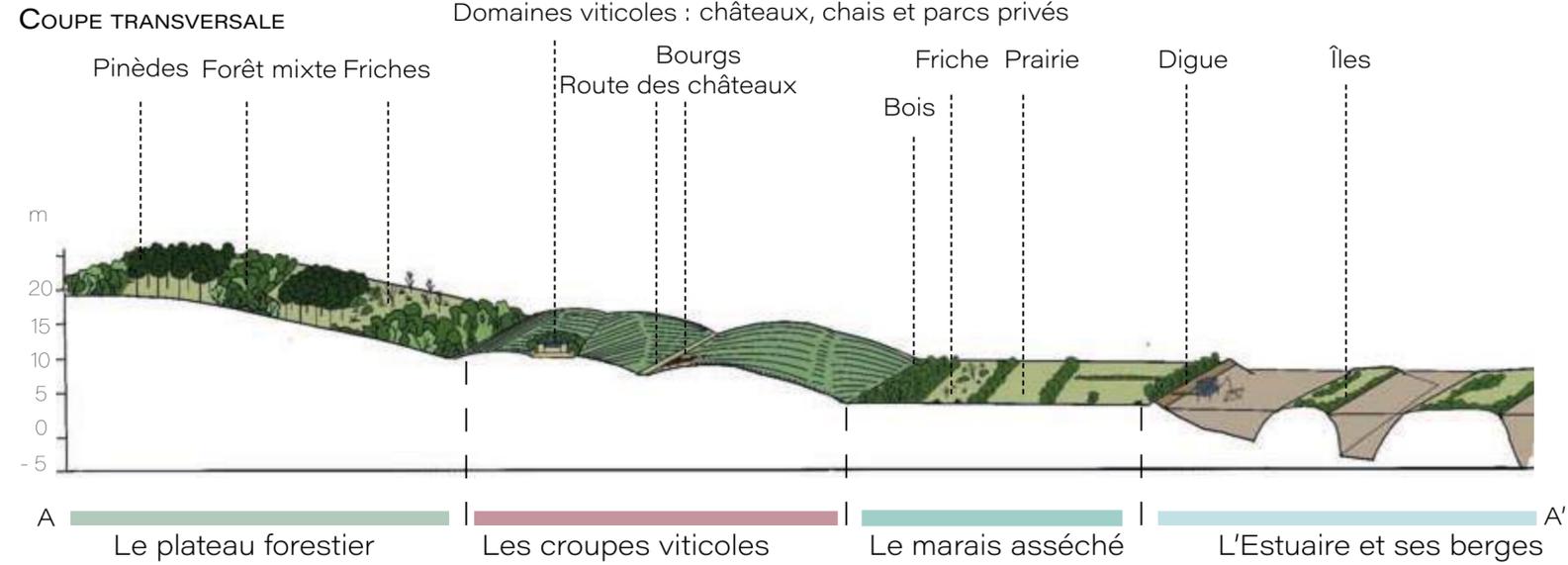
Les croupes viticoles
p. 42



Le plateau forestier
p. 48

Ces unités paysagères bien qu'elles soient très cloisonnées, s'organisent entre elles, avec des connexions expliquées en première partie, elles forment un modèle d'organisation qui se multiplie sur une longue bande du territoire.

... UNE RÉPÉTITION DE L'ORGANISATION DES MOTIFS PAYSAGERS SUR UNE LONGUE BANDE DU MÉDOC



II. DES PAYSAGES SCINDÉS : DESCRIPTION DES UNITÉS DE PAYSAGE

A. LES RIVES ESTUARIENNES

A.1. L'ESTUAIRE ET SES BERGES

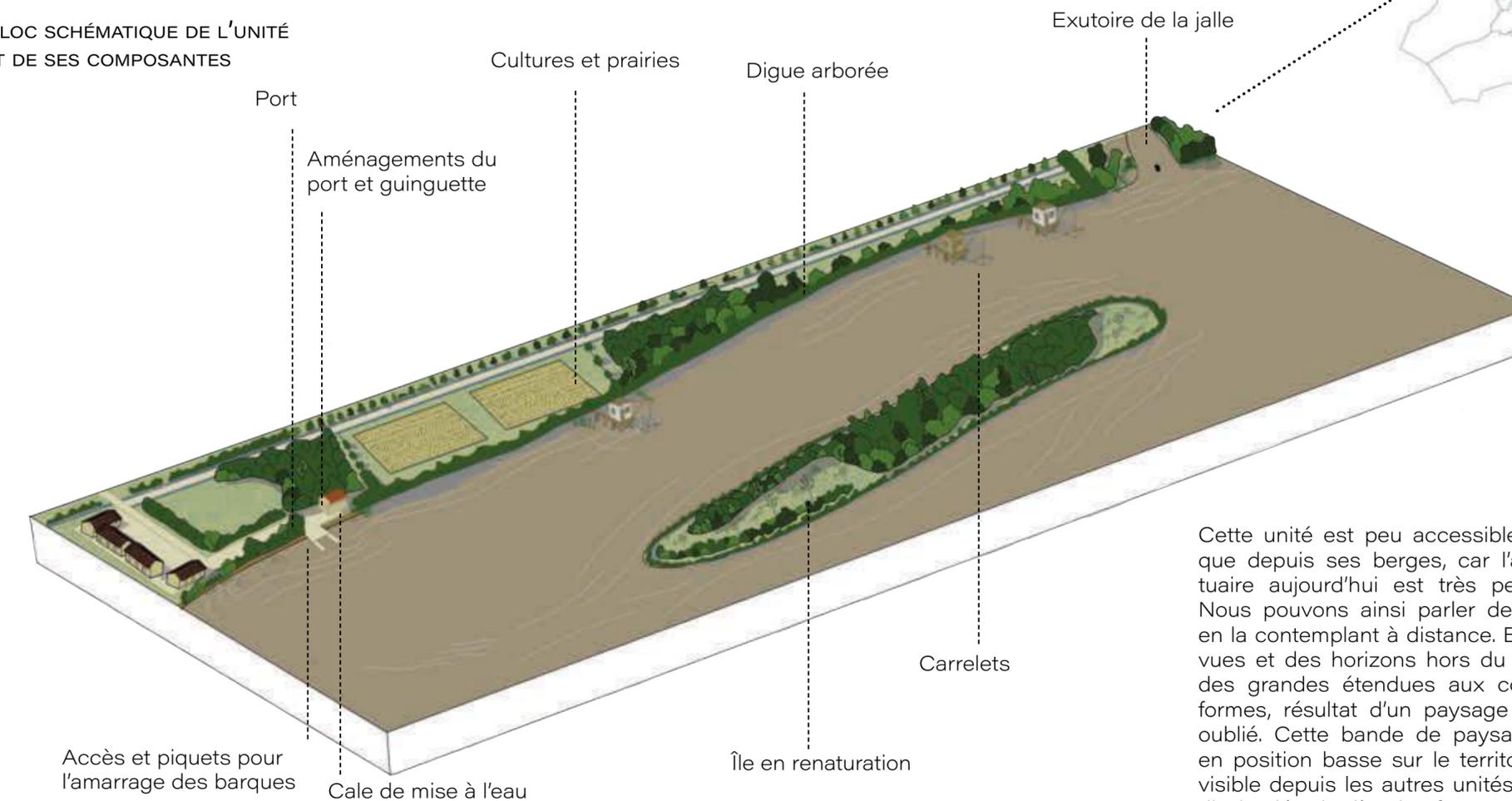


Les bords d'estuaire, Photographie personnelle, Port de Beychevelle, avril 2025

1. UNE BANDE DIFFICILE D'ACCÈS : FORMES DU PAYSAGE

L'estuaire et ses berges forment un paysage en mouvement, de part le déplacement des masses de sable transformant la forme et la position des îles au fil des siècles, mais aussi par les différents aménagements réalisés par l'homme dans l'Histoire, ayant modifié le niveau de la berge sur les terres. Cette unité marque le début de l'entrée de l'eau dans le territoire par l'estuaire, genèse de toutes les unités qui seront présentées successivement. En effet, c'est par sa proximité particulière par rapport à ce bras d'océan rentrant que le Médoc va être créé en différents micro-reliefs. Les différentes compositions du sol qui s'en suivent influenceront le développement des activités humaines et d'élevage. La présence de la digue et le début des systèmes hydrauliques permettent de réguler le déplacement de l'eau dans l'ensemble du territoire.

BLOC SCHÉMATIQUE DE L'UNITÉ ET DE SES COMPOSANTES

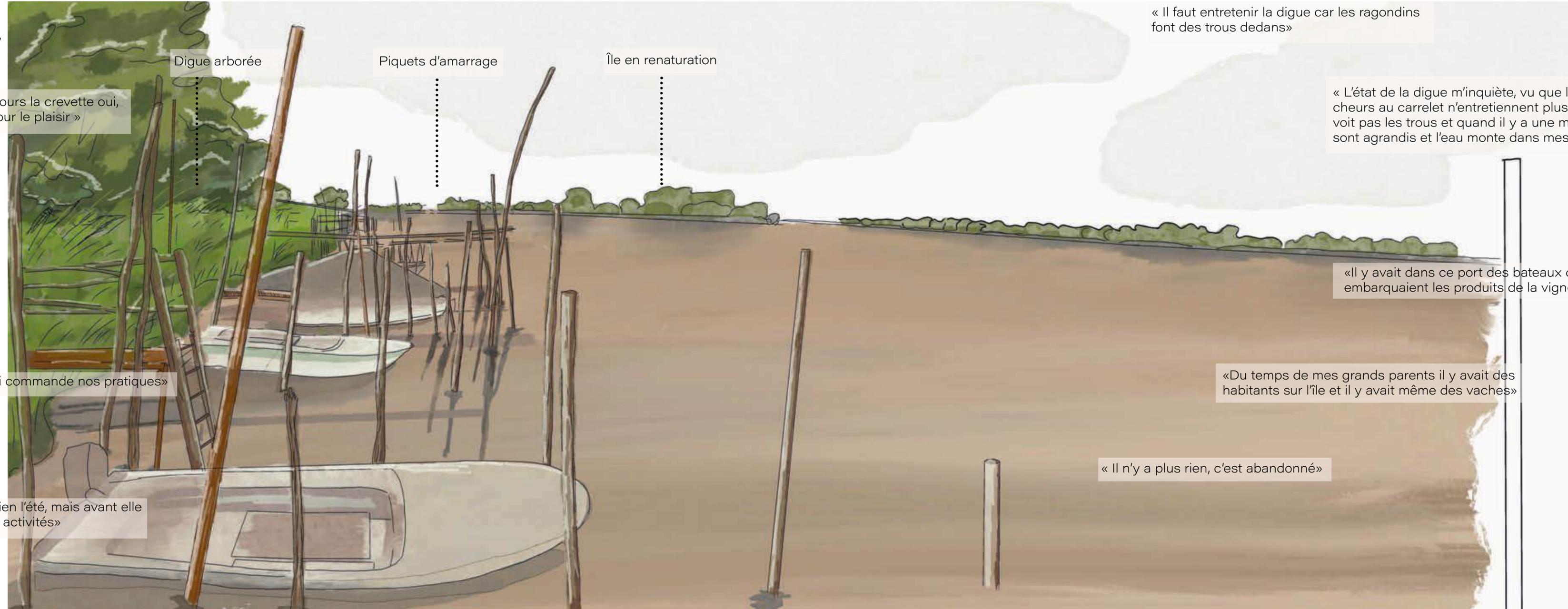


Cette unité est peu accessible, autrement que depuis ses berges, car l'activité portuaire aujourd'hui est très peu présente. Nous pouvons ainsi parler de cette unité en la contemplant à distance. Elle offre des vues et des horizons hors du temps avec des grandes étendues aux couleurs uniformes, résultat d'un paysage qui semble oublié. Cette bande de paysage pourtant en position basse sur le territoire, est peu visible depuis les autres unités car elle est dissimulée derrière les franges boisées qui se développent sur les rives estuariennes.

Productions graphiques personnelles

2. UN DÉCLIN DES ACTIVITÉS : SOUVENIRS ET QUOTIDIEN DU PAYSAGE PAR LA PAROLE HABITANTE

CROQUIS D'UNE VUE SUR
L'ESTUAIRE DEPUIS LE PORT D'ISSAN,
MARGAUX-CANTENAC



« Mon cousin pêche toujours la crevette oui, mais ce n'est plus que pour le plaisir »

Digue arborée

Piquets d'amarrage

Île en renaturation

« Il faut entretenir la digue car les ragondins font des trous dedans »

« L'état de la digue m'inquiète, vu que les pêcheurs au carrelet n'entretiennent plus, on ne voit pas les trous et quand il y a une marée, ils sont agrandis et l'eau monte dans mes terres »

« Il y avait dans ce port des bateaux qui embarquaient les produits de la vigne »

« Ici c'est l'eau qui commande nos pratiques »

« Du temps de mes grands parents il y avait des habitants sur l'île et il y avait même des vaches »

« La guinguette fonctionne bien l'été, mais avant elle était davantage au cœur des activités »

« Il n'y a plus rien, c'est abandonné »

Production graphique personnelle

3. DES RIVES ABANDONNÉES MAIS PAS OUBLIÉES : DYNAMIQUES ET DESCRIPTION

Au sein de ce paysage s'entremêlent des éléments en référence à une ancienne activité portuaire comme les exutoires des jalles, les petits ports et leurs cales de mise à l'eau et les piquets d'amarrages. Aujourd'hui ces activités ne sont plus qu'un souvenir d'une dynamique passée avec un maintien de certaines activités des pêches de loisir. Des éléments sont mis en place pour rappeler ce souvenir des berges d'estuaire très dynamiques comme la guinguette, des espaces de vente de poissons et des éléments artistiques.

Malgré le déclin de cette unité il y a toujours un effort apporté sur le maintien des espaces publics comme lieux de loisirs, avec l'entretien des espaces verts, la présence de mobilier de pique-nique et la réalisation de parcours de promenades. Il y a une tentative de développer l'activité touristique autour de l'histoire des lieux et de ses caractéristiques naturelles. En effet, certaines parcelles en friche sont devenues des réserves naturelles comme sur l'île verte ou ont vocation à devenir des zones Natura 2000 notamment aux abords des berges. Malgré le déclin de ces espaces, l'Estuaire et ses berges restent des lieux qui ont joué un rôle très important dans le développement du territoire et qui forment une caractéristique majeure de la Communauté de Commune Médoc Estuaire. Il y a un attachement des populations à ces espaces et aux petites pratiques conservées.

Entretien et gestion des bords d'estuaire et développement du «tourisme vert»



Entretien du port d'Issan, Photographie, Margaux-Cantenac Sentiers du port d'Issan, Photographie, Margaux-Cantenac

Banc donnant à voir l'estuaire, Photographie, Port de Soussans Sentiers du port de Beychevelle, Photographie

Cale mise à l'eau : petite = faible activité

Guinguette : activité (notamment l'été)

Sculpture d'encre : rappel symbolique du lien à l'Estuaire et activité commerciale

Points de ventes : pêche

Aménagement / tourisme



Panorama du port de Macau, Photographie personnelle

Abandon d'ouvrages de pêche



Carrelets, Photographie, Port de Beychevelle

Enfrichement et dégradation de l'état de la digue



Digues et piquets d'amarrage, Photographie, Port d'Issan, Margaux

Conservation d'ouvrages de pêches : carrelets



Carrelet, Photographie, Port de Beychevelle

Entrée de l'Estuaire dans les terres : estey



Estey, Photographie, Port d'Issan, Margaux

Photographies personnelles

A.2. LE MARAIS ASSÉCHÉ

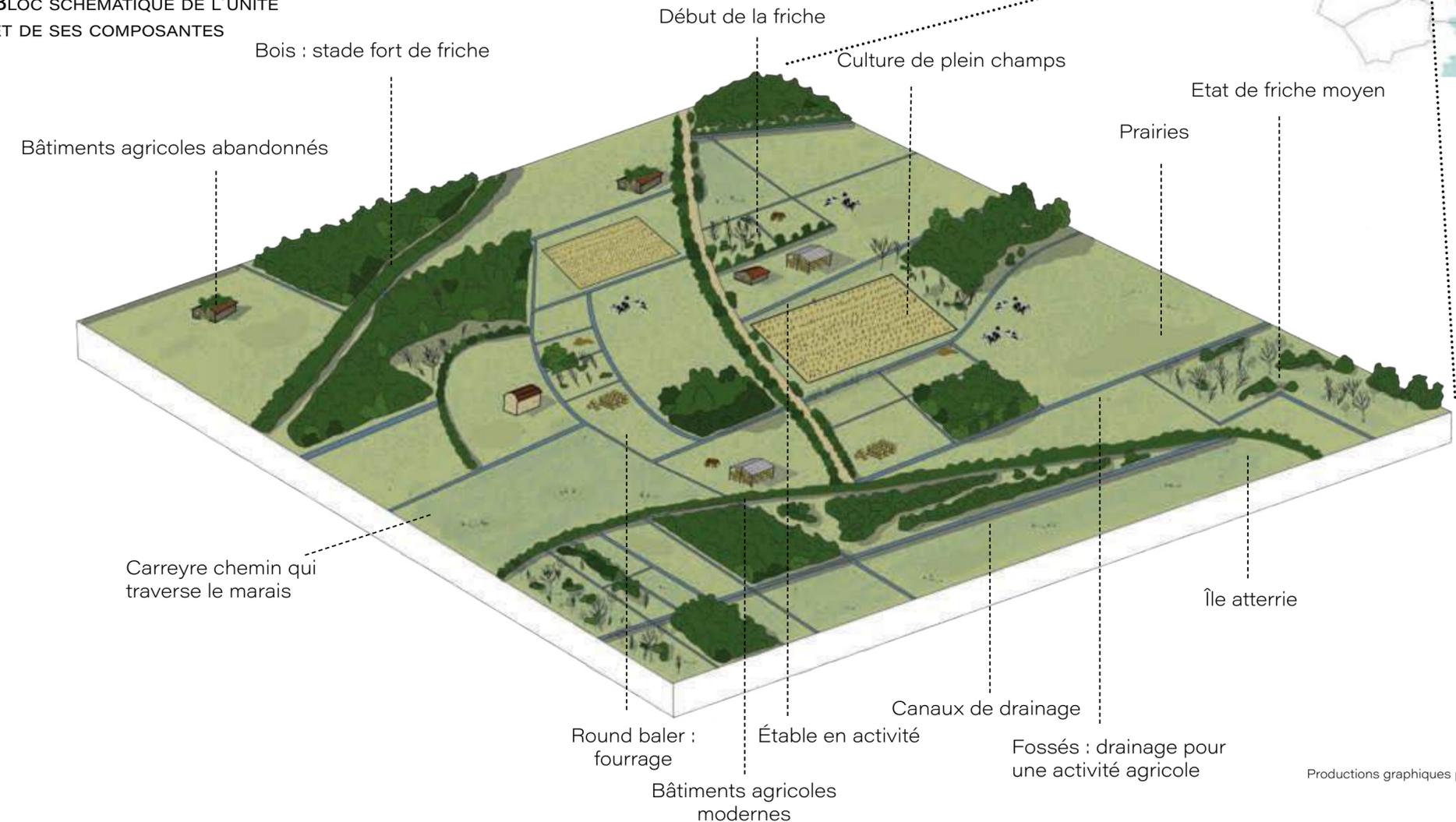


Les prairies du marais asséché, Photographie personnelle, Port d'Issan, Margaux-Cantenac, avril 2025

1. UN PAYSAGE DE BOCAGE COMPOSITE : FORMES DU PAYSAGE

Le marais asséché également appelé palus dans la région est une bande d'interface entre l'estuaire et les terres cultivées en vignes. Cette interface forme un paysage bocager avec des parcelles très étendues mais contenue entre les nombreux filaires d'arbres et parcelles boisées. Cette unité est organisée par les canaux et fossés creusés généralement de manière parallèle ou perpendiculaire à l'Estuaire ou aux formes des îles atterries. La composante majoritaire de cette unité sont les prairies tant bien pâturées que fauchées malgré une diminution au cours du XX^{ème} siècle de la présence animale. On y retrouve de l'élevage laitier et de l'élevage bovin pour la viande. Toutefois, le paysage se présente de plus en plus avec une diversité des activités et une évolution des parcelles. Il s'agit ainsi d'un paysage composite aux activités hétéroclites et en déclin, où la végétation spontanée et les animaux sauvages se développent de nouveau.

BLOC SCHÉMATIQUE DE L'UNITÉ ET DE SES COMPOSANTES



2. LUTTE ET ADAPTATION À L'ÉVOLUTION DU MILIEU ET DE SES ACTIVITÉS : SOUVENIRS ET QUOTIDIEN DU TERRITOIRE PAR LA PAROLE HABITANTE

CROQUIS D'UNE VUE DES SYSTÈMES DE PRAIRIES
DEPUIS LA ROUTE DU PORT D'ISSAN,
MARGAUX-CANTENAC

« Les ânes venaient à la maison l'hiver
car le marais était inondé »

« Chaque château avait une
parcelle dans le marais »

« Je redonne une jeunesse à la haie tous
les 15 ans, c'est le bon sens des vieux »

« On mélange les générations de vaches comme ça les
vieilles apprennent aux jeunes comment se comporter
avec la nature, comme repérer les courants d'air »

« Si je ne fauchais pas, les parcelles seraient en
friches comme les autres »

Parcelles en friche

Fourrage

Prairie pâturée

Étable pour élevage

Couvert boisé dense

Prairie

Parcelles boisées

« Tous les matins avec Michel, on se promène
dans les marais, on fait 5 km »

« Même si mes deux ânes ne suffisent plus pour
pâture ma parcelle, je continuais de l'entretenir, il y
avait un voisin que me la fauchait »

« Je ne mets plus mes bêtes dans le « palus » car les
chasseurs ont coupé les clôtures de ma propriété et
mes bêtes s'échappent »

« Il ne se passe plus rien dans le marais c'est abandonné »

« Je fauche mes prairies, dans un souci de maintien des
milieux ouverts, sinon tout serait de la forêt, on perdrait
la richesse des milieux »

« Avec le développement des friches les nuisibles se
multiplient, les chasseurs ne font que tirer »

3. EQUILIBRE FRAGILE ENTRE AGRICULTURE ET RENATURATION : DYNAMIQUES ET DESCRIPTION

Présence animale : élevage laitier et élevage bovin



Hangar à foin, Ferme de Mr. Duvalard, Photographie personnelle, Lamarque

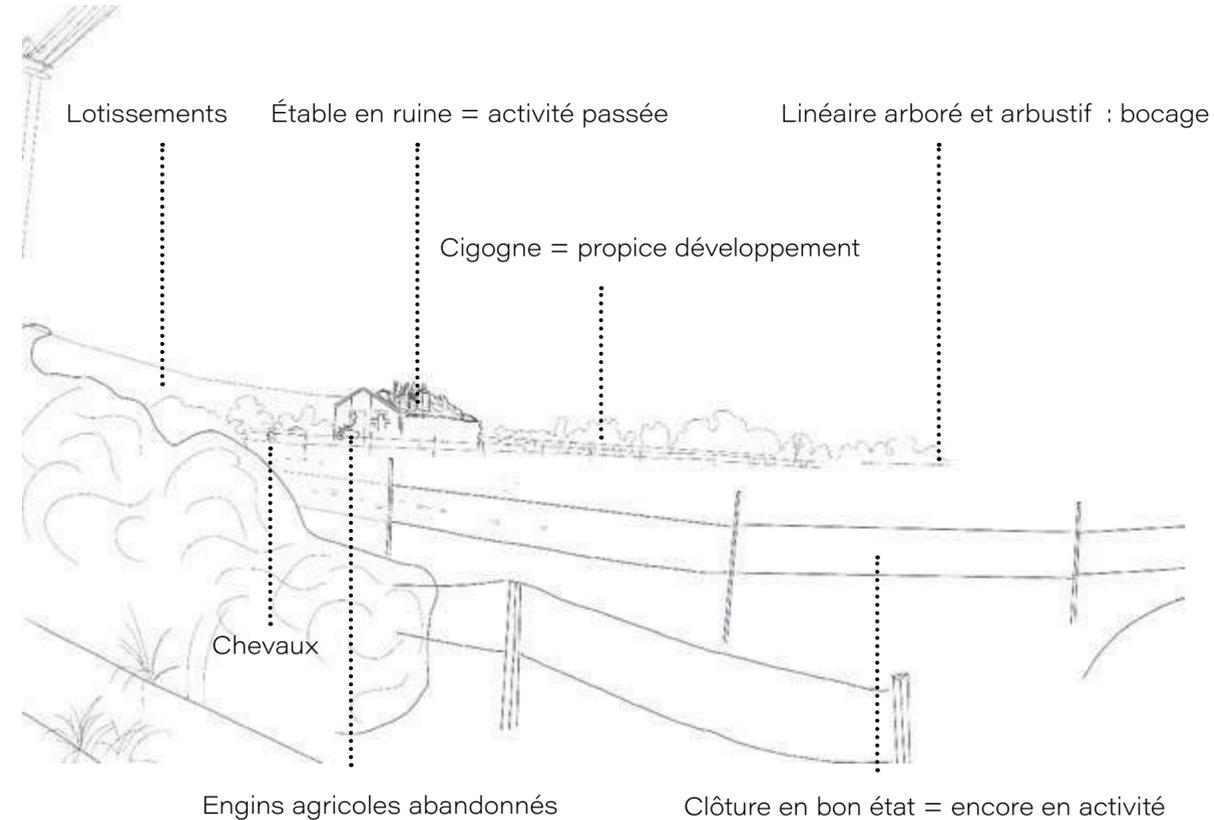


Ferme de Mr. Duvalard, élevage laitier, Photographie personnelle, Lamarque



Ferme de Mr. Dupuy, élevage de vaches à viande, Photographie personnelle, Parempuyre

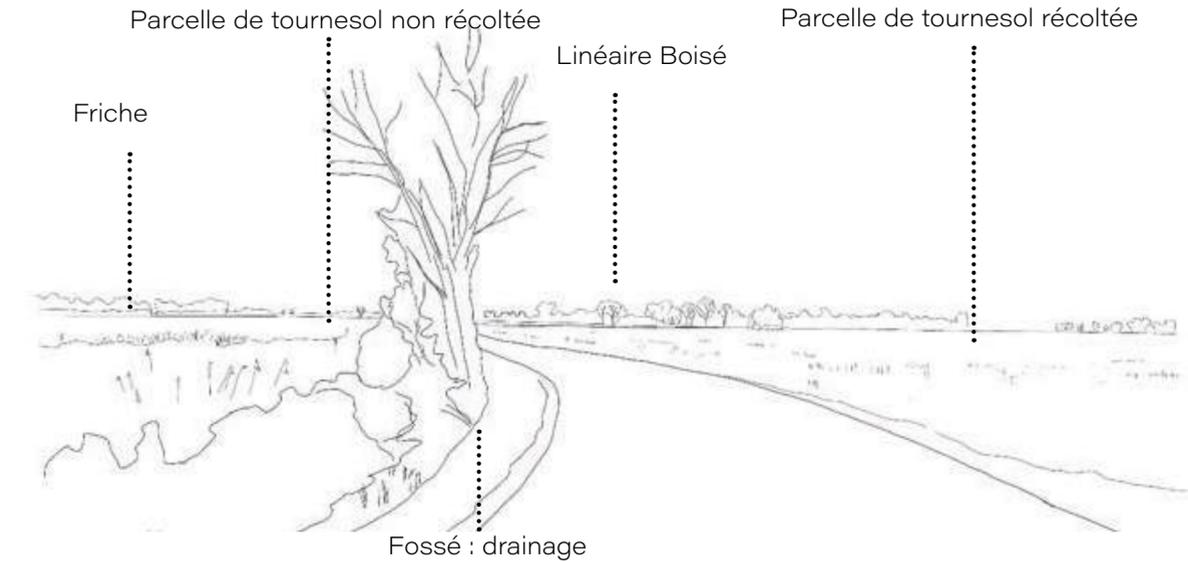
CROQUIS : UNE ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE PRÉSENTE MAIS EN DÉCLIN



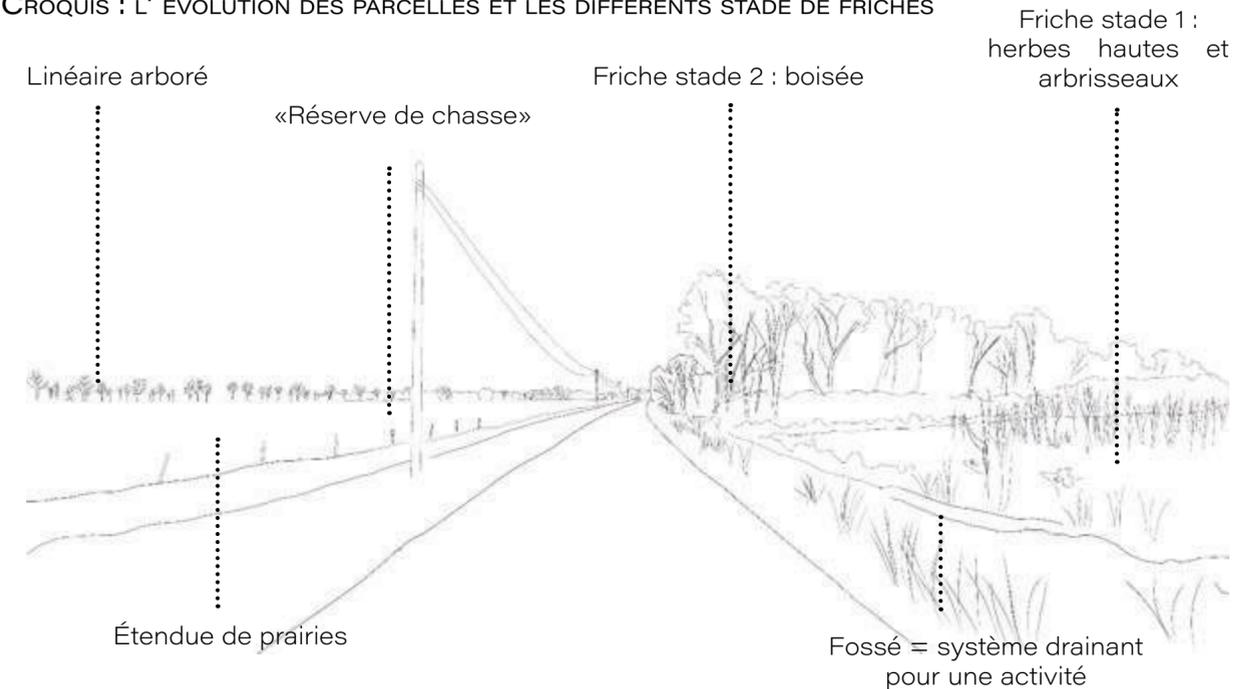
Malgré la présence d'éleveurs laitiers, leur nombre a chuté au cours du XX^{ème} siècle. Cette activité tend vers une disparition sur ces terres de «palus» car il s'agit d'un travail difficile, précaire avec peu de repreneurs, ne pouvant donc pas assurer une continuité à ces activités. L'élevage bovin pour la production de races à viande a lui aussi beaucoup diminué mais de par son caractère plus rentable, il a plus de chance de se maintenir sur ces terres.

Productions graphiques personnelles

CROQUIS : UN DÉVELOPPEMENT DES PARCELLES CÉRÉALIÈRES ET OLÉAGINEUSES



CROQUIS : L'ÉVOLUTION DES PARCELLES ET LES DIFFÉRENTS STADE DE FRICHES



Les activités céréalières et d'oléagineux sont peu nombreuses mais pour le moment stables. Des agriculteurs importants, rachètent des terres pour avoir le monopole. Cependant, ces activités vont être de moins en moins adaptées au milieu au vue de la future élévation du niveau de l'estuaire et de la salinisation des nappes et des eaux de surface.



Culture de plein champs labourée, Photographie personnelle, Soussans

Les prairies tentent de persister en même temps que l'activité d'élevage, mais toutes les deux connaissent un déclin depuis plusieurs décennies. Elles sont généralement abandonnées, jusqu'à devenir pour certaines des parcelles boisées denses, qui entraînent une fermeture de l'unité sur elle-même. Certains acteurs comme les éleveurs ou des particuliers tentent de lutter contre le développement et continuent d'entretenir les milieux ouverts.



Parcelles en friche, Photographie personnelle, Margaux

De plus certains liens entre les unités tentent d'être maintenus comme le château Margaux qui possède des bovins et une parcelle dans le marais afin d'amender leurs parcelles viticoles en fumier.



Troupeau de vaches du château Margaux, Photographie personnelle, Port d'Issan, Margaux

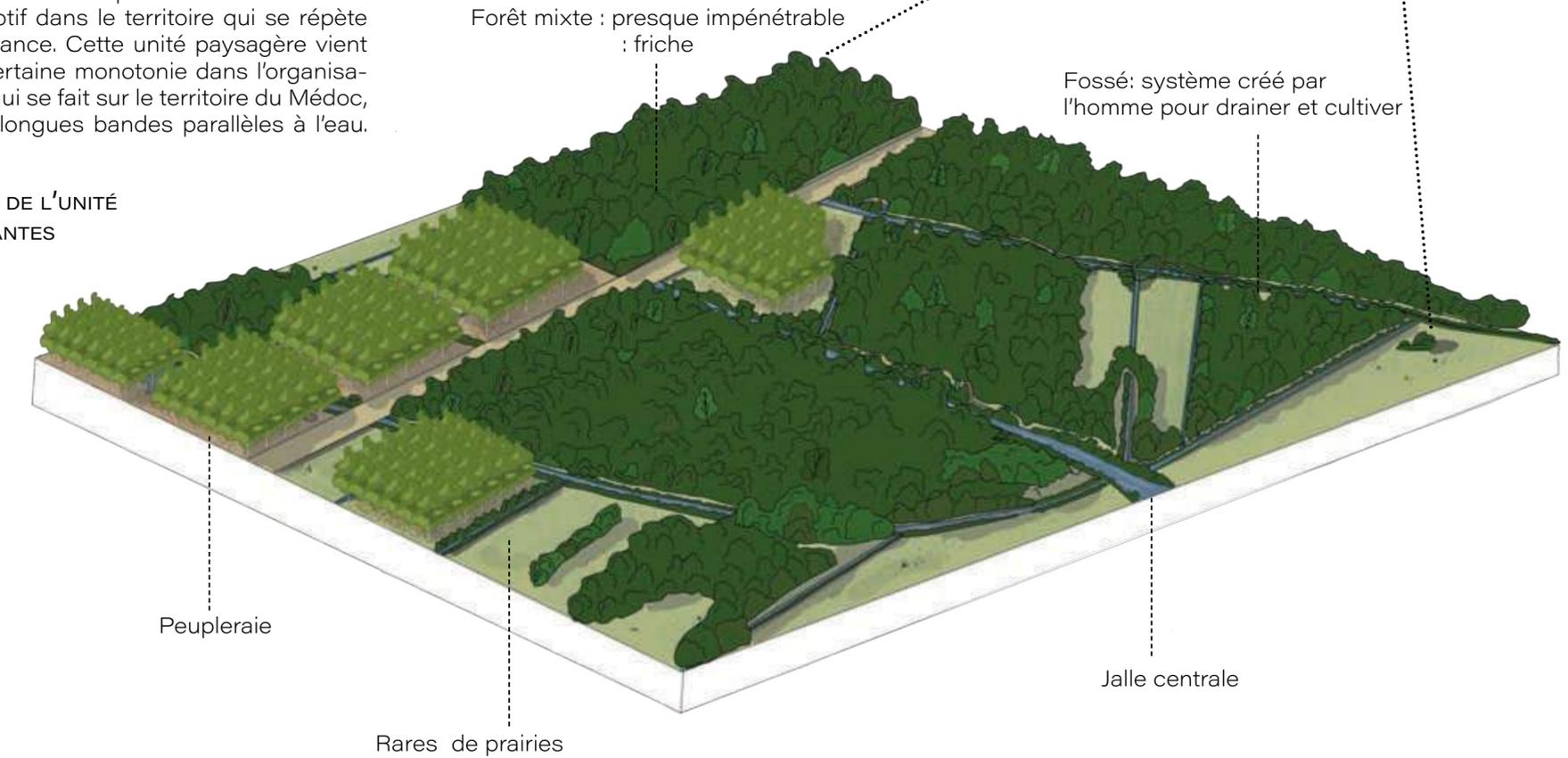


A.3. LE MARAIS MOUILLÉ

1. L'ENTRÉE DE L'ESTUAIRE DANS LES TERRES : FORMES DU PAYSAGE

Le marais mouillé également appelé marais littoral, est facilement différentiable aujourd'hui du marais asséché par sa composition essentiellement boisée. La différence entre les deux se fait par le niveau du sol qui légèrement plus bas rend ces terres davantage soumises aux inondations. Ce marais est également le point le plus bas à l'échelle du système de bassin versant ce qui lui donne une caractéristique de cuvette et de zone tampon qui se remplit en fonction des niveaux des eaux provenant des terres plus en amont. Il est un marais qui rentre dans les terres contrairement au marais asséché qui forme une bande le long de l'estuaire, et vient s'intercaler entre les différentes croupes viticoles. Le marais mouillé crée un motif dans le territoire qui se répète sur une longue distance. Cette unité paysagère vient ainsi rompre une certaine monotonie dans l'organisation des paysages qui se fait sur le territoire du Médoc, majoritairement en longues bandes parallèles à l'eau.

BLOC SCHÉMATIQUE DE L'UNITÉ ET DE SES COMPOSANTES



Ce marais se développe autour d'une ou plusieurs jalles et est organisé par un réseau de canaux et fossés drainant. Cependant il est compris que dans son bon fonctionnement, il soit inondé de manière régulière. Son état actuel est presque en totalité boisé avec 80% des parcelles formées d'un boisement de feuillus, créé par le développement de friches sur d'anciennes prairies et le reste des parcelles boisées correspondent à des peupleraies plantées pour la sylviculture. Cette unité forestière humide représente le départ d'une forêt alluviale qui va se développer en suivant les rivières qui montent vers le plateau forestier.

Forêt mixte : presque impénétrable
: friche

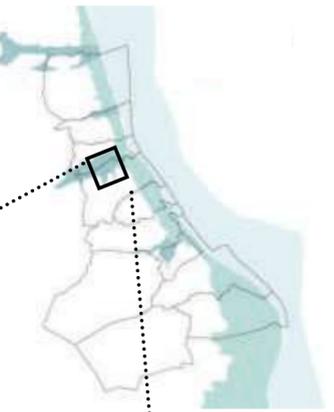
Fossé: système créé par l'homme pour drainer et cultiver

Peupleraie

Rares de prairies

Jalle centrale

A.3. Le marais mouillé



2. UNE FORÊT IMPÉNÉTRABLE EN DÉSHÉRENCE : SOUVENIR ET QUOTIDIEN DU PAYSAGE PAR LA PAROLE HABITANTE

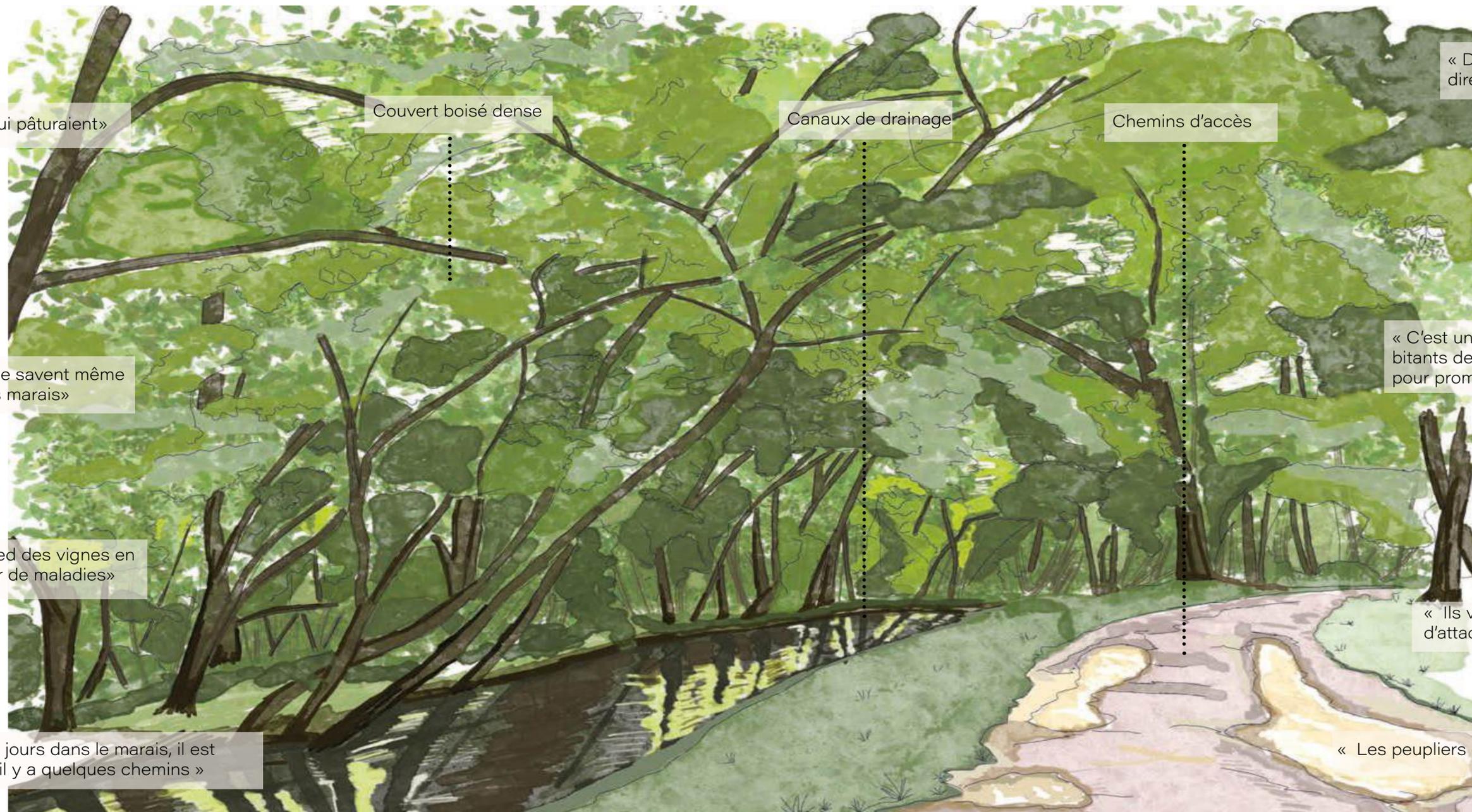
CROQUIS D'UNE VUE DU MARAIS
DE LABARDE

« Avant il y avait des prairies et des animaux qui pâturaient »

« Il y en a qui ne savent même pas où sont les marais »

« Ils faisaient rentrer l'eau jusqu'au pied des vignes en passant par le marais pour les sauver de maladies »

« Je me promène tous les jours dans le marais, il est plutôt impénétrable mais il y a quelques chemins »



Couvert boisé dense

Canaux de drainage

Chemins d'accès

« Dans le marais il y avait des plantations qui servaient directement pour l'activité viticole »

« C'est un lieu très bien pour permettre aux habitants de faire des balades avec les enfants ou pour promener leurs chiens »

« Ils veulent faire du fric, ils n'ont pas d'attachement viscéral »

« Les peupliers ont dénaturés le marais »

3. UNE ÉVOLUTION ENTRE RÉSERVE RÉCRÉATIVE ET EXPLOITATION : DYNAMIQUES ET DESCRIPTION

Le marais mouillé est aujourd'hui un lieu récréatif, malgré le couvert végétal très important, certains cheminements ont été créés et sont fréquemment empruntés par les locaux. Ces espaces deviennent des réserves naturelles et sont aménagés pour favoriser le «tourisme vert» avec par exemple un dispositif de signalétique de sentiers, du mobilier de détente et des panneaux informatifs sur la faune et la flore présente dans ces lieux.

La deuxième activité de ce territoire est la culture des peupliers, qui permet de valoriser ces terres qui ne peuvent pas être plantées et cultivée d'une autre manière. Elles sont peu nombreuses mais très caractéristiques et permettent de mettre en évidence la transition entre les différentes unités de paysage. Bien que le peuplier se développe le long de cours d'eaux, les inondations fréquentes du marais créent des dommages sur les arbres, rendant parfois difficile et peu rentable l'activité.

Réseaux de fossés et de canaux autour des sentiers aménagés



Sentiers du marais d'Arcins, Photographie personnelle

Gestion tourisme : panneaux d'information sur la nature et table pique-nique



Panneaux informatifs du marais d'Arcins, Photographie personnelle

Peupleraie inondée



Vue des plantations de peupliers depuis la D2, Photographie personnelle, Arcins

Exploitation du peuplier



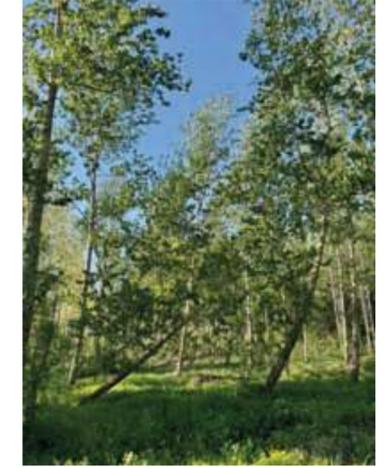
Peupleraies aux abords des marais, Photographie personnelle, Margaux

Stockage des grumes dans le marais



Grumes stockées dans le marais d'Arcins, Photographie personnelle

Peupliers instables dans ces terres



Peupliers couchés, Photographie personnelle, marais d'Arcins

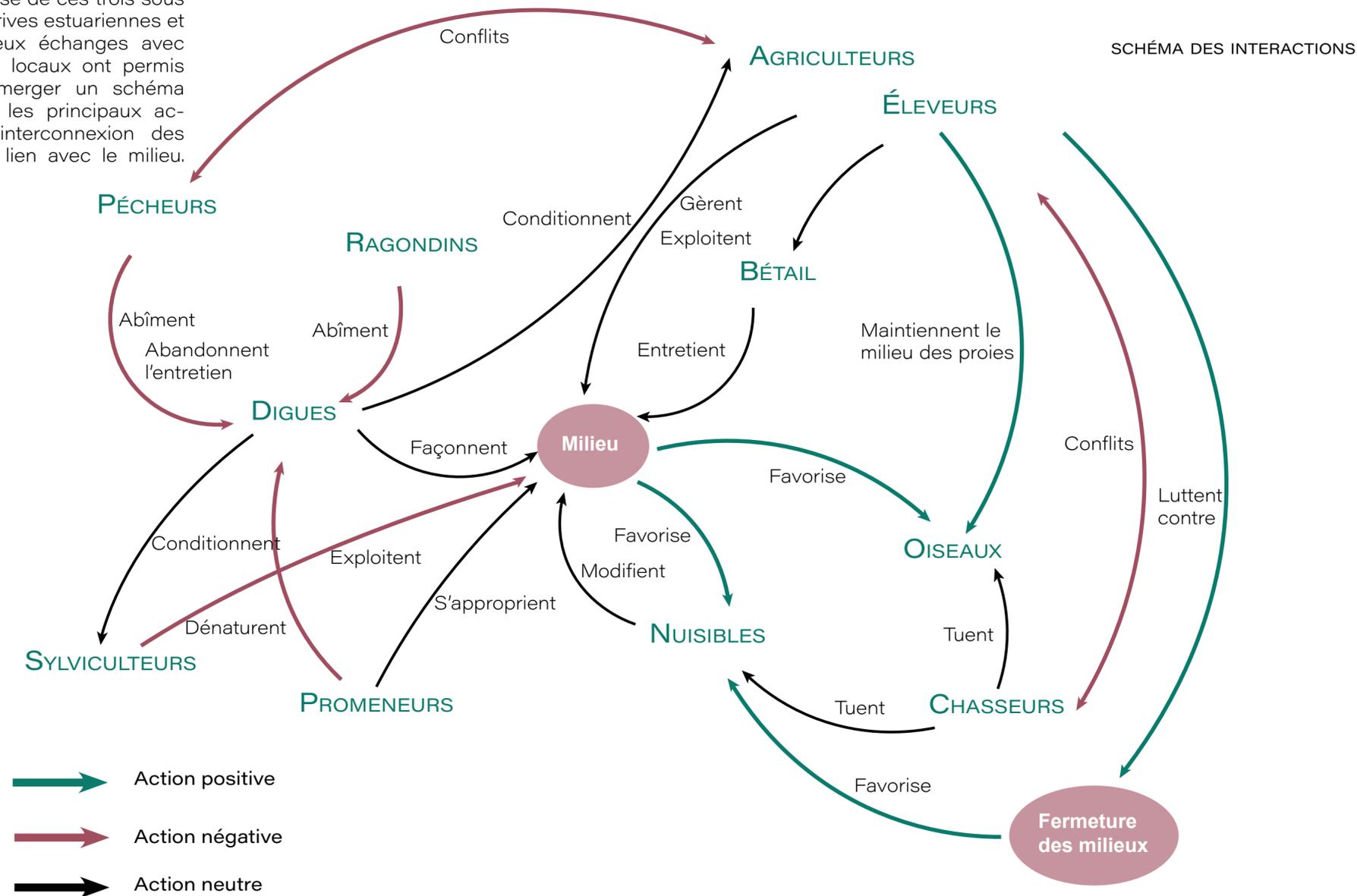
Forêt de feuillus du marais



Forêt du marais d'Arcins, Photographie personnelle

A.4. UNE FORTE INTERACTION ENTRE LES ACTEURS ET LES MILIEUX

Cette analyse de ces trois sous-unités des rives estuariennes et les nombreux échanges avec les acteurs locaux ont permis de faire émerger un schéma regroupant les principaux acteurs et l'interconnexion des actions en lien avec le milieu.



A.5. FONCTIONNEMENT D'ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

LA DIGUE ET SA GESTION

Relève de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La compétence est gérée depuis 2018 par la CC Médoc Estuaire et par les Syndicats Mixtes des Bassins Versants.



Digue recouverte de végétation, Photographie personnelle, Port d'Issan, Margaux-Cantenac



QUELLES ACTIONS SUR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES?

L'entretien avec par exemple le curage des canaux.

La surveillance face aux submersions et inondations.

La lutte contre les espèces qui endommagent les édifices par exemple le ragondin.

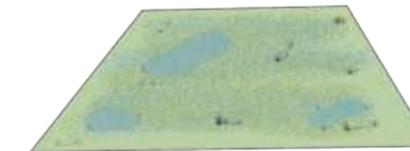
La préservation des éléments naturels qui stabilisent telles les haies et la ripisylve.

LES TEMPS FORTS DES PRAIRIES HUMIDES

SCHÉMAS

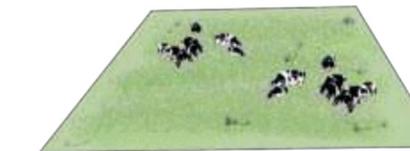
EN HIVER (DÉCEMBRE À FÉVRIER)

L'herbe ne pousse pas, les terres sont humides, ainsi les vaches sont à l'étable et mangent le foin ou de l'ensilage des saisons passées.



AU PRINTEMPS (MARS À MAI)

L'herbe commence à pousser, les vaches sortent pâturer et les fauches sont faites pour produire le foin qui servira en hiver.



EN ÉTÉ (JUIN À AOÛT)

Le pâturage et la fauche de l'herbe continuent si les conditions sont favorables.



EN AUTOMNE (SEPTEMBRE À NOVEMBRE)

Si les pluies le permettent, l'herbe pousse de nouveau, les vaches peuvent pâturer de nouveau, puis rentrent à l'étable quand arrive l'humidité et le froid.



B. LES CROUPES VITICOLES

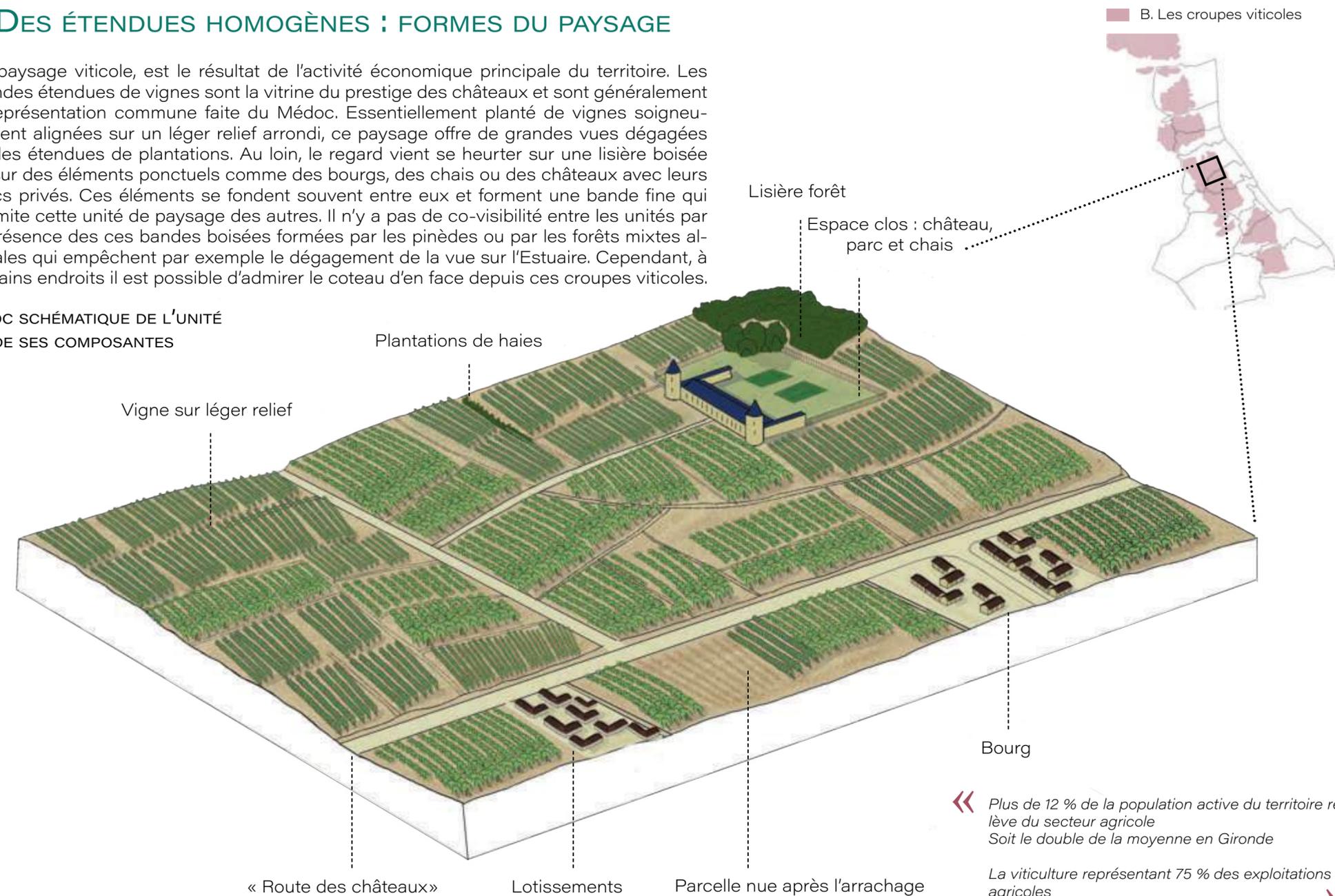


Les étendues de vigne, Photographie personnelle, devant les Châteaux Rauzan-Segla et Rauzan-Gassies, Margaux-Cantenac, avril 2025

1. DES ÉTENDUES HOMOGÈNES : FORMES DU PAYSAGE

Ce paysage viticole, est le résultat de l'activité économique principale du territoire. Les grandes étendues de vignes sont la vitrine du prestige des châteaux et sont généralement la représentation commune faite du Médoc. Essentiellement planté de vignes soigneusement alignées sur un léger relief arrondi, ce paysage offre de grandes vues dégagées sur les étendues de plantations. Au loin, le regard vient se heurter sur une lisière boisée ou sur des éléments ponctuels comme des bourgs, des chais ou des châteaux avec leurs parcs privés. Ces éléments se fondent souvent entre eux et forment une bande fine qui délimite cette unité de paysage des autres. Il n'y a pas de co-visibilité entre les unités par la présence de ces bandes boisées formées par les pinèdes ou par les forêts mixtes alluviales qui empêchent par exemple le dégagement de la vue sur l'Estuaire. Cependant, à certains endroits il est possible d'admirer le coteau d'en face depuis ces croupes viticoles.

BLOC SCHÉMATIQUE DE L'UNITÉ ET DE SES COMPOSANTES



« Plus de 12 % de la population active du territoire relève du secteur agricole
Soit le double de la moyenne en Gironde »

La viticulture représentant 75 % des exploitations agricoles »

Communauté de Communes Médoc Estuaire

2. UNE SUPPRESSION DE LA DIVERSITÉ : SOUVENIRS ET QUOTIDIEN DU PAYSAGE PAR LA PAROLE HABITANTE

CROQUIS D'UNE VUE DES ÉTENDUES
DE VIGNES À MARGAUX



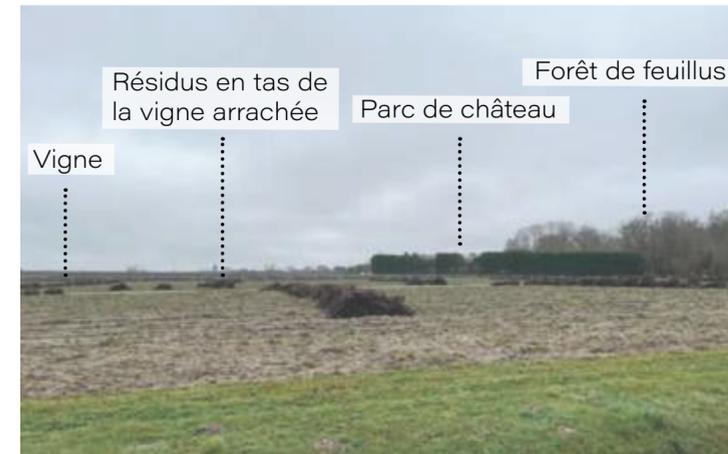
3. ÉVOLUTION DES PRATIQUES FACE AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE : DYNAMIQUES ET DESCRIPTION

Les domaines viticoles évoluent depuis quelques années avec pour dynamiques principales en cours, l'arrachage de parcelles de vigne.

Les deux appellations ne sont pas concernées de la même manière par cette évolution. L'arrachage de parcelles dans l'AOC Margaux est généralement dû au vieillissement de la vigne plantée depuis plus de 20 ans. Il est donc nécessaire de replanter des pieds plus jeunes pour maximiser la production, signe d'une économie qui fonctionne. L'appellation Haut Médoc quant à elle, n'échappe pas à la crise viticole qui touche le vignoble bordelais. La situation est moins grave que d'autres territoires du département comme l'Entre-Deux-Mers. Depuis 2018, 208 hectares ont été arrachés dans le Médoc dont 146 hectares sur l'appellation Haut-Médoc. Cette situation selon Claude Gaudin, le président de l'organisme de défense et de gestion (ODG) des appellations Médoc, « risque d'être encore plus grave en 2025 » (**Ju- lien Lestage**, 2024 17/12, **Sud-Ouest**).

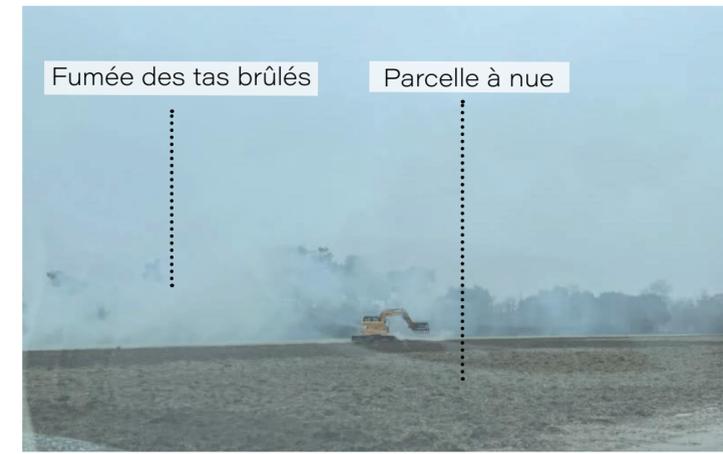
Ainsi, les étendues de vigne plantées sont parfois coupées par des parcelles nues déjà arrachées laissant gésir des tas des cendres et de ferrailles. Il est également possible de voir de l'arrachage en cours avec la présence de pelles mécaniques et de grands nuages de fumée émanant des tas brûlés formés sur les parcelles. Ces parcelles vont soit rester en jachère, soit se renaturer ou être reconverties en différentes cultures.

Parcelles arrachées



Parcelles viticoles en pleine transformation, Photographie personnelle, Ludon-Médoc

Arrachage d'un grand nombre de parcelles en cours



Parcelle en cours d'arrachage, Photographie personnelle, Ludon-Médoc

Plantation de haies entre des parcelles de vigne



Haies plantées entre les parcelles, Photographie personnelle, Margaux-Cantenac

De plus, il est visible entre certaines parcelles la présence de haies de délimitation. Cette dynamique résulte d'un programme intitulé « Plantons des haies » lancé par le gouvernement en 2021 pour inciter les agriculteurs à créer des réservoirs de biodiversité dans leurs parcelles. Dans le territoire d'étude cette dynamique est peu représentée mais dans d'autres communes proches, comme celle de Saint-Julien-Beychevelle, 10 600 mètres de haies ont été plantées entre 2022 et 2023.

Ainsi, les croupes viticoles commencent à être moins homogènes par l'apparition de motifs en rupture avec ces grandes étendues.

Château et prestige du Médoc, dans l'appellation Margaux



Château Rauzan-Segla, Photographie, Margaux-Cantenac, site officiel du château

Homogénéisation créant des horizons ouverts et une vue sur les coteaux



Vue sur les étendues de vigne et des coteaux de la rive d'en face, Photographie personnelle, Margaux-Cantenac



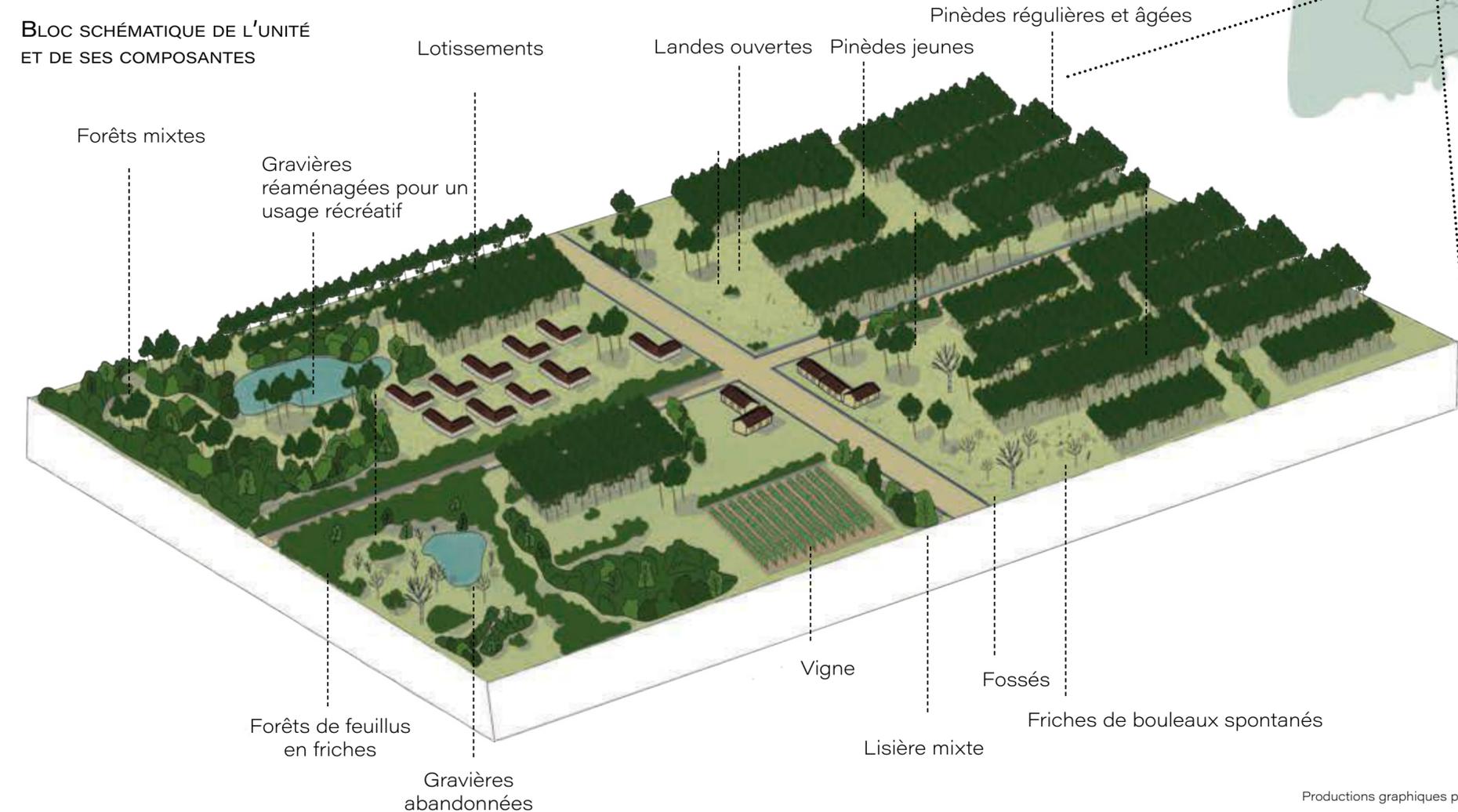
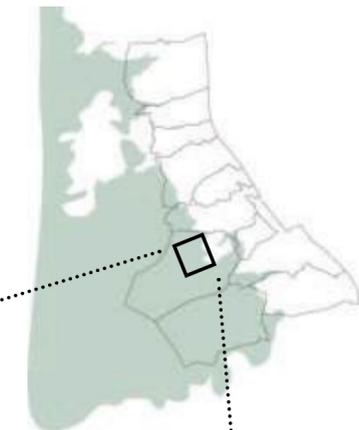
C. LE PLATEAU FORESTIER

Les forêts plantées de pins, Photographie personnelle, Le Pian-Médoc, avril 2025

1. DES MOTIFS ARBORÉS COMPOSITES : FORMES DU PAYSAGE

Le plateau forestier est un espace qui se déploie sur tout le centre du Médoc, le territoire d'étude comprend une de ses lisières rendant cette unité composite. La délimitation étudiée comporte différents types de forêts comme les forêts de pins exploitées, les forêts mixtes, les forêts de feuillus et des espaces au premier stade de friche avec la présence d'herbes hautes et de bouleaux. Elle résulte de la jonction entre deux grands types de boisements, les Landes de Gascogne composées de pins et de landes, avec les ripisylves souvent composées de feuillus. Avec le développement de friches sur certaines parcelles agricoles, se sont développés ces espaces forestiers très mixtes formant une des unités du territoire d'étude. Les espaces sont majoritairement fermés par la présence de boisements mais il y a certaines ouvertures dues à la présence de quelques parcelles viticoles, de gravières, d'habitations et de friches récentes. Les parcelles sont de grandes tailles et organisées autour d'un réseau de fossés.

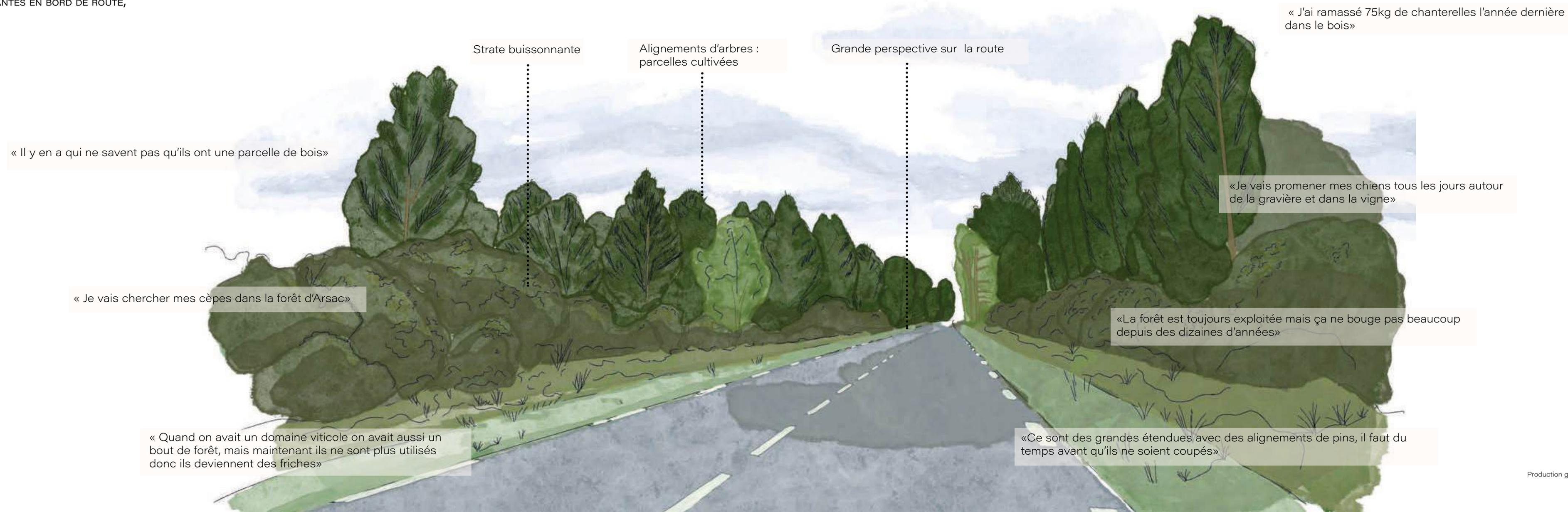
C. Le plateau forestier



Productions graphiques personnelles

2. DES PAYSAGES VÉCUS PAR LEUR ASPECT RÉCRÉATIF SOUVENIR ET QUOTIDIEN DU PAYSAGE PAR LA PAROLE HABITANTE

CROQUIS D'UNE VUE DES ALIGNEMENTS
BOISÉS PLANTÉS EN BORD DE ROUTE,
ARSAC



3. ENTRE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET EXPLOITATION : DYNAMIQUES ET DESCRIPTION

Variété de parcelles

PINS ADULTES



Boisements derrière le collège Wangari Maathai, Photographie personnelle, Le Pian-Médoc

PINS JEUNES



Exploitation de jeunes pins, Photographie personnelle, Arsac

FORÊTS MIXTES



Boisements de l'étang de Paloumey, Photographie personnelle, Ludon-Médoc

FORÊTS DE FEUILLUS



Boisements proches de l'estey du Tayac, Photographie personnelle, Soussans

LANDES EN FRICHES



Parcelle en friche, Photographie personnelle, Le Pian-Médoc

L'exploitation principale est celle des pinèdes qui sont des parcelles rectangulaires organisées en leur sein par des rangées d'arbres formant un tissu orthogonal. Les pins sont présents sous différentes tranches d'âges en fonction de la dernière coupe, ainsi les arbres ont des ports différents.

Grumes témoinnant de la culture du bois de pin



Grumes stockées aux abords de la vigne, Photographie personnelle, Margaux

Dans ces espaces, les lieux d'habitations se sont fortement développés par l'agrandissement des bourgs et la multiplication des lotissements sous l'influence de la métropole bordelaise. Cette arrivée de population entraîne une adaptation du paysage au besoin des habitants par le développement d'espaces de loisirs comme les centres équestres ou l'exploitation d'anciennes gravières comme un espace de promenade.

Développement des lotissements et des activités liées



Lotissements, Photographie personnelle, Arsac



Prairies du Poney Club de Paloumey, Photographie personnelle, Ludon-Médoc

Ancienne gravière aménagée comme espace de loisir



Etang de Paloumey, Photographie personnelle, Ludon-Médoc

Les anciennes gravières sont des entités paysagères importantes car elles racontent l'histoire économique des lieux. Leur abandon les a transformées en de grandes vasques d'eau aux couleurs azur néanmoins dangereuses car sont présents des débris des chantiers, rendant la baignade interdite. Certaines ont été abandonnées créant ainsi des espaces en déshérence aux frontières des lotissements et des forêts en friche. D'autres gravières ont été aménagées par les communes et servent d'espace de loisirs pour les habitants qui s'y rendent fréquemment.

Ancienne gravière à l'abandon



Etangs en friche, Photographie personnelle, Labarde

La Communauté de Communes Médoc Estuaire présente ainsi des unités de paysage très différentes par leur motif mais aussi la diversité de leurs activités. Pour comprendre la présence et l'organisation de ces unités entre elles il est utile de les appréhender à des échelles plus larges et variées comme celle de la formation géologique ou celle du bassin versant.

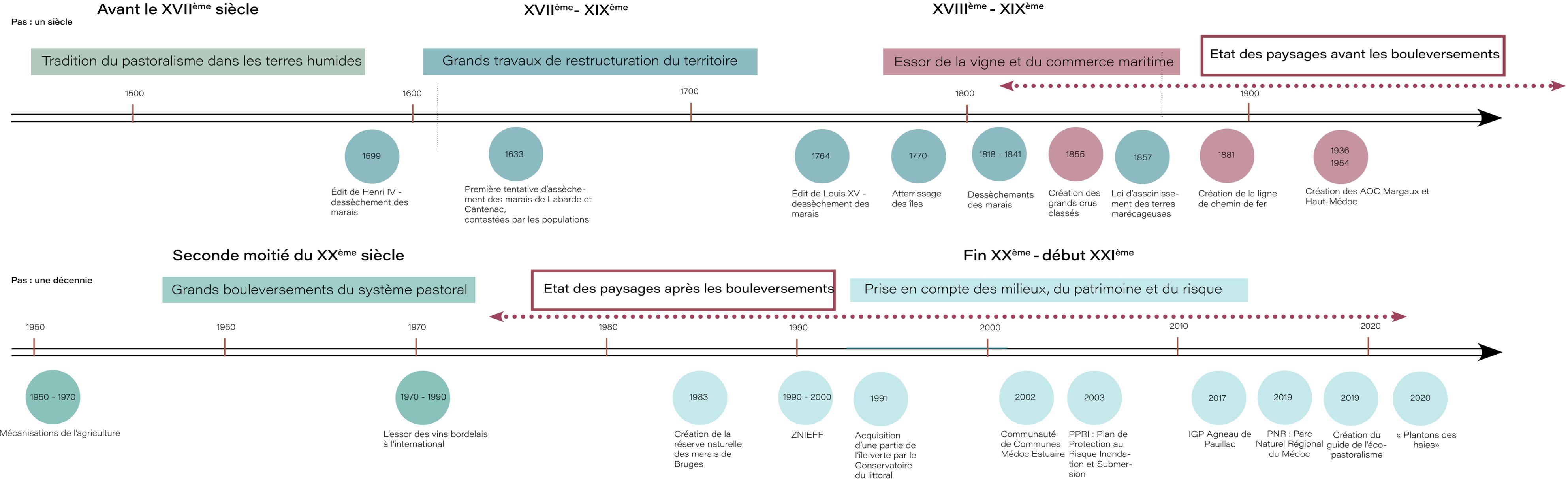
Ce territoire est caractéristique de sa position dans le Médoc : terre située entre deux eaux, créant des terres aux reliefs et aux compositions de sols uniques, qui ont déterminés l'évolution des activités humaines et ainsi des paysages.

Les unités sont actuellement séparées entre elles, comme cloisonnées dans leur motifs et activités propres, alternant entre des paysages visuellement fermés et ouverts, créant une nette limite et rendant possible leur détermination.

Or, les paysages n'ont pas toujours été organisés de cette manière, ils découlent d'une grande évolution au cours des derniers siècles.

PARTIE II. LE PASTORALISME COMME LIEN PASSÉ ENTRE LES PAYSAGES

FRISE CHRONOLOGIQUE DES GRANDES PHASES HISTORIQUES



I. LES GRANDES PÉRIODES HISTORIQUES D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

A. TRADITION DU PASTORALISME DANS LES TERRES HUMIDES AVANT LE XVII^{ÈME} SIÈCLE

Depuis le Moyen Age, jusqu'au XVII^{ème} siècle, le Médoc était recouvert de terres marécageuses au vu de sa position entre deux eaux. Les populations ont su tirer profit de cette composition de sol pour y développer différentes activités comme le pastoralisme, la viticulture, la polyculture, la cueillette, la pêche ou bien encore la récolte de végétaux poussant sur ces terres humides.

Les sols évoluaient en fonction des saisons et des inondations permettant une diversité des pratiques et une organisation des populations en fonction de ces rythmes. Il y avait une relation de symbiose entre les troupeaux et les milieux. Les animaux se nourrissaient et pouvaient être présents grâce au milieu qui était entretenu et maintenu ouvert de par leur présence. Il y a peu de traces de ces périodes mais on sait que les populations étaient peu nombreuses et isolées mais bien installées et exploitaient au mieux leur territoire.

Présence de pastoralisme , brebis des landes sur terres humides.



Jean-Louis Gintrac, 1850, peinture, Avant l'assainissement des Landes de Gascogne

CARTES DU MÉDOC AU MOYEN ÂGE



Carte 3. Le Médoc en 1500.
Cette carte, très approximative, donne cependant une idée de la configuration du Médoc au XVI^e siècle. Elle dépeint sans doute le territoire tel qu'il était au début du XVI^e siècle. Les nombreux fleuves côtiers (Meyreuil, Gironde, etc.) sont alors dans les terres sous-marines. 1500 est l'année d'un renouveau de terre calcaire après lequel le pays du Médoc s'est totalement affaibli dans la zone. Le tracé actuel des digues est en gris. Les villes actuelles sont en noir. (P. Buffault)



Carte 4. Le premier tracé des digues au Moyen Âge. Elle montre une modification par rapport à celle de l'Antiquité (carte 3). La côte est marquée, plus au nord, par le tracé de nos jours, les digues sont d'origine plus récente qui se trouvent plus à l'est. Les fleuves côtiers s'écoulent de plus en plus difficilement et l'eau s'accumule en formant des étangs ou de grandes zones marécageuses. Les fleuves du territoire sont tous encore séparés et l'eau s'écoule librement de l'est à l'ouest, vers la mer. Les digues actuelles sont en gris. Les villes actuelles sont en noir. (P. Buffault)

Dans Thiney, Marie-José, *Fascinant Médoc*, Éditions Sud-Ouest, D'après P. Buffault

B. GRANDS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, UNE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ET DES SYSTÈMES, DU XVII^{ÈME} SIÈCLE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

À partir de la fin du XVII^{ème} siècle, de grands changements dans l'organisation du territoire vont être effectués, transformant la relation entre les hommes et leurs terres. Ils ne sont plus contraints dans leurs activités par les mouvements naturels et les terres estuariennes mais acteurs en agissant directement sur la structure des terres pour y développer leurs activités.



«Gravure figurant la signature de l'Édit de Nantes par le roi de France Henri IV, le 13 avril 1598 qui met un terme aux guerres de religion entre catholiques et protestants.», Rue des Archives/Rue des Archives/Tallandier, issu de, Véronique Laroche-Signorile, 2018, 12/04, article, Le Figaro

1599

1. ÉDIT DE HENRI IV : DESSÈCHEMENT DES MARAIS

Henri IV promulgue un texte en 1599 pour l'assèchement des «palus» et marais du Royaume de France, dans le cadre des politiques de relance du territoire après des décennies de guerres de religions. L'objectif était d'assécher des terres pour les cultiver avec l'aide de Bradley Humphrey, un hollandais venu avec un savoir sur les techniques hydrauliques. Cependant des populations se sont opposées à ces assèchements faisant durer cette dynamique de travaux jusqu'à la Révolution française.

1633

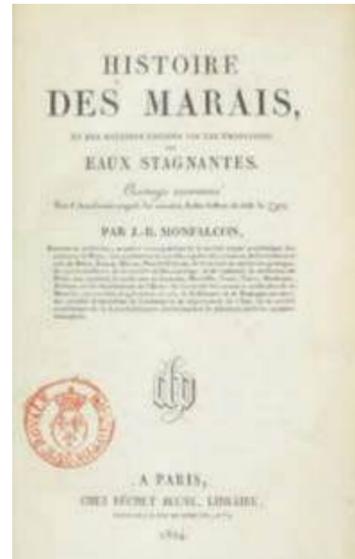
2. PREMIÈRE TENTATIVE D'ASSÈCHEMENT DES MARAIS DE LABARDE ET DE CANTENAC

Après l'Édit, des travaux ont été réalisés comme dans le grand marais de Bordeaux et plus précisément sur le marais de Parempuyre en 1644 ou encore celui de Lesparre en 1645. Cependant, certains projets ont échoué comme celui de Labarde et de Cantenac avant 1633 par soulèvement des communautés locales.

1764

3. ÉDIT DE LOUIS XV : DESSÈCHEMENT DES MARAIS

Pour renforcer les mesures prises par l'Édit d'Henri IV, Louis XV en promulgue un nouveau en 1764, avec cette fois, une obligation aux propriétaires d'assécher leurs terres. Il offrait en contrepartie des exonérations fiscales, afin d'encourager le développement de cette dynamique et qu'elle ait un réel impact sur la transformation du territoire et de son économie.



J.-B. Monfalcon, 1824, *Histoire des Marais*, Bêchet Jeune Librairie
Livre dans lequel ont été pris des extraits, lus pour comprendre l'histoire des marais et de leurs politiques,

4. ATERRISSAGE DES ÎLES

Après cet élan d'assèchement des marais vint le développement d'une école de pensée, les physiocrates pour qui « toute richesse vient de la terre ». L'agriculture devient dans cette idéologie une notion centrale et les propriétaires essaient de plus en plus de développer leurs exploitations. Ainsi, à partir des années 1770, des terres du Médoc inaccessibles vont être investies pour y développer de l'agriculture. Les îles sableuses et recouvertes de dépôts alluvionnaires de l'estuaire vont être atterries et seront cultivées par la suite en vue de leur richesse, marquant un véritable tournant entre les habitants et leurs territoires.

COMPARAISON DE CARTES SUR LE MÊME LIEU À DES ÉPOQUES DIFFÉRENTES

CARTE DE BELLEYME, VERS 1770, ÎLE DE MACAU



5. DESSÈCHEMENT DES MARAIS

Un nouvel élan de dessèchement des marais parvient enfin à réaliser des travaux dans les marais de Labarde-Cantenac (1827-1839), d'Arcins-Soussans (avant 1823) et de Saint-Julien-Beychevelle (1823) les transformant en prairies agricoles. Les systèmes hydrauliques se sont construits au fur et à mesure en évoluant vers les systèmes connus aujourd'hui. Ces changements ont transformé les paysages du Médoc devenus caractéristiques sous cette forme.

CARTE DE L'ÉTAT - MAJOR, 1820-1866, ÎLE DE MACAU

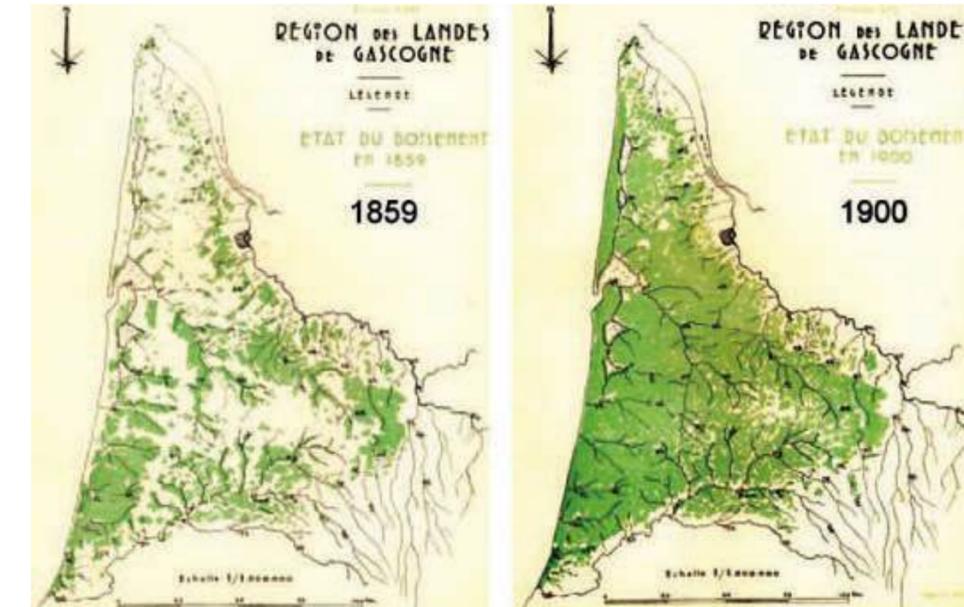


6. LOI D'ASSAINISSEMENT DES LANDES DE GASCOGNE

Cette loi vise à l'assainissement et la mise en culture des landes de Gascogne dans une démarche globale d'assécher les zones marécageuses du Sud-Ouest de la France, afin d'intensifier l'agriculture et l'utilisation des sols mais également lutter contre les inondations. En effet, cette loi vise à créer un réseau de fossés, de canaux et de digues pour que les eaux se déversent vers l'estuaire en passant par les marais. Cette loi a permis le développement d'activités comme la sylviculture avec ses horizons de pinèdes aujourd'hui devenues un motif caractéristique du territoire.

Cependant elle a aussi créé des déséquilibres hydrauliques et contraint le territoire à une organisation peu naturelle pour lui, ayant pour conséquence la dégradation ponctuelle de certains ouvrages nécessitant des interventions techniques comme pour les fossés qui s'ensablent, les écluses qui se bloquent ou encore les digues qui se creusent. Cette loi est l'une des dernières qui a transformé de manière caractéristique l'organisation et les paysages du territoire.

REPRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION DES FORÊTS EN AQUITAINE



In C. Jolivet, 2007, Les sols du massif forestier des Landes de Gascogne, *Revue forestière fr.* «Carte réalisée d'après les cartes de Cassini et de Belleyme.»

AVANT L'ASSAINISSEMENT



Jean-Louis Gintrac, 1850, Peinture, Avant l'assainissement des Landes de Gascogne

C. ESSORS DE LA VIGNE ET DU COMMERCE MARITIME , À PARTIR DU XVIII^{ÈME} SIÈCLE JUSQU'AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

1. DÉVELOPPEMENT DE LA VITICULTURE ET EXPORTATIONS AU DELÀ DU TERRITOIRE FRANÇAIS

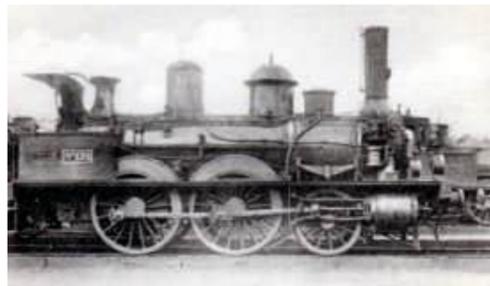
La vigne est établie sur le territoire depuis l'Antiquité, elle a toujours été présente mais c'est à partir du XVIII^{ème} qu'elle connaît un essor particulier, grâce notamment aux grandes politiques d'aménagements du territoire présentée précédemment, permettant une plus grande disponibilité en terres cultivables. Le vin médocain et bordelais plus généralement se fait connaître dans toute la France et par-delà les frontières. La position stratégique de Bordeaux lui permet d'être en première ligne pour l'exportation par voie maritime notamment vers l'Angleterre.

2. ÉCHANGES AVEC L'ANGLETERRE FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT DES PETITS PORTS MÉDOCAINS ET DES GRANDS PORTS DE COMMERCE

Ces échanges commerciaux par voie maritime ont permis le développement de ports sur le territoire et sont devenus un véritable moteur économique. Les ports de Bordeaux et de Pauillac ont joué un rôle très important pour l'exportation à l'international tandis que d'autres petits ports médocains se sont développés à une échelle plus locale pour acheminer de la marchandise, liée à la viticulture. Les ports d'Issan, d'Arcins et de Macau, ont par exemple été exploités et fréquentés par les gabarres qui n'ont cessé d'évoluer. Ces activités ont disparu dans l'ombre des ports plus concurrentiels de Bordeaux et Pauillac.

3. L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'arrivée du chemin de fer en 1881, marque un tournant majeur dans la révolution industrielle du Médoc car il permet de traverser cette longue péninsule, favorisant le déplacement des marchandises et des populations vers des destinations touristiques comme Soulac ou vers des villes où l'activité viticole est importante. Ainsi le chemin de fer favorise le développement des villes, des infrastructures et des activités liées, cet essor est notable dans le tissu actuel par le développement de bourgs ou de lotissements autour des gares.



Locomotive MIDI type 120 ayant circulé sur la ligne du Médoc, Orget.A, Photographie, 1905



L. Gauthier, 1804, Huile sur toile, Port de Bordeaux, Cliché du MBA de Bordeaux

RECONDUCTION PHOTOGRAPHIQUE DU PORT DE SAINT-ESTÈPHE



Port de Beychevelle, Photographie, issue du livre, Thiney, Marie-José, 2003, Fascinant Médoc, Édition Sud Ouest



Port de Beychevelle, Photographie personnelle, avril 2025

1855

4. OFFICIALISATION DE LA CLASSIFICATION DES GRANDS CRUS

Le prestige du vignoble médocain était déjà reconnu au XIX^{ème} siècle, en effet des classements regroupaient tous les meilleurs domaines viticoles en fonction de zones géographiques précises. La notion de terroirs était ainsi déjà comprise et son influence sur les arômes du vin également. Les châteaux les plus renommés comme le Margaux, Latour et Laffite étaient déjà présents dans ces classements.

La classification des grands crus en 1855 a permis une organisation des domaines viticoles en 5 catégories de crus, regroupant plusieurs châteaux, devenant symbole de qualité. Cette classification a été établie à la demande de Napoléon III pour l'exposition universelle de 1855, pour valoriser les vins de la région en plein essor à ce moment. Il s'agit d'un classement historique il a ainsi été très peu révisé. Ainsi, on peut penser qu'il est parfois biaisé par rapport à la situation actuelle. Il a cependant permis d'officialiser et de valoriser les vins médocains et participe toujours à leur prestige.



Blason et diplôme d'honneur de la classification des grands crus de 1855.

1936

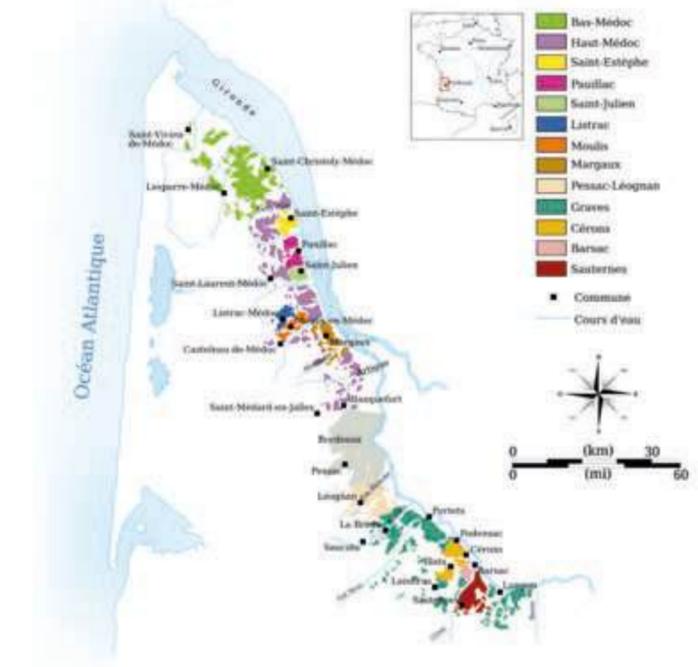
1954

5. CRÉATION DES AOC MARGAUX ET HAUT-MÉDOC

Le maintien de la classification des grands crus de 1855 a entraîné la création de nouvelles appellations qui ont structuré le territoire du Médoc. L'appellation d'Origine Contrôlée Margaux (1954) et Haut-Médoc créées (1936) permettent de valoriser et de différencier deux secteurs géographiques différents possédant un terroir produisant des vins de grande qualité. La distinction de ces terroirs a ainsi mis en évidence les différentes qualités géologiques qui sont aujourd'hui des critères de prestige.

Les appellations permettent ainsi d'obtenir une reconnaissance à l'international mais également de standardiser les pratiques viticoles en fonction de chaque zone et des différents cahiers des charges. Cette hiérarchisation a ainsi eu des effets sur la structure et les lieux de développement des vignobles mais a également accentué les disparités économiques entre les domaines possédant des terres bien classés et les autres qui ne font pas parti des limites parcellaires.

CARTOGRAPHIE DES TERROIRS VITICOLES DANS LE MÉDOC



Les régions viticoles du Médoc, des Graves et de Sauternes, 2008, Guide personnel des vins

D. GRANDS BOULEVERSEMENTS DU SYSTÈME PASTORAL, DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XX^{ÈME} SIÈCLE

1950 - 1970

1. MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE

La mécanisation de l'agriculture se fait ressentir à partir des années 1950 dans le Médoc bien qu'elle ait commencé de manière plus précoce dans l'ensemble du monde agricole français. Dans la viticulture, elle permet de rendre le travail plus productif. Cependant, dans un certain nombre de châteaux notamment les plus prestigieux, le travail à la main est conservé dans un souci de maintien du savoir-faire.

Cette grande évolution se fait davantage ressentir dans les activités agricoles présentes dans les terres en bord d'estuaire. Aujourd'hui toutes les actions liées à l'élevage sont mécanisées par des tracteurs comme l'épandage dans les parcelles, la fauche des foins ou bien encore la mise en bales du foin. Cette évolution a également eu un impact sur l'architecture faisant apparaître de grands hangars métalliques et laissant à l'abandon certaines anciennes étables et granges.

La mécanisation globale de l'agriculture remplace les animaux utilisés comme force de travail et ainsi rend leur présence moindre dans le territoire.

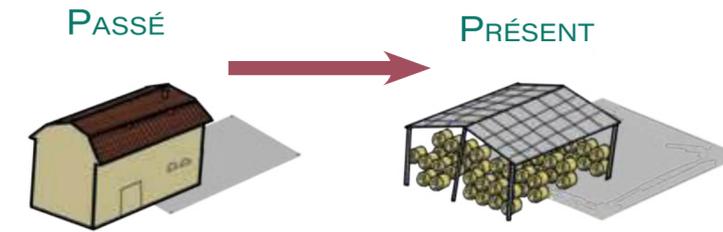
1970 - 1990

2. GRAND ESSOR DU VIN ET DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME

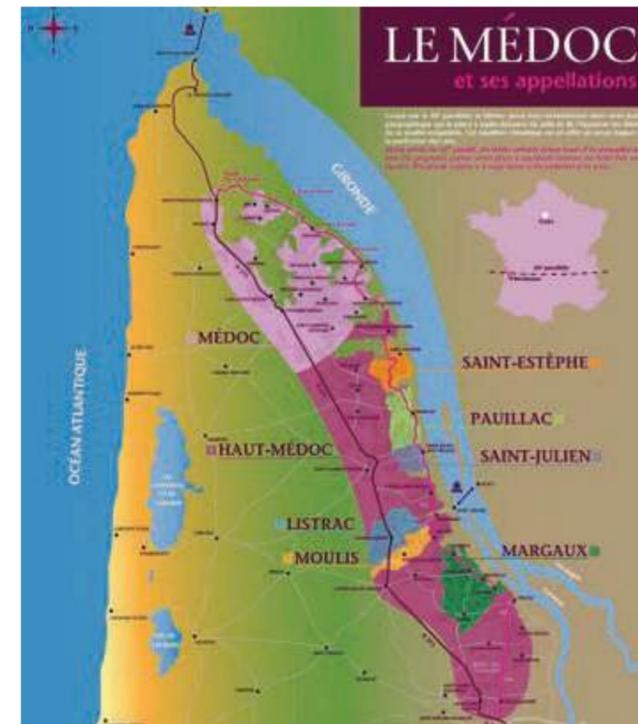
Le vin bordelais, reconnu à l'international après plusieurs siècles d'évolution, va connaître un nouvel essor à la fin du XX^{ème} siècle porté par le développement de l'œnotourisme. Les châteaux ouvrent leurs portes et font visiter leurs chais à partir des années 1980, donnant à voir leur technique et leur savoir-faire. Les clients de tous horizons sont curieux de découvrir les méthodes de production de ces produits luxueux entraînant un attrait encore plus fort pour ces vins et leur commercialisation.

Dans cette démarche de mise en valeur de l'activité viticole et de la renommée des châteaux, la route départementale D2, reliant la ville de Blanquefort à celle de Pauillac, est renommée en 2003 « Route des châteaux ». Cette route qui dessert une longue bande du Médoc traverse également des communes viticoles célèbres comme Margaux-Cantenac, Saint-Julien-Beychevelle ou encore Pauillac, créant un axe panoramique et touristique au travers des châteaux les plus renommés dans le monde.

MODERNISATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES



DÉVELOPPEMENT DES ROUTES TOURISTIQUES À TRAVERS LES APPELLATIONS



Cartographie, S.n., issue du site internet Médoc-bordeaux.com

La mécanisation de la viticulture



Culture de la vigne avec un tracteur, [Photographie], après la Seconde Guerre Mondiale, site internet officiel du Ministère de l'Agriculture

II. ÉVOLUTION DES PAYSAGES AVANT ET APRÈS LE BOULEVERSEMENT DU SYSTÈME PASTORAL

A. A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

1. LE PASTORALISME COMME MAILLON D'UN SYSTÈME DRAINÉ PAR L'ACTIVITÉ VITICOLE

BLOC-DIAGRAMMES DES UNITÉS DE PAYSAGE AU XX^{ÈME} SIÈCLE

« Ceux qui ont des parcelles viticoles ont aussi des pâtures, souvent une parcelle forestière et une parcelle dans les marais. »

Parole habitante

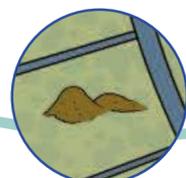


Le plateau forestier
Transhumance



Pâturage des brebis dans les grèves en hiver
Terres sèches pour les animaux et fumier pour la vigne

Le marais asséché
Pâturage



Fumier produit dans le territoire récupéré pour les grands maraîchage au Nord de Bordeaux

L'estuaire et ses berges
Commerce



Commerce maritime pour la vigne - transport de barriques

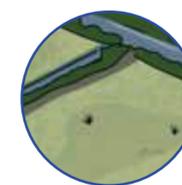


Les châteaux et exploitants font pâturer leur animaux pour le travail des vignes ou pour la production de lait dans les rives estuariennes

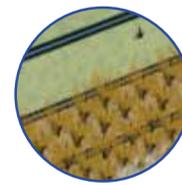
Les croupes viticoles
Vigne et pâturage

Le marais mouillé

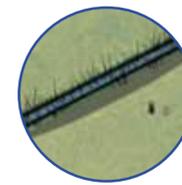
Parcelles au service de l'activité viticole



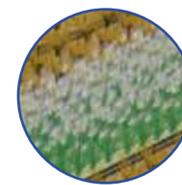
Vaches pour la production en lait des châteaux



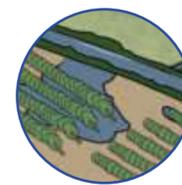
Parcelles de Jonc : vîmes pour attacher la vigne



Matrace : herbe qui pousse dans les fossés utilisées pour l'étanchéité des bouchons des barriques



Roseau : planté dans les marais pour faire de la litière aux animaux des croupes viticoles



Vigne en bordure et dans les marais : tuer le phylloxéra par l'inondation



Fumier produit dans les basses terres : a mandement des parcelles viticoles

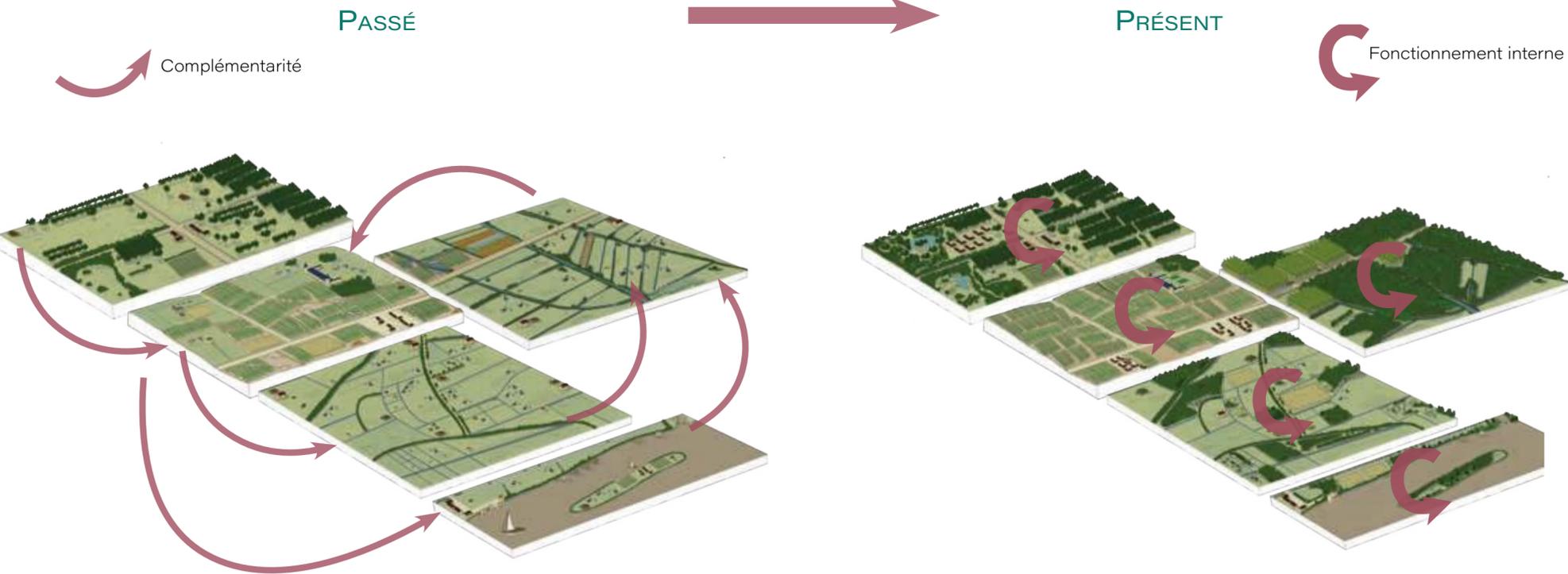
A l'époque le pastoralisme en lien avec l'activité viticole était un lien fort qui permettait à chaque unités de paysages d'être complémentaires entre elles.

- L'estuaire et ses berges agissent sur ...
- Le marais asséché agit sur ...
- Le marais mouillé agit sur ...
- Les croupes viticoles agissent sur ...
- Le plateau forestier agit sur ...



2. PERTE DE LA COMPLEXITÉ DES INTER-RELATIONS

SCHEMAS DES ÉVOLUTIONS DES SYSTÈMES PAYSAGERS AU COURS DU XX^{ÈME} SIÈCLE, AVANT ET APRÈS LE BOULEVERSEMENT



Complémentarité entre unités: avec pour lien majeur le pastoralisme et l'activité viticole.

Cloisonnement des unités : physiquement et dans leurs activités

Production graphique personnelle

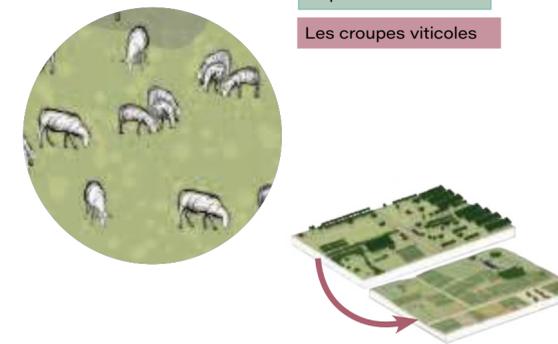
3. TYPE DE PRÉSENCE ANIMALE : UNE SOCIÉTÉ PASTORALE PAR OPPORTUNISME

Les animaux sont présents sur ce territoire pour différentes raisons et sous différentes formes. Le Médoc n'est pas une société qui s'est construit par le pastoralisme mais a plutôt développé ses activités d'élevage dans le but d'exploiter des sols qui n'étaient pas intéressants pour l'agriculture. Le pastoralisme se développe ainsi dans le but de valoriser des terres non cultivables et devient un élément marquant du paysage passé.

Principales plantes consommées par les animaux, liées au milieu:

Le plateau forestier	Le marais asséché	Les croupes viticoles
 Festuca ovina	 Calluna vulgaris	 Onobrychis viciifolia
 Carex sp.	 Poa palustris	 Lotus corniculatus
Ovin	Bovin et équin	Bovin, équin et ovin
	 Taraxacum sp.	 Lolium perenne
		 Trifolium incarnatum

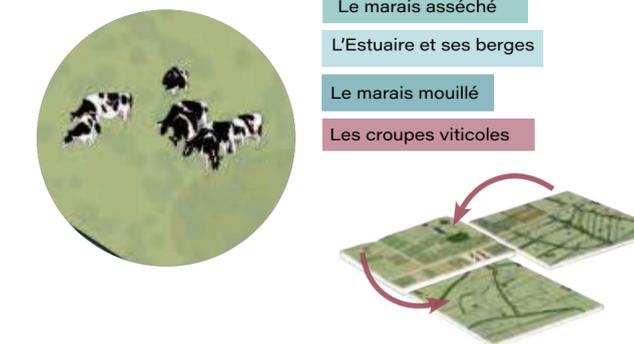
ELEVAGE OVIN Présent sur :



Des troupeaux de moutons sont présents dans les terres **acides des landes**, où le sol est **sec, très drainant car sableux** et où il est difficile de pratiquer une culture. Les moutons passent une partie de l'année dans le plateau forestier à la lisière des forêts de pins puis sont déplacés dans les graves, terres qui échappent à la trop grande humidité de l'hiver situées dans les croupes viticoles.

Aujourd'hui cette pratique a presque totalement disparu.

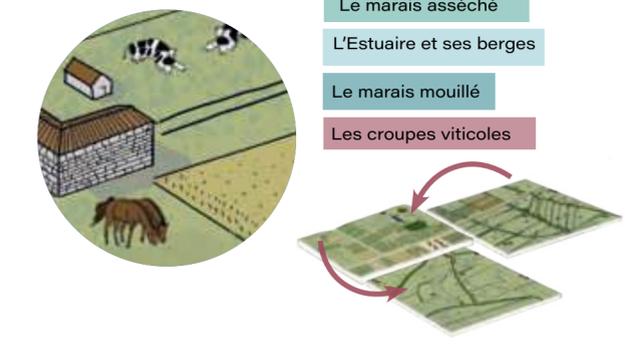
ELEVAGE BOVIN Présent sur :



Les bovins étaient présents en grand nombre tant bien sur les rives estuariennes que sur les croupes viticoles, témoins d'une grande activité d'**élevage laitier** dans le Médoc. Ils formaient des grands troupeaux et l'espace dédié à leurs prairies était nombreux au vu de la grande disponibilité en **terres argilo-humides** sur le territoire.

Aujourd'hui les vaches sont largement moins nombreuses mais l'activité d'élevage laitier subsiste en petite quantité. En revanche l'élevage bovin pour la production de viande est un peu plus développé et maintient une présence animale sur les rives estuariennes. L'élevage s'étant professionnalisé, il n'y a plus que les grands éleveurs qui disposent de troupeaux alors qu'autrefois, chaque famille disposait de bêtes pour son usage individuel.

ELEVAGE BOVIN ET ÉQUIN Présent sur :



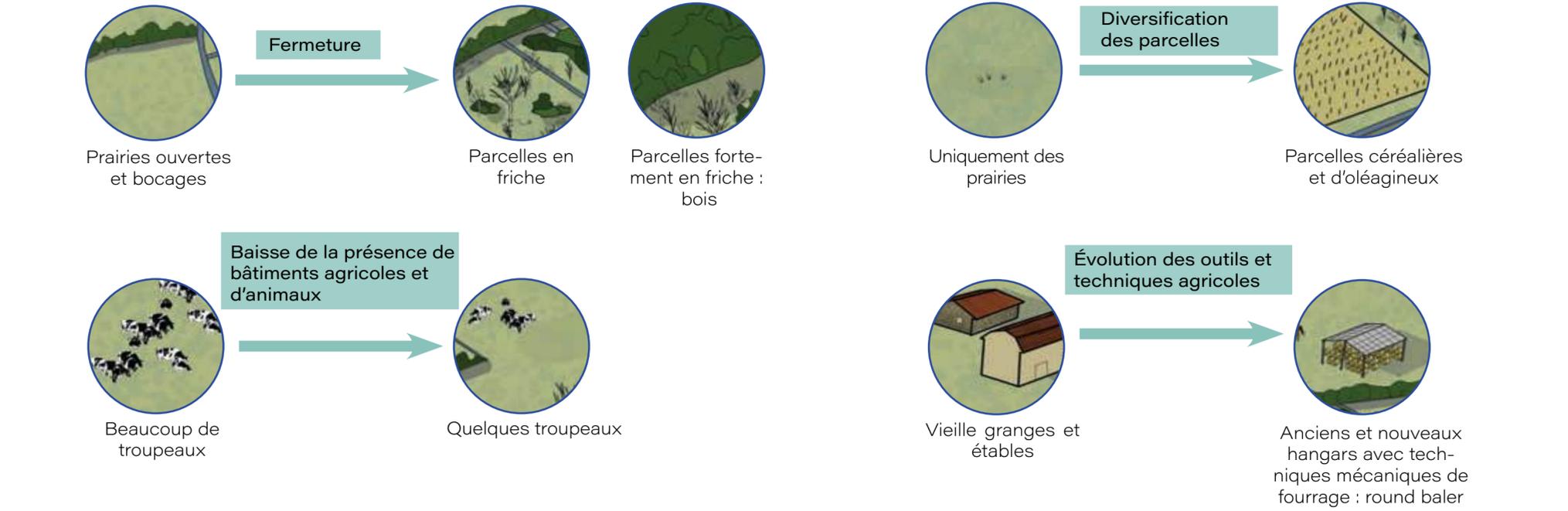
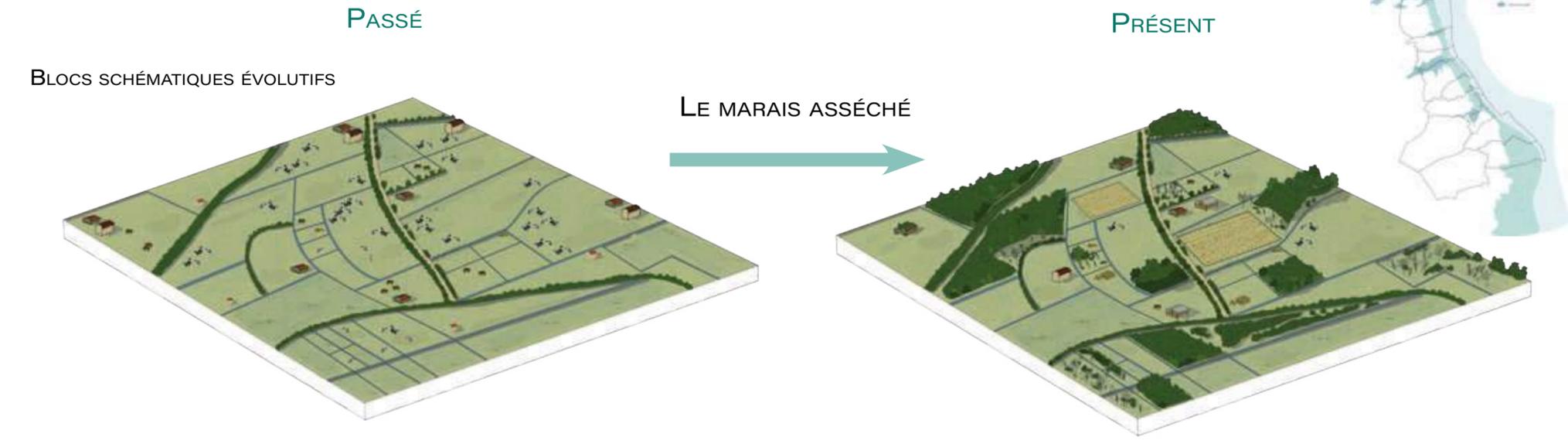
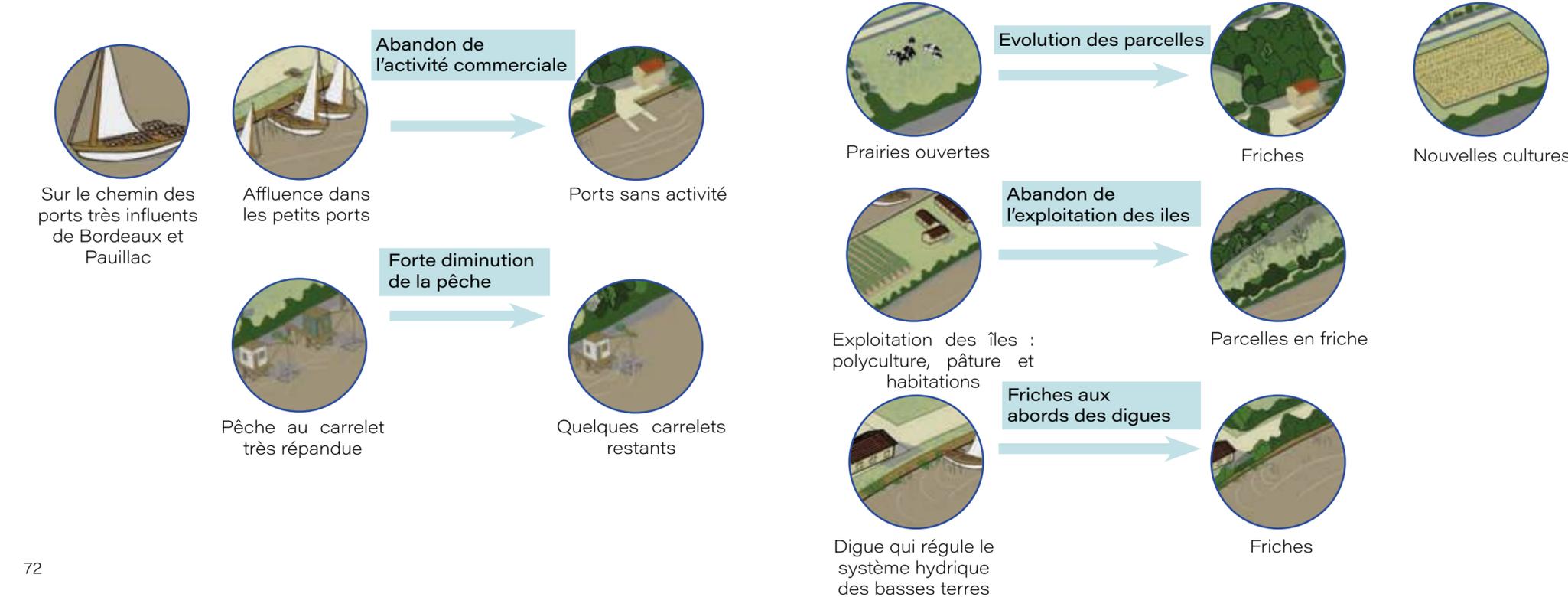
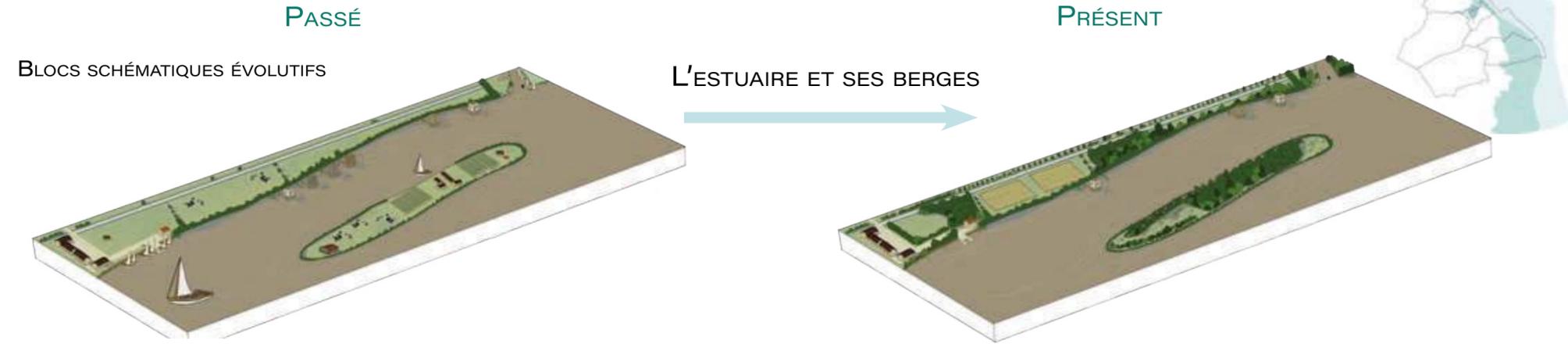
Les exploitants agricoles utilisaient des animaux comme les chevaux ou des vaches pour **travailler dans les parcelles notamment viticoles**. Il en résultait par la suite la présence de ces animaux, pâturant sur des terres situées sur les croupes viticoles **graveleuses** ou sur les rives estuariennes. Ils étaient présents en petits troupeaux pour servir aux cultures des grands châteaux ou des petits exploitants.

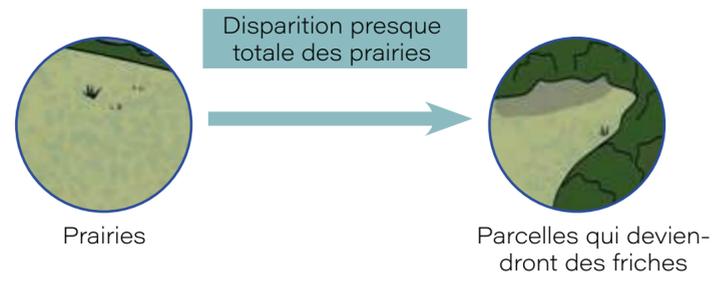
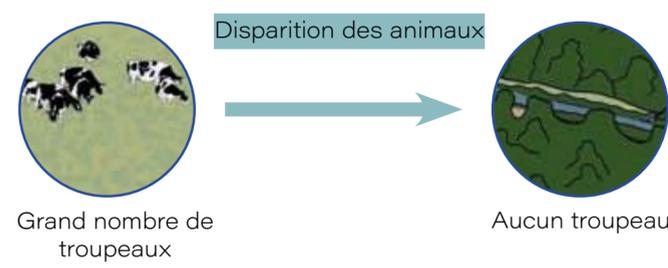
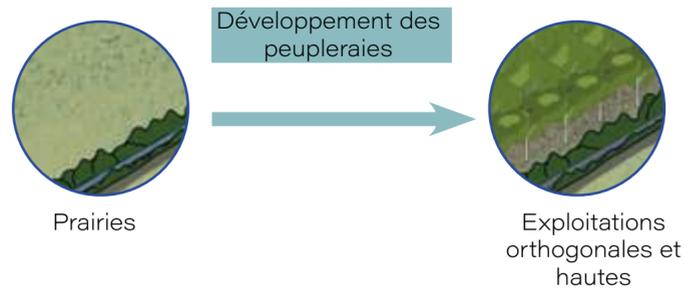
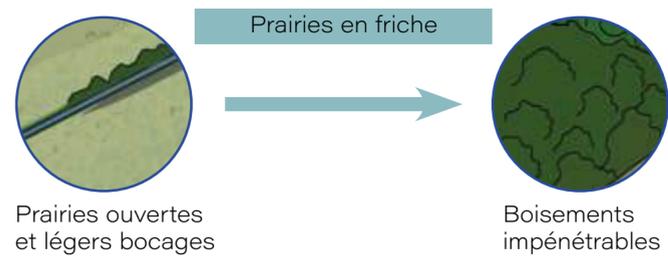
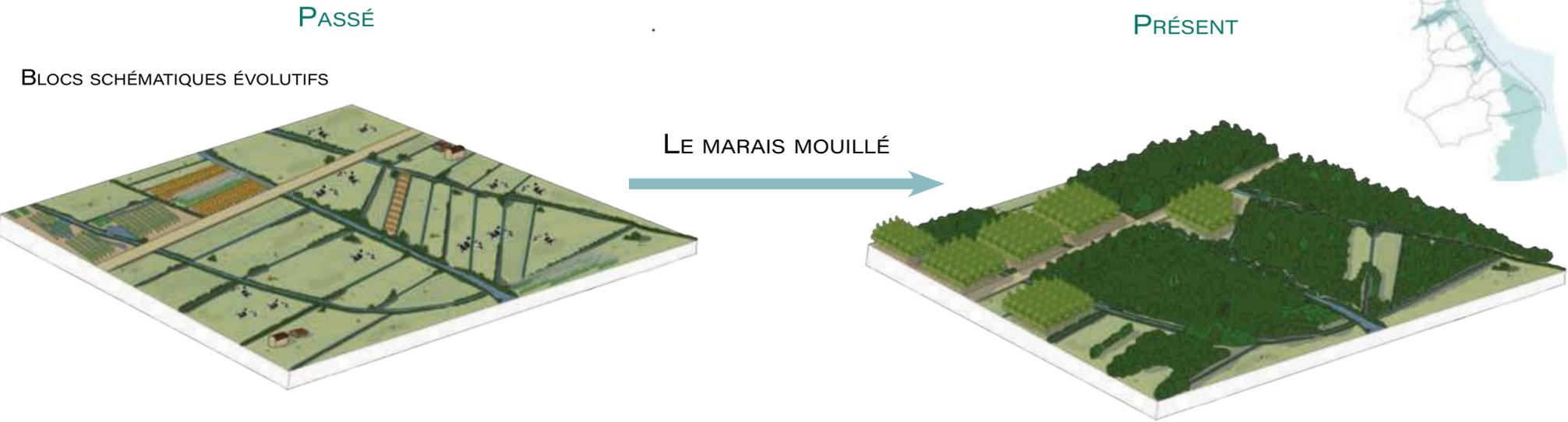
Aujourd'hui, il n'y a plus d'animaux pour le travail. Il est possible de retrouver de l'élevage équin sous la forme de quelques centres équestres, au profit d'activité de loisirs drainée par l'augmentation de la population et la proximité avec la métropole.

B. A L'ÉCHELLE DES UNITÉS

1. LES RIVES ESTUARIENNES

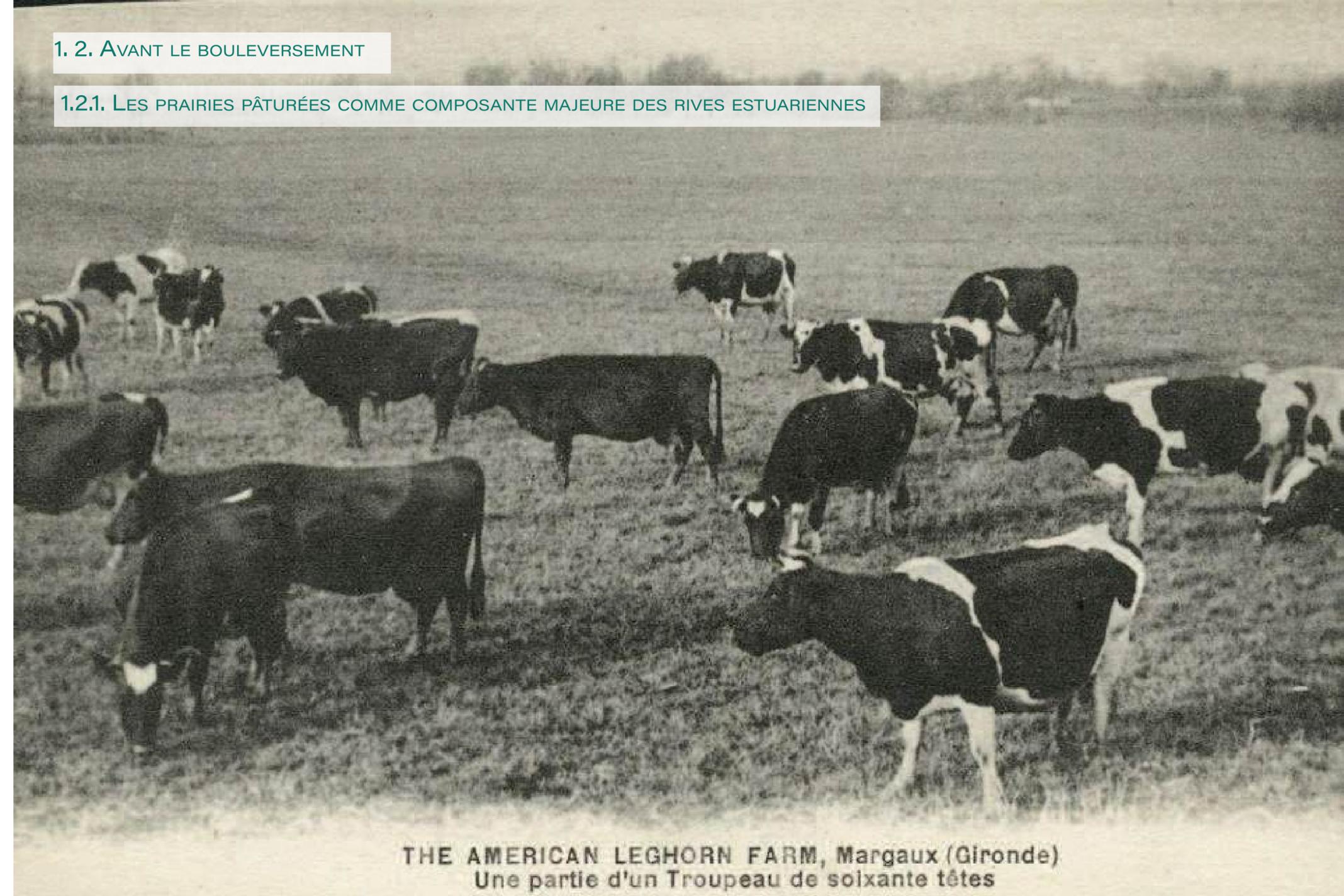
1.1 SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS





1. 2. AVANT LE BOULEVERSEMENT

1.2.1. LES PRAIRIES PÂTURÉES COMME COMPOSANTE MAJEURE DES RIVES ESTUARIENNES



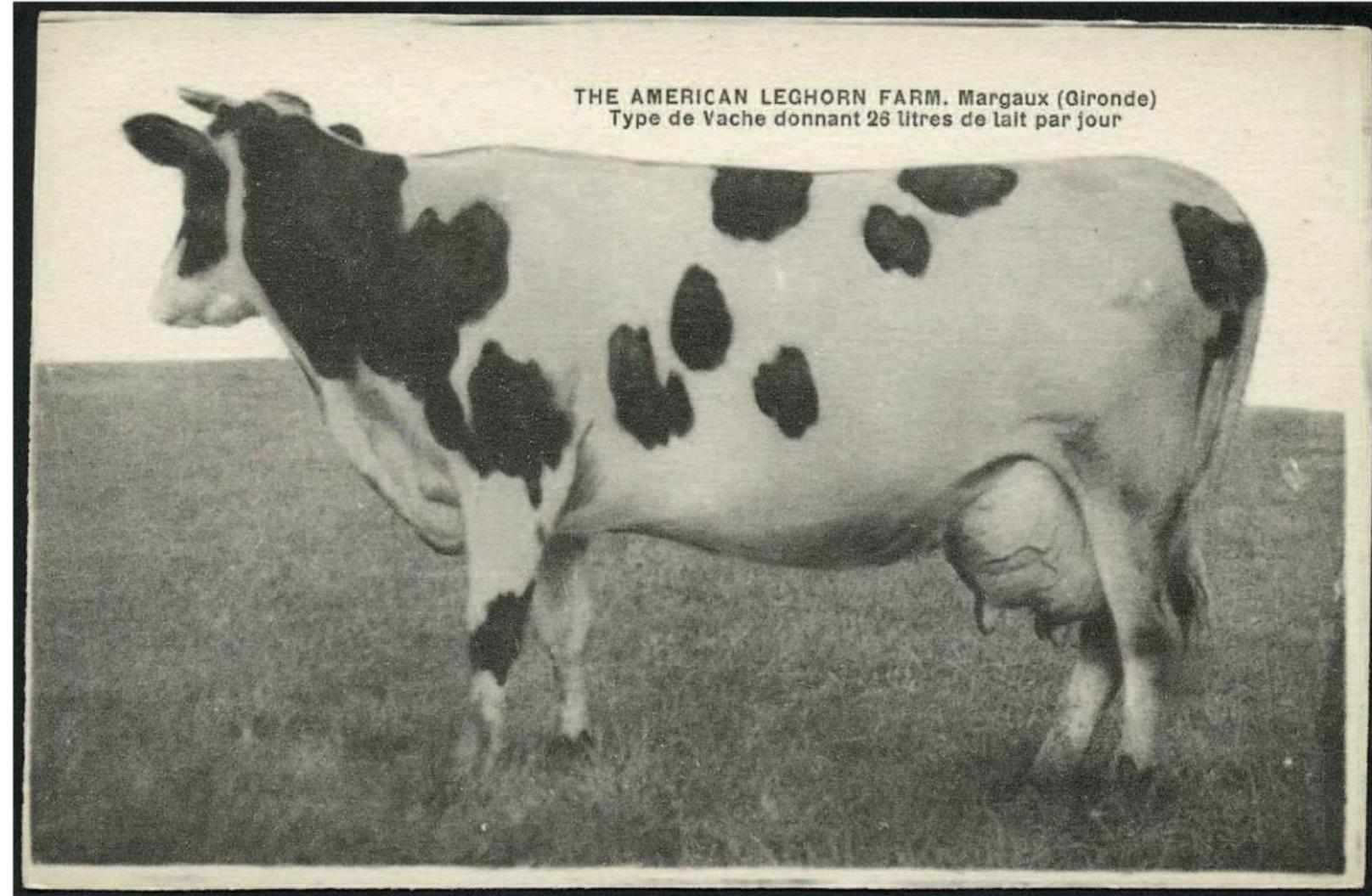
THE AMERICAN LEGHORN FARM, Margaux (Gironde)
Une partie d'un Troupeau de soixante têtes

Une partie d'un troupeau de soixante têtes, [Carte postale], XX^{ème} siècle, (Cote : 4 Fi 3394) , Archives du département de la Gironde

1.2.2. LE PAYSAGE DU LAIT

LES VACHES LAITIÈRES TRÈS PRÉSENTES AU XX^{ÈME} SIÈCLE

Autrefois le Sud du Médoc était largement composé de prairies de fauches ou de pâtures. La présence animale due à la forte disponibilité en terres humides argilo-limoneuses a permis le développement d'une grande activité d'élevage. Les vaches servaient généralement à l'élevage laitier, très répandu et caractéristique d'une campagne située à proximité de développement démographique, faisant augmenter la demande en produit laitier.



The american leghorn farm, Type de vache donnant 26 litres de lait par jour, [Carte postale], XX^{ème} siècle, (Cote : 4 Fi 3393), Archives du département de la Gironde

1.3. CONSÉQUENCES APRÈS LE BOULEVERSEMENT

1.3.1. DIMINUTION DU BESOIN D'ANIMAUX ET DÉPRISE AGRICOLE

Abandon de certaines activités agricoles et de leurs outils



Etable en ruine dans le marais, Photographie personnelle, Ludon-Médoc



Ancienne étable à vache ,Photographie, construite dans la deuxième moitié du 19ème siècle, Archives de la région Nouvelle-Aquitaine



Bâtiments agricoles en ruine dans le marais, Photographie personnelle, Cussac-Fort-Médoc

La mécanisation de l'agriculture a entraîné une baisse du besoin en animaux, n'étant plus sollicités comme force de travail. De fait, certains ouvrages liés à l'élevage ont été abandonnés et la présence animale a fortement diminué sur le territoire notamment sur les croupes viticoles.

De plus, un phénomène de déprise agricole s'est répandu sur tout le territoire français faisant chuter le nombre d'exploitants et d'éleveurs. Les conséquences sont similaires que pour la mécanisation, à savoir : la forte diminution de la présence animale liée à l'élevage bovin ou ovin et l'abandon de certains ouvrages agricoles.

Ainsi, l'activité agricole a nettement diminué sur le territoire par ces deux facteurs rendant la présence animale moindre.

GRAPHIQUE DE L'ÉVOLUTION DES EXPLOITANTS AGRICOLES ENTRE 2010 ET 2021, TRADUISANT UNE DÉPRISE AGRICOLE TOUJOURS PRÉSENTE

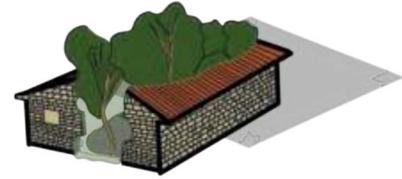


Graphique du recensement de la population (RP), INSEE, exploitation complémentaire

1.3.2. PROFESSIONNALISATION DE L'ÉLEVAGE

De plus des réglementations sanitaires encadrant l'élevage ont vu le jour au cours du XX^{ème} siècle avec notamment la loi du 6 mai 1982, qui, modifiant le Code rural, introduit des mesures visant à rendre davantage traçables les animaux et à lutter contre les maladies. Elle oblige les éleveurs à déclarer les naissances, les décès et les ventes, rendant beaucoup plus encadrée la gestion des animaux. Ces mesures ont créé des contraintes administratives trop importantes décourageant les particuliers à continuer l'élevage.

Ainsi, cela a entraîné une professionnalisation de l'activité de l'élevage et un monopole cette l'activité par les gros exploitants. Il s'agit d'un facteur supplémentaire qui a fait diminuer considérablement la présence animale dans les prairies.



1.3.3. REMPLACEMENT DES PRAIRIES PAR DES FRICHES, FERMETURE DU PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Beaucoup de prairies ont été abandonnées car il n'y a plus suffisamment d'animaux pour les pâturer. Cette dynamique se poursuit actuellement, ce qui entraîne une croissance importante de la végétation, créant des friches sur beaucoup de parcelles non utilisées.

Ces friches sont observables à différents stades d'avancement et souvent atteignent l'état d'un boisement épais fermant les vues du paysage et fermant les unités sur elles-mêmes. Les prairies autrefois vectrices de lien perdent cette qualité.

COMPARAISON DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

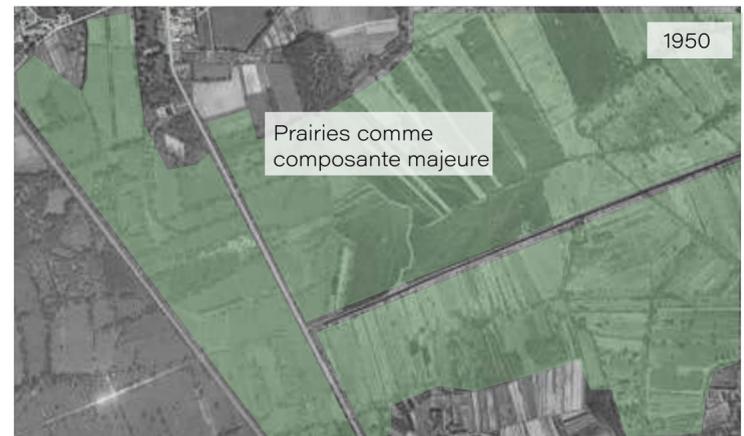


Photographie aérienne, Géoportail, 1950

Le marais asséché

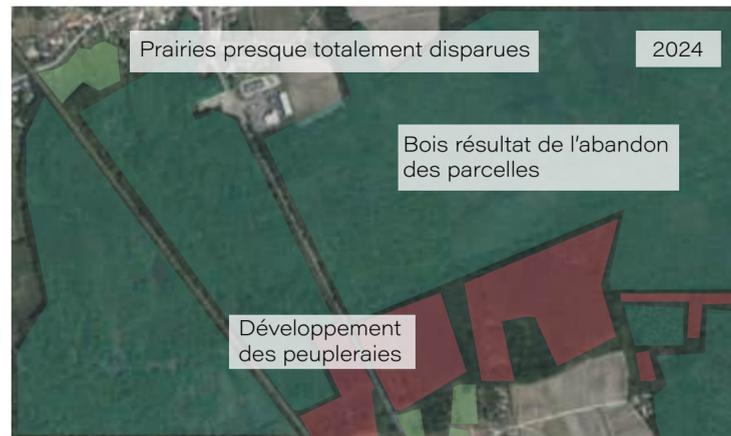


Photographie aérienne, Géoportail, 2024



Photographie aérienne, Géoportail, 1950

Le marais mouillé



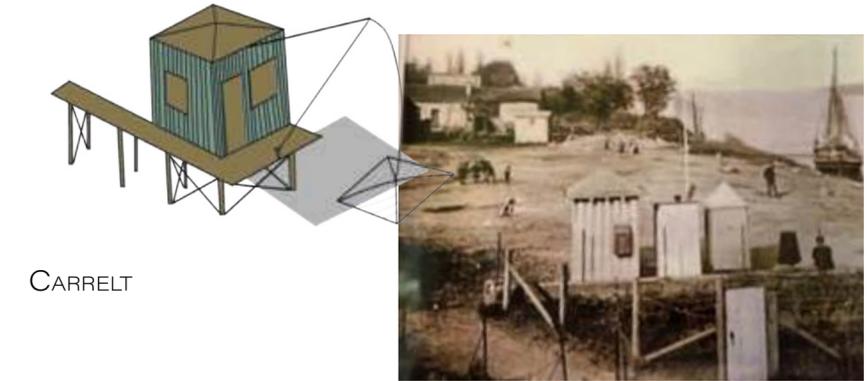
Photographie aérienne, Géoportail, 2024

Malgré cette forte diminution du pastoralisme, certaines activités subsistent notamment dans le marais asséché où de nouvelles activités ont vu le jour depuis les années 1950.

La « folie du maïs » de 1976 se fait ressentir dans le marais asséché et de larges parcelles de céréales se développent sur ces terres afin de rendre rentable ces parcelles en déprise. Pour le marais mouillé, certaines parcelles devenues des friches boisées sont réutilisées pour l'exploitation du peuplier, permettant de rendre productif un espace complexe à cultiver.

1.3.4. ABANDON PROGRESSIF DES PETITES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Le déplacement des flux commerciaux vers les grands ports de Bordeaux et Pauillac a fait cesser l'activité des petits ports qui ont été abandonnés progressivement. Certains usages récréatifs ont subsisté mais se sont également amoindris petit à petit. Les berges sont ainsi peu utilisées, n'ayant plus de points d'attraction en leur bord, pour favoriser la traversée des marais. On y croise peu de personnes et les rives deviennent des friches.



CARRELT

Guinguette du Port de Macau, [Carte postale], vers 1950, (prise en photo sur des archives personnelles du restaurant Chez Quinquin à Macau)

1.3.5. PERTE D'IDENTITÉ DES RIVES ESTUARIENNES ET FERMETURE DES PAYSAGES

Enfermement de chaque espace sur lui-même et perte de connexion avec les autres unités

Les nouveaux paysages des rives estuariennes sont de plus en plus soumis au développement de friches sur les parcelles créant une fermeture de ces sous-unités entre elles. Elles étaient autrefois liées par l'exposition à l'eau de l'estuaire et la présence de prairies de fauche et de pâtures.

Aujourd'hui, les activités qui s'y sont développées de manière indépendante rendent plus difficile la lecture de cette grande bande au bord d'estuaire. Il en résulte d'un paysage composite, aux nombreuses activités mais peu développées.

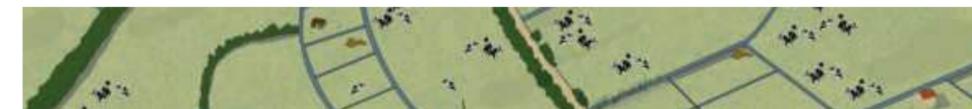
AVANT LE BOULEVERSEMENT



APRÈS LE BOULEVERSEMENT

Unité entre les paysages grâce au pastoralisme

Paysage composite aux activités hétéroclites



Le marais asséché



Le marais asséché



Le marais mouillé



Le marais mouillé



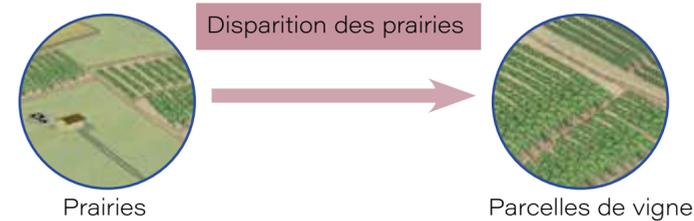
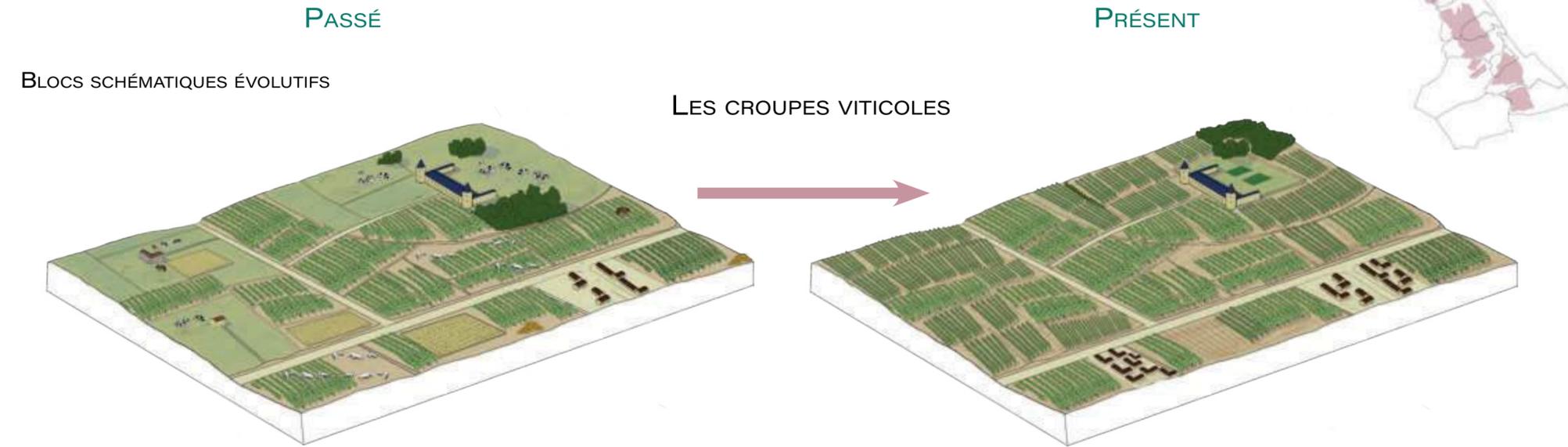
L'estuaire et ses berges



L'estuaire et ses berges

2. LES CROUPES VITICOLES

2.1. SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS



Productions graphiques personnelles

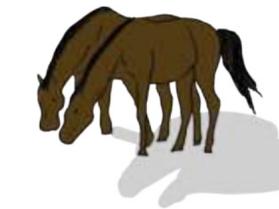
2.2. AVANT LE BOULEVERSEMENT

2.2.1. LES ANIMAUX COMME FORCE DE TRAVAIL DANS LA VIGNE



Les animaux comme force de travail, [Lithographie], moitié du XX^{ème} siècle, Archives inventaire culturel et patrimonial de Nouvelle Aquitaine

En plus de leur rôle de force de travail, les animaux participaient à l'entretien des milieux car en pâture ils maintenaient ces derniers ouverts. Leur fumier permettait d'enrichir les terres. Les animaux avaient également pour rôle secondaire le désherbage naturel, comme le faisaient les moutons au pied des vignes.



Les animaux avant la mécanisation de l'agriculture ont joué un rôle très important, notamment dans les parcelles viticoles du territoire. Ils permettaient d'effectuer des tâches difficiles pour l'homme comme le tractage de charges lourdes ou le labourage des terres. Les paysages agricoles étaient ainsi ponctués de la présence animale.



L.L., Vendanges dans le Médoc, L'arrivée à la Vigne, Les animaux comme force de travail, [Carte postale], moitié du 20^{ème} siècle, Archives du département de la Gironde

2.2.2. PÂTURES AU PIED DES CHÂTEAUX



Pâtures au pied du château, [Lithographie ou gravure], Sans mention d'auteur ni de date, reproduite dans *Fascinant Médoc*, 2018 Éditions SUD OUEST

2.3. CONSÉQUENCES APRÈS LE BOULEVERSEMENT

2.3.1. MONOPOLE DE LA VIGNE : SUPPRESSION DES PRAIRIES ET DE LA DIVERSITÉ

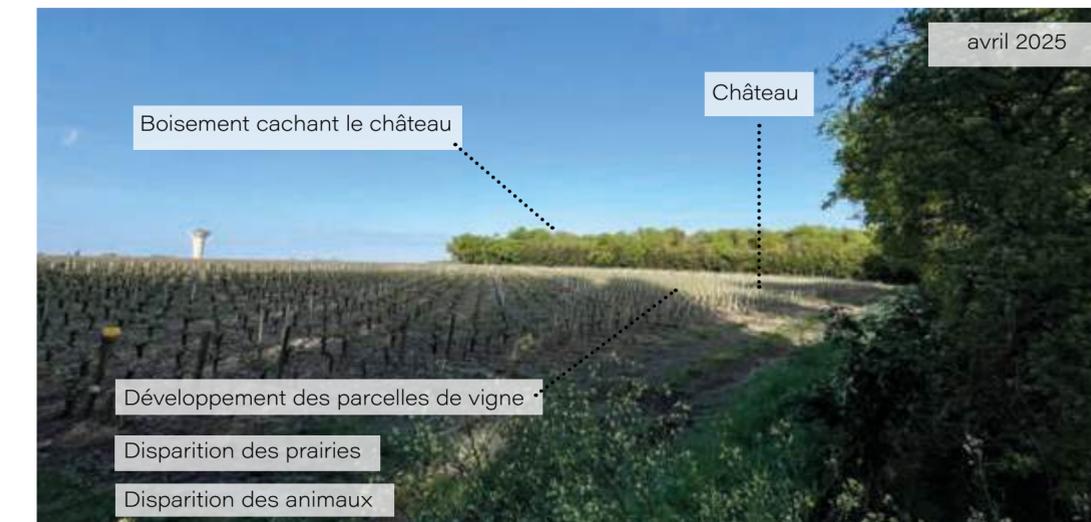
Le développement du prestige de la vigne a entraîné une suppression de la diversité des parcelles pour y planter le plus possible de rangs et ainsi maximiser la productivité et les profits.

RECONDUCTION PHOTOGRAPHIQUE



Château de Langoa, [Gravure], milieu du XIX^{ème} siècle, Archives municipales de Bordeaux

Les conséquences sont une homogénéisation du territoire, une perte de la diversité des motifs paysagers, de la biodiversité et de la présence animale sur cette unité.



Reproduction de la vue de la gravure, Photographie personnelle, Saint-Julien-Beychevelle

2.3.2. UN PAYSAGE HOMOGENÉISÉ : PERTE DE LIEN AVEC LES AUTRES UNITÉS

Les prairies et le pastoralisme étant anciennement le lien entre chaque unité, leur disparition a entraîné le repli des croupes viticoles sur elles-mêmes sans plus aucun échange avec les autres unités.

AVANT LE BOULEVERSEMENT



APRÈS LE BOULEVERSEMENT



2. 3. 3. REMEMBREMENT : RACHAT DES PETITS EXPLOITANTS PAR DES CHÂTEAUX RENOMMÉS

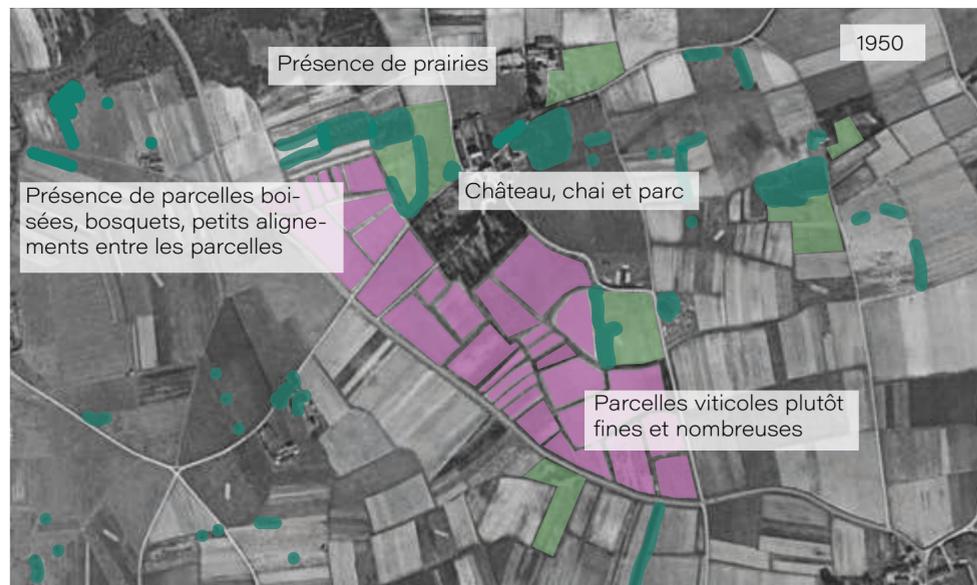
Les châteaux de grand renom ont racheté les parcelles des petits exploitants et ont regroupés des ensembles de terrains pour reformer et agrandir les parcelles cultivées. Le paysage s'est davantage homogénéisé en plus de la disparition des prairies et des boisements fréquents qui ponctuaient les horizons de vigne. La richesse et la gestion des terres s'est concentrée autour de propriétaires plus importants faisant disparaître le principe des métairies.

2. 3. 4. LE PRESTIGE DU VIGNOBLE MÉDOCAIN AU DÉTRIMENT DE SON LIEN PASSÉ AVEC LE PASTORALISME

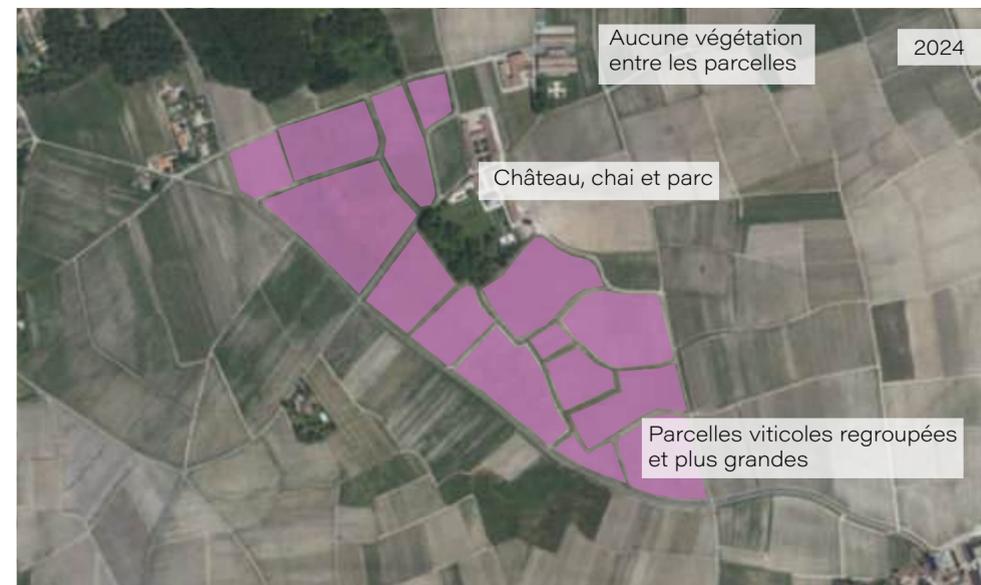
Certains châteaux qui possédaient un lien fort avec l'activité pastorale ont mis de côté leur patrimoine agricole pour favoriser la production viticole. Des châteaux possédaient des bergeries qui aujourd'hui n'existent plus.

COMPARAISON DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Parcelle regroupées, simplification du tracé et disparition des prairies



Photographie aérienne, Géoportail, 1950



Photographie aérienne, Géoportail, 2024

UN PAYSAGE HOMOGENÉISÉ

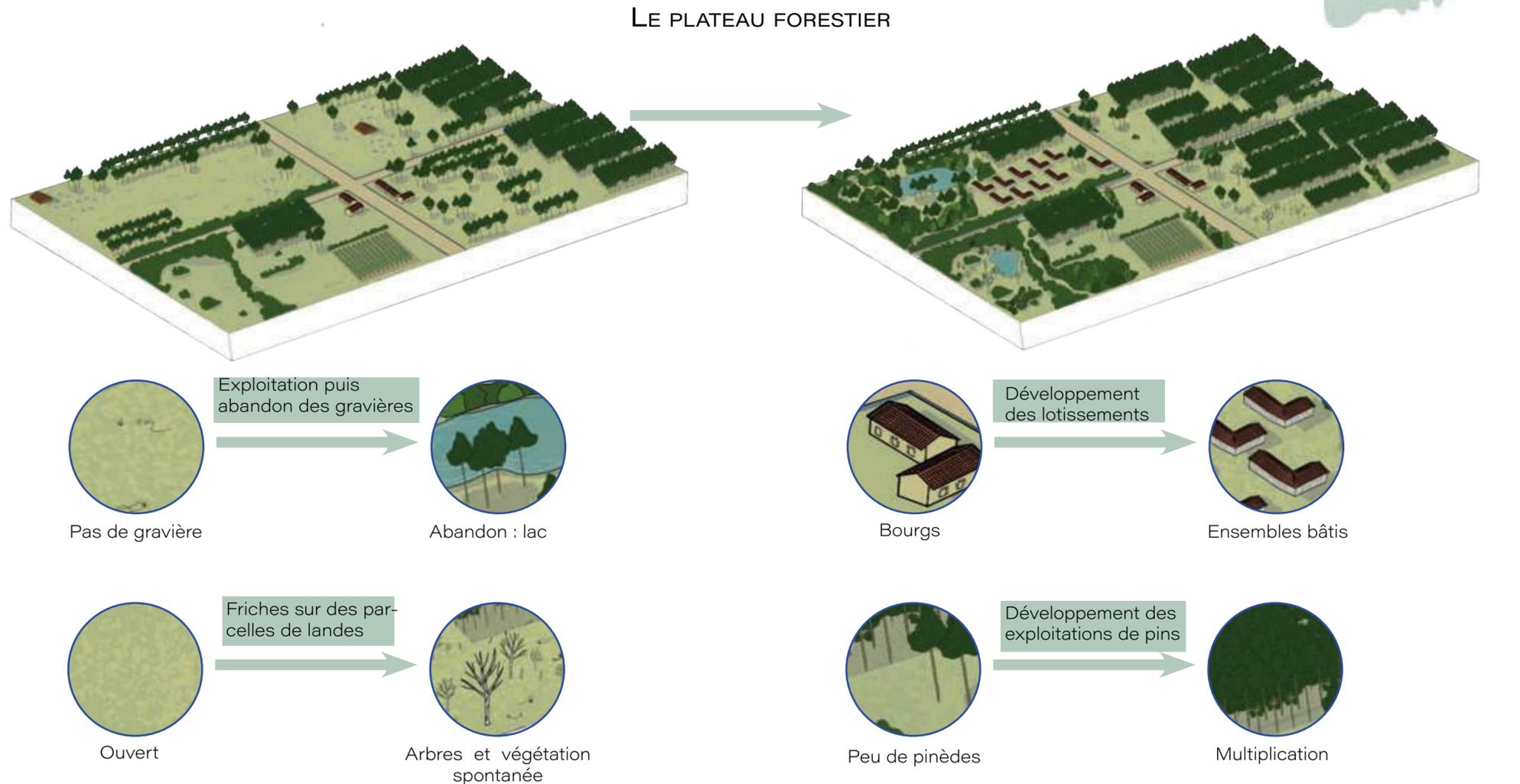


Étendue de vignes, Photographie personnelle, Saint-Julien-Beychevelle

3. LE PLATEAU FORESTIER

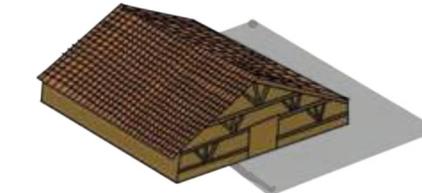
3.1. SYNTHÈSE DES EVOLUTIONS

BLOCS SCHÉMATIQUES ÉVOLUTIFS



3.2. AVANT LE BOULEVERSEMENT

3.2.1. LES PÂTURAGES DE LA BREBIS LANDAISE DANS LES PLATEAUX FORESTIERS



Exemple d'architecture liée à l'élevage ovin : courtious



Emile Vignes, Bergerie de des Matruques, [Photographie], Saint-Aubin-de-Médoc, reproduite sur le site internet Portes du Médoc, Cercle Historique Blanquefortais (CHB)

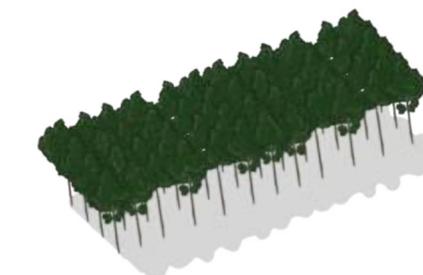
Les brebis notamment la brebis landaise faisaient partie intégrante du paysage du plateau forestier, représentant un élevage qui se fondait dans les grandes composantes de ce plateau. Le pâturage se faisait dans les espaces appelés landes, des prairies ouvertes, en lisière des bois. Grâce à des écrits historiques, nous savons que cette dynamique pastorale était déjà présente avant l'application de la loi d'assainissement des landes de Gascogne. En effet les bergers utilisaient des échasses pour se déplacer dans ces terres humides et gérer cette activité largement répandue dans tout le centre du Médoc. Les ovins jouaient également un rôle dans les échanges entre les unités du territoire par la transhumance. En hiver, lorsque les terres sont trop humides, les bergers les faisaient pâturer sur les croupes viticoles, terres plus isolées des aléas hydrauliques.

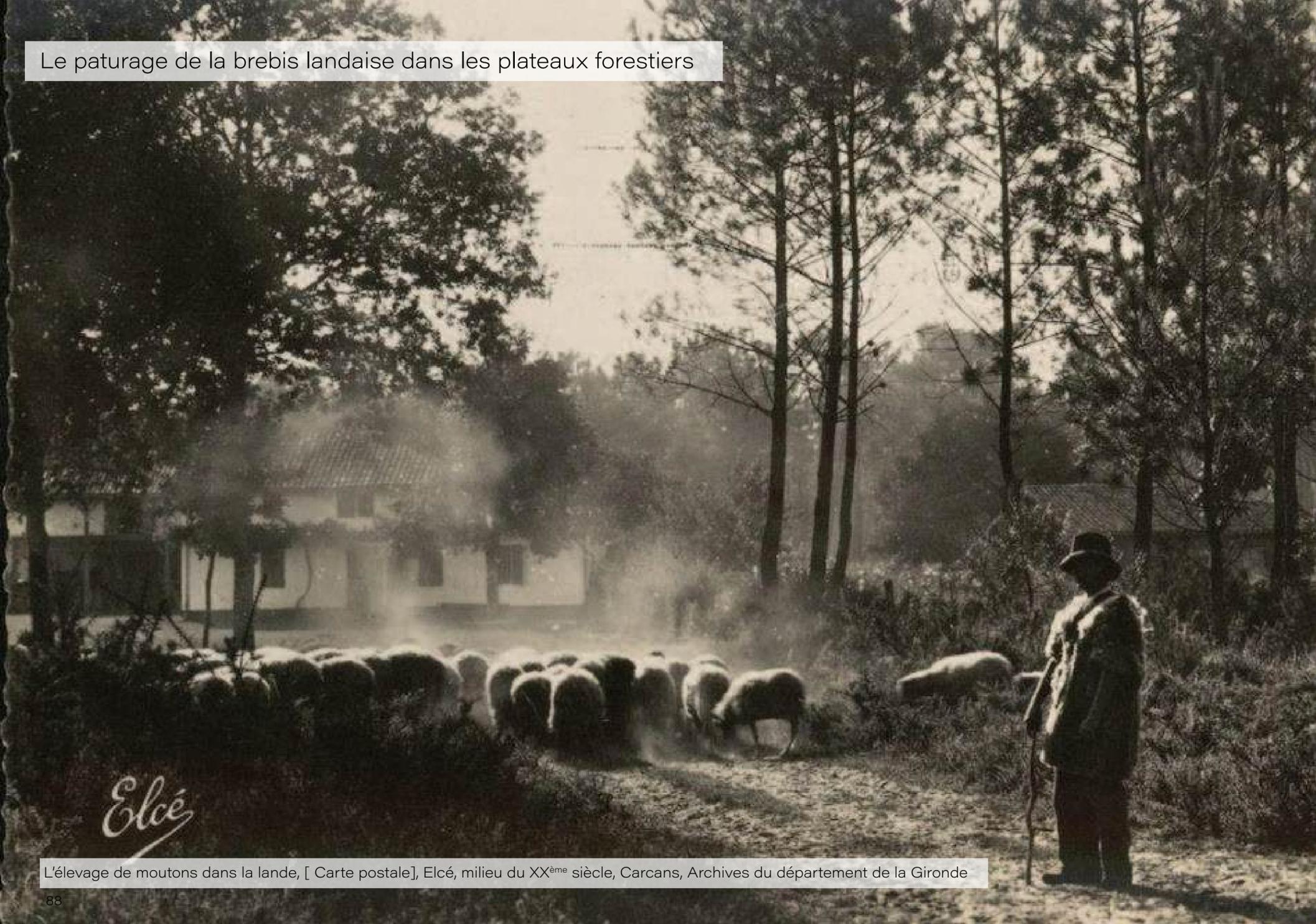
Aujourd'hui cette activité a pratiquement disparu sur l'ensemble du territoire et si certaines exploitations ont subsisté jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, il est aujourd'hui difficile de la qualifier comme une dynamique présente sur le territoire. Il y a pour témoin de cette activité, des courtious, édifices construits en bois de chêne et de pin utilisés par les bergers et les troupeaux sur leur parcours itinérant.

Ces édifices ont presque tous disparus à la suite des extinctions des troupeaux de moutons et de l'abandon de ces activités. Le Conservatoire des races aquitaine, a pour projet de déplacer et de rénover la ferme des Matruques, édifice situé à Saint-Aubin, afin de mettre en valeur le patrimoine agricole et de relancer l'activité pastorale.

3.2.2. L'EXPLOITATION DE PINÈDES

Dès le début de l'application de la Loi d'assainissement des landes de Gascogne de 1857, les pins deviennent une ressource du territoire importante. Les parcelles plantées se développent jusqu'à devenir une des caractéristiques principales de ce territoire.





L'élevage de moutons dans la lande, [Carte postale], Elcé, milieu du XX^{ème} siècle, Carcans, Archives du département de la Gironde

3. 3. CONSÉQUENCES SUR LE PLATEAU FORESTIER

3. 3. 1. UNE APPARITION PUIS UN ABANDON DES GRAVIÈRES

Les gravières se sont développées dans le plateau forestier à partir des années 1970 afin de fournir des matériaux pour les constructions d'édifices. Certaines, comme l'actuel lac de Paloumey ont servi à fournir les matériaux pour la construction du pont d'Aquitaine. Quelques années après, ces carrières ont été abandonnées et se sont remplies d'eau formant des étangs et parfois des lieux de promenade.

3. 3. 2. AUGMENTATION DES SURFACES DE PINÈDE

L'observation des photographies aériennes nous permettent d'observer l'augmentation de la présence de pinèdes, signe d'un bon développement économique.

3. 3. 3. UNE DENSIFICATION DES COUVERTS FORESTIERS AU DÉTRIMENT DE LA LANDE

Auparavant, le couvert forestier était moins dense, on repère des anciennes prairies avec des arbres parsemés qui sont devenus des espaces totalement boisés suite à l'abandon des parcelles.

3. 3. 4. DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

Dans cette unité le tissu urbain s'est nettement développé, remplaçant les prairies et certains boisements. L'étalement des villes se fait par le développement de lotissement en habitat pavillonnaire.

COMPARAISON DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES



Photographie aérienne, Géoportail, 1950



Photographie aérienne, Géoportail, 2024

RÉSUMÉ DES ÉVOLUTIONS ET DE LA PRÉSENCE DU PASTORALISME AU COURS DU XXÈME SIÈCLE

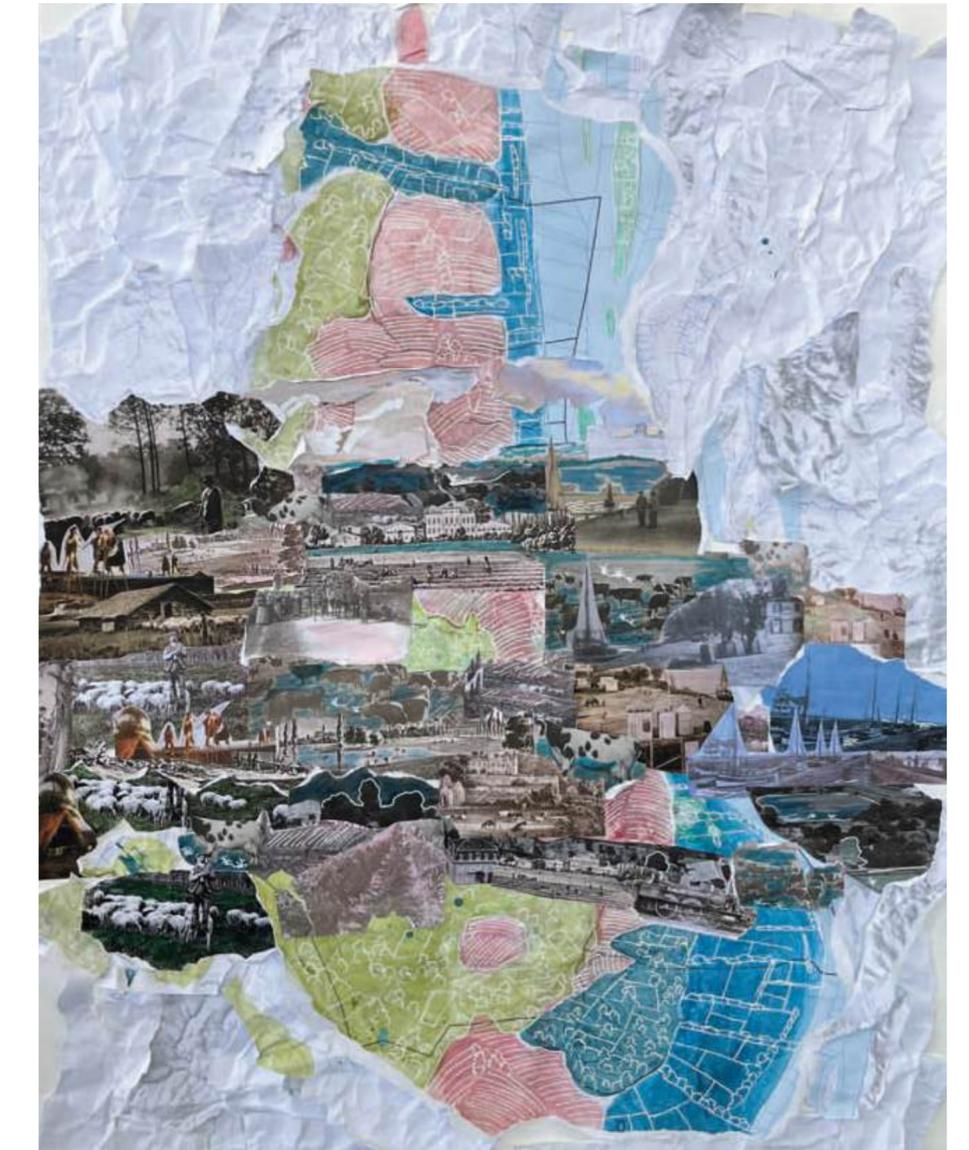
Auparavant les unités fonctionnaient en interdépendance, fortement liées à l'activité viticole et à la présence d'animaux pour diverses raisons. Les paysages étaient moins cloisonnés entre eux avec une strate arborée moins haute et moins homogène. Un motif faisait le lien entre chaque unité : les prairies pâturées.

Les paysages ont connu différentes évolutions au fil des siècles en raison des variétés des caractéristiques géologiques, qui ont déterminé le développement de la viticulture et de l'élevage plus par opportunisme que par choix, afin d'exploiter des terres non cultivables ou peu intéressantes d'un point de vue agronome.

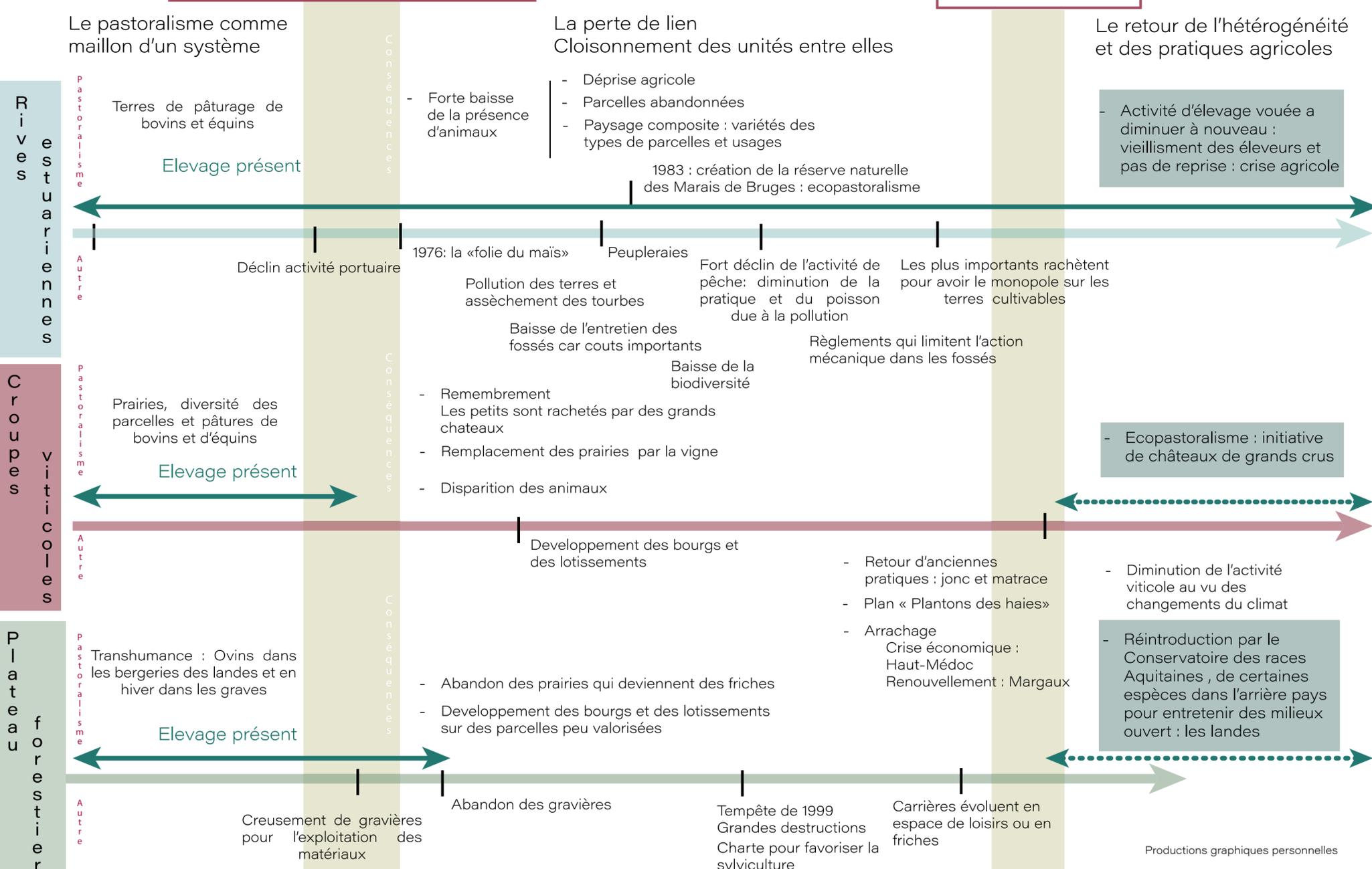
Les grands bouleversements à partir de la moitié du XX^{ème} siècle : la mécanisation de l'agriculture et le grand essor de la vigne, ont transformé les modèles d'agriculture ayant des conséquences dans le paysage. Ils ont conduit notamment, au développement des friches sur les prairies et des boisements denses, à la quasi-disparition des animaux, à l'homogénéisation et à l'expansion des terres viticoles.

Ainsi les paysages ont commencé à se cloisonner entre eux, résultat de l'état visible aujourd'hui sur le territoire.

REPRÉSENTATION PLASTIQUE DU PAYSAGE IMAGINAIRE PASSÉ



Travail réalisé dans le cadre du cours de représentation et d'art plastique, le 16 avril 2025, à l'ENSAP de Bordeaux, avec pour enseignant Jean-François Rodriguez



Depuis quelques dizaines d'années, des politiques sont mises en place pour redonner de l'intérêt aux espaces naturels, aux risques présents, au patrimoine agricole avec des organismes qui visent à la gestion commune du territoire suivant des thématique économiques, sociales et environnementales.

La mise en place de certaines politiques en faveur d'une évolution de l'agriculture pour s'adapter au dérèglement du climat permet de voir apparaître sur le territoire à nouveau des liens entre les unités. Cela se traduit, par la mise en valeur des pratiques pastorales passées et par une hétérogénéité pour le moment discrète, qui commence à se développer au sein des parcelles et des motifs paysager notamment sur les croupes viticoles.

Ainsi les paysages tendent à évoluer d'une certaine manière en s'inspirant des paysages passés en lien avec le pastoralisme.

PARTIE III. UN RETOUR PROGRESSIF VERS DES SYSTÈMES ET DES PAYSAGES PASSÉS

I. POLITIQUES DE PRISE EN COMPTE DU PATRIMOINE, DES MILIEUX ET DES RISQUES

A. LES ORGANISMES DE GESTION DU TERRITOIRE

2002

1. CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

Les communautés de communes permettent aux communes qui n'ont pas forcément les moyens, de mutualiser la gestion de leurs compétences comme le développement de l'habitat, la gestion des déchets et le développement économique avec par exemple la création de zones d'activités.

Ces deux structures vont permettre l'élaboration de stratégies de développement du territoire à différentes échelles, avec des objectifs communs notamment un développement d'une économie éco-responsable.

Ces stratégies vont prendre la forme de documents guidant les futures politiques de développement et d'aménagement comme la création d'un SCOT, un Schéma de Cohérence Territoriale, créé en collaboration avec différents acteurs.

Elles peuvent également se traduire par des documents réglementaires comme des PLU ou PLUi, qui fixent des normes au sujet de l'aménagement des communes.

2019

2. CRÉATION DU PNR : PARC NATUREL RÉGIONAL DU MÉDOC

Le PNR est un organisme géré par l'État à la demande des régions et des communes, avec pour but le développement des activités d'un vaste territoire en prenant en compte les ressources naturelles et le patrimoine agricole à des fins économiques. Il est souvent question du développement d'une économie locale et durable, un aménagement et d'une protection des ressources et des milieux caractéristiques des lieux.

2014

1994

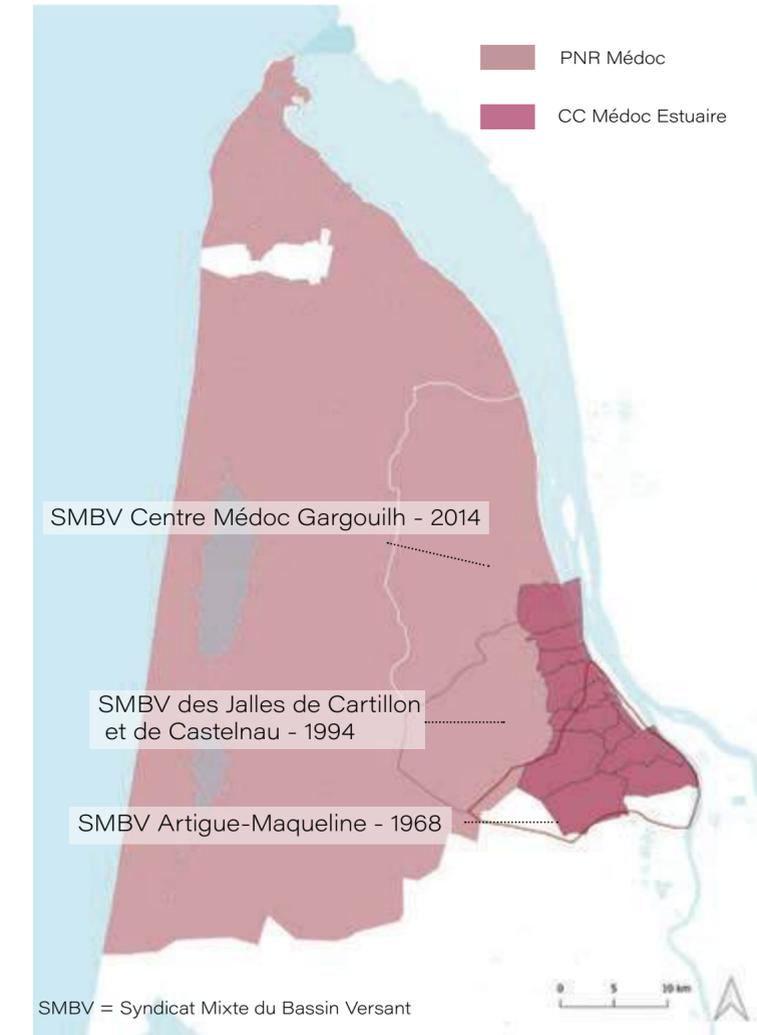
1968

3. CRÉATION DES SYNDICATS MIXTES DES BASSINS VERSANTS

Des syndicats Mixtes des Bassins Versants ont également été créés afin de gérer la qualité des eaux et des ouvrages hydrauliques, de prévenir face au risque inondation et de coordonner les actions entre les communes.



CARTES DES PÉRIMÈTRES ADMINISTRATIFS

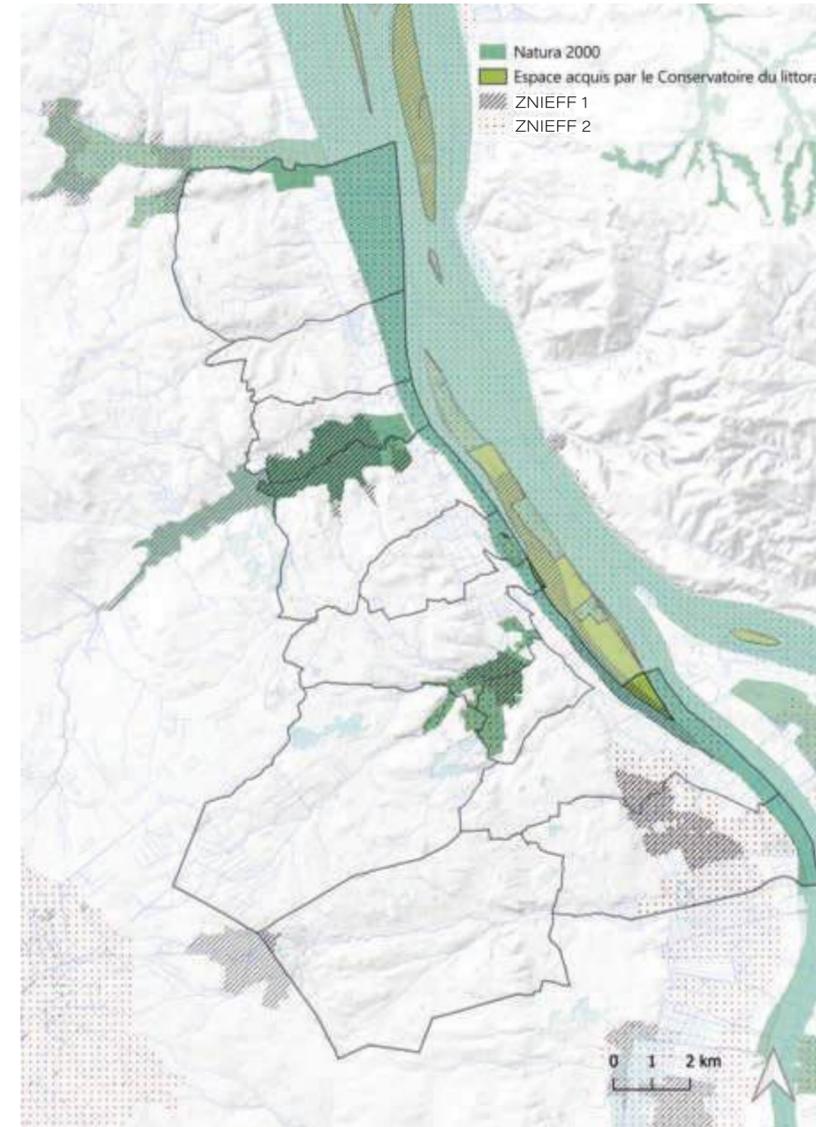


B. LES POLITIQUES DE PROTECTIONS DES MILIEUX



Logos des organismes et des outils cités

CARTES DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES MILIEUX



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur l'INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel et sur Géoservices

La création de ces politiques ou périmètres permet de comprendre l'intérêt porté depuis plusieurs dizaines d'années à la conservation des milieux et l'évolution des mentalités dans les politiques locales.

1. CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE BRUGES

La réserve des marais de Bruges, faisant partie des Réserves Naturelles de France, a permis de protéger un milieu, de sauvegarder sa faune et sa flore est à été précurseur dans les politiques environnementales proches du territoire d'étude.

2. CONSERVATOIRE DU LITTORAL ACQUIERT DES PARCELLES COMME SUR L'ÎLE VERTE POUR EN FAIRE UNE RÉSERVE

Par cette action, l'espace est protégé d'un développement urbain, industriel ou d'une agriculture intensive. Ce statut de réserve n'empêche pas le développement d'activités comme la pêche, l'agriculture durable ou le tourisme, mais permet justement de gérer d'une meilleure façon les espaces et d'empêcher ce qui peut lui être néfaste.

3. INVENTAIRE ZNIEFF EN BORD D'ESTUAIRE

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique sont des outils d'inventaire, il y a deux types de ZNIEFF, la première s'applique aux espaces de petite taille avec un intérêt biologique fort et la II à des vastes lieux peu modifiés et riches en biodiversité qu'il faudrait conserver.

Cet outil permet d'identifier le patrimoine naturel présent et ainsi d'orienter les décisions politiques vers un respect et une conservation de ces espaces.

4. NATURA 2000 SUR DIFFÉRENTS ESPACES

Les espaces désignés Natura 2000 sont des espaces présentés comme intéressants d'un point de vue faunistique et floristique. Cependant ce dispositif européen créé dans les années 2000, n'interdit pas le développement des activités, mais contraint à prendre en compte ce patrimoine naturel dans les décisions et dans les projets.

C. LES POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

Le principal risque de ce territoire est le risque submersion et inondation au vu de sa position dans le bassin versant et sa proximité avec l'Estuaire

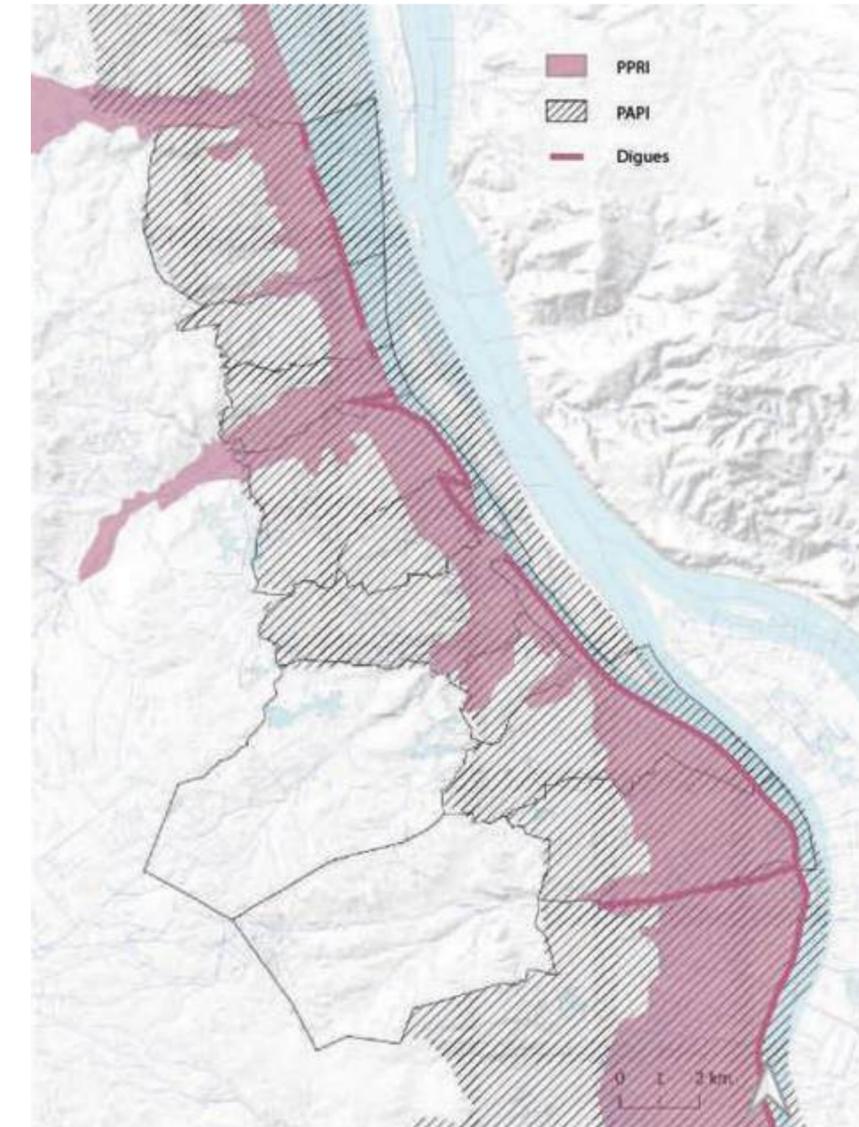
1. CRÉATION DU PPRI : PLAN DE PROTECTION DU RISQUE INONDATION ET SUBMERSION

Ce document vise à protéger les personnes et les biens d'un aléa naturel en délimitant les zones de développement de l'urbanisation, en délimitant les périmètres soumis aux risques et en sensibilisant la population. Il est créé par l'État et s'impose au PLU et règlements d'urbanisme. Il permet une lecture du territoire et donne des indications essentielles pour les projections d'aménagement.

2. PAPI : PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

A l'inverse du PPRI, il n'est pas un outil réglementaire mais un dispositif qui permet des actions concrètes de prévention comme des travaux sur des digues, la gestion des signaux d'alerte de crues ou encore la sensibilisation aux comportements à adopter en cas de catastrophe.

CARTES DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES MILIEUX



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur le Géoportail de l'urbanisme et à partir de cartographies du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

1983

1991

1990 - 2000

2000

2003

2012 - 2014

D. LES ACTIONS POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE AGRICOLE ET PASTORAL.

1990

1. RÉINTRODUCTION D'ESPÈCES DANS LA RÉSERVE DU MARAIS DE BRUGES

Un troupeau de vaches landaises a été réintroduit dans la réserve Nationale du marais de Bruges depuis 1990 empêchant la disparition de l'espèce. Cette démarche témoigne d'une volonté de maintenir le patrimoine lié à la culture et l'élevage et peut être vue comme une expérimentation pour nourrir des projets futurs.

2017

2. IGP: INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE : AGNEAU DE PAUILLAC - TRAVAIL AVEC LE CONSERVATOIRE DES RACES AQUITAINES

L'indication Géographique Protégée est une appellation européenne qui rattache des produits à une aire géographique spécifique caractérisée comme signe de qualité. Il y a un cahier des charges précis à respecter pour qu'un produit soit rattaché à cette indication. Dans le cas de l'agneau de Pauillac il est nécessaire de respecter des critères comme l'aire géographique d'élevage, la race, l'âge et le poids à l'abattage.

2019

3. CRÉATION DU GUIDE DE L'ÉCOPASTORALISME ET DE L'AGRICULTURE LOCALE PAR LE PNR

Le PNR, a créé un guide de l'écopastoralisme afin d'expliquer le fonctionnement de cette pratique de gestion. Il a répertorié les initiatives déjà présentes sur le territoire afin de sensibiliser les acteurs et de leur donner les clés pour s'adapter à ce mode de pratique.

Le PNR met également l'accent sur la volonté de développer une agriculture locale et favorise celle-ci en mettant en avant sous forme d'un livret la liste des producteurs locaux sur l'ensemble du Médoc. Ainsi cet organisme est un acteur actif pour le développement d'une économie locale sur le territoire.

2020

4. PROGRAMME « PLANTONS DES HAIES »

Le Ministère de l'Agriculture a lancé en 2020 le programme « Plantons des haies » qui a pour but de planter 7 000 km de haies et d'arbres entre les parcelles agricoles. Les agriculteurs sont aidés dans le cadre de ce dispositif qui permettrait de favoriser la biodiversité au sein des cultures et de retrouver des territoires cultivés moins homogènes.



Logos des organismes et des outils cités



PNR Médoc



PNR Médoc

AMAP - Cussac-Fort-Médoc - Point de vente - 2015

Écopastoralisme pour gérer les espaces inter-communaux - Site patrimonial «Fort Médoc» - Cussac-Fort-Médoc - Désherbage écologique

Entretiens des haies par un éleveur - Lamarque - tous les 10 à 20 ans: taille des haies pour éviter le développement de friches et respecter les dimensions de parcelles, car contrôles de la PAC. Exemple sur la commune de Lamarque mais effectif sur la bande estuarienne de mon territoire d'étude

Le rucher des Cordes - Margaux-Cantenac



Château Palmer - Margaux-Cantenac : Écopastoralisme dans les espaces productifs- Utilisation de fumier pour la vigne. Mettent des moutons dans la vigne l'hiver, pour être autonome en matière organique 2014 - Vaches et brebis avec le Conservatoire des races aquitaines



Paysage alimentaire - Château Palmer- Margaux-Cantenac : Agroforesterie : plantation dans les vignes - 2016



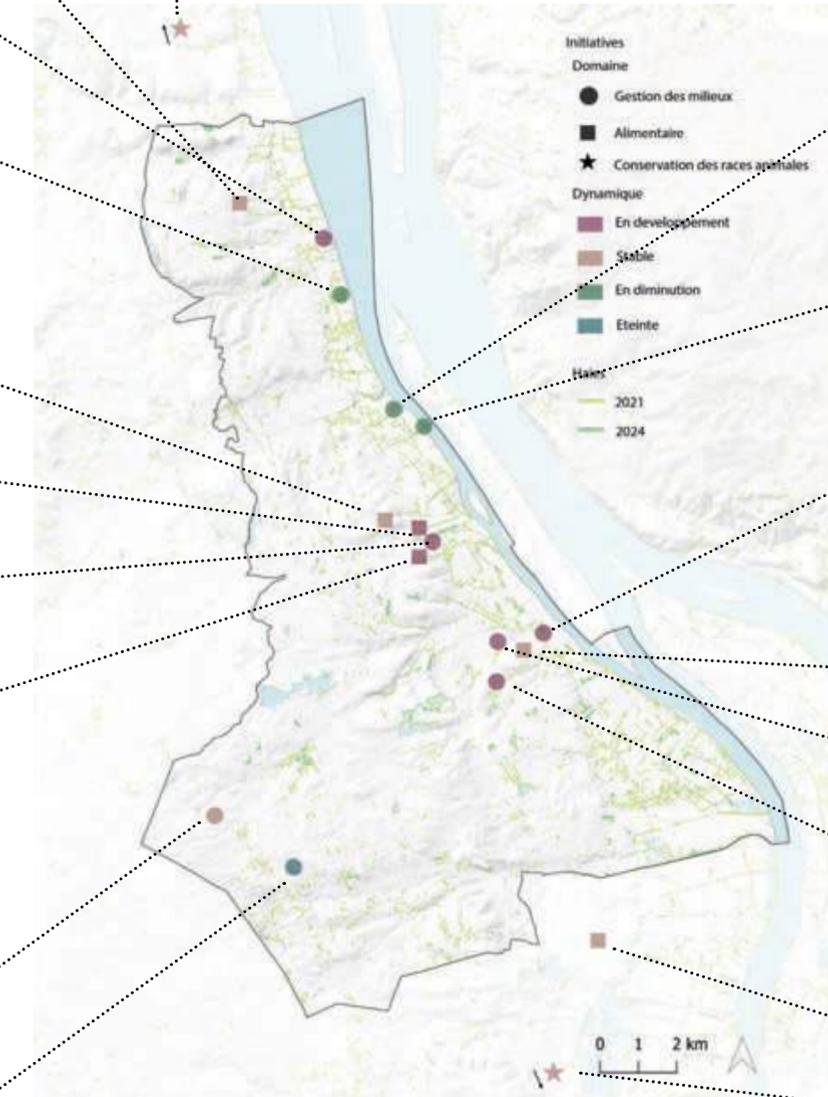
Paysage alimentaire - Château Palmer- Margaux-Cantenac - Potager nourricier pour créer une «cantine», fournir un restaurant du château- 2020

Écopastoralisme dans les espaces productifs - Ferme photo-voltaïque d'Arsac

Bergerie du Château Sénéjac - Le Pian Médoc - expulsé en 2012

CARTES DES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE, EN LIEN AVEC LE PASTORALISME, L'AGRICULTURE LOCALE ET LA GESTION DES MILIEUX

IGP Agneau de Pauillac - 2017



Maintien individuel des milieux ouverts - Habitante qui continue d'amener ses deux ânes aux prés dans les marais, elle emploie une personne afin qu'il fauche ses parcelles, bien qu'elle n'en ait plus l'utilité.

Entretien des digues - Lamarque - par les pêcheurs et propriétaires de carrelets. Exemple sur la commune de Lamarque mais effectif sur la bande estuarienne de mon territoire d'étude

Château Dauzac Lamarque Ecopastoralisme dans les espaces productifs Mettent des moutons dans la vigne l'hiver, pour être autonome en matière organique

AMAP Caudaise- Macau - Point de vente- 2021

Écopastoralisme pour gérer les espaces inter-communaux - Labarde - Désherbage écologique

Château Giscours - Labarde Ecopastoralisme dans les espaces productifs Mettent des moutons dans la vigne l'hiver, pour être autonome en matière organique

AMAP - Parempuyre - Point de vente- 2009

Réintroduction de vaches landaises - Réserve naturelle des marais de Bruges

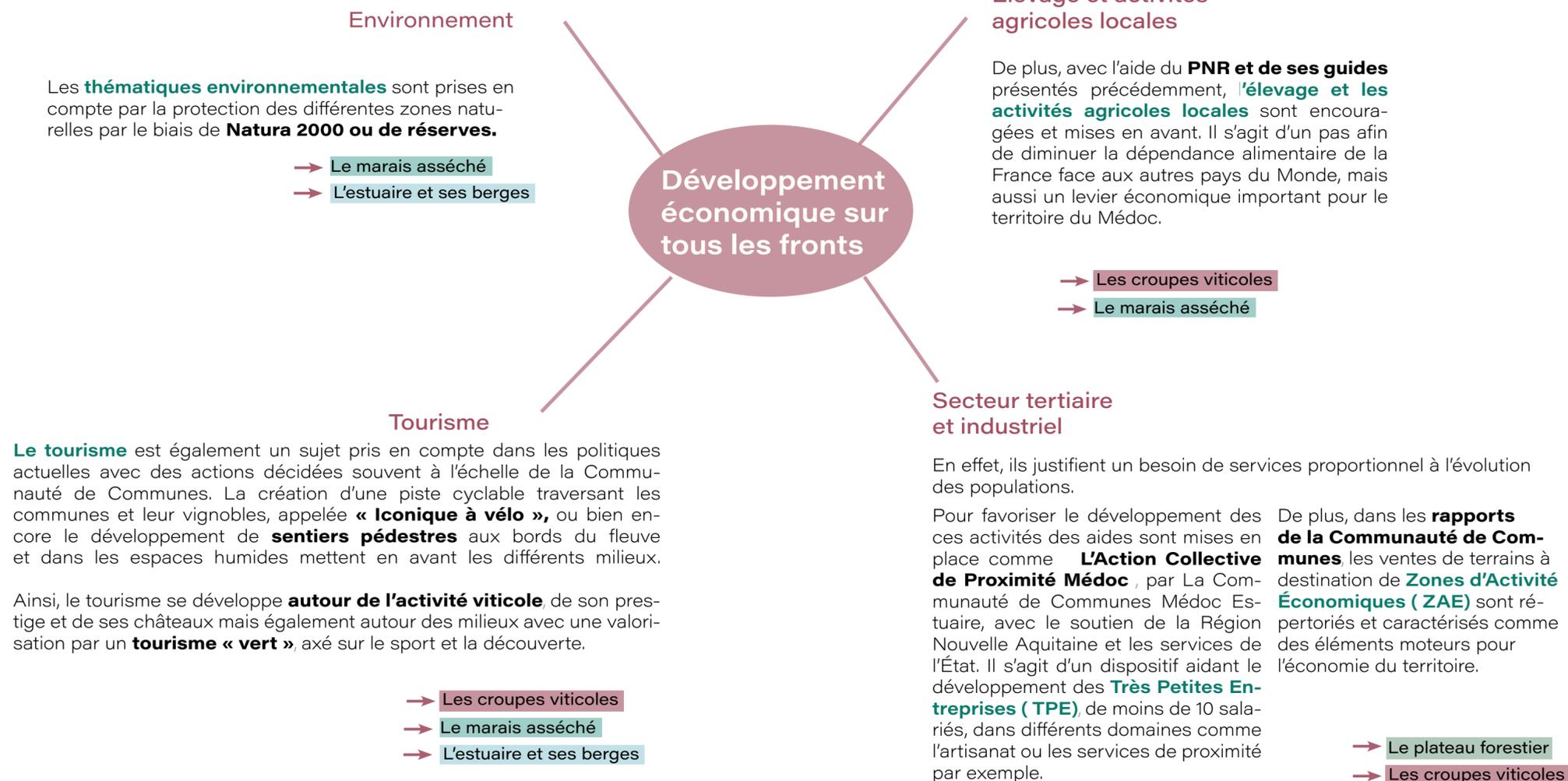
Cartographie personnelle, à partir de mes entretiens, de données SIG publiées sur Géoservices, de cartographies issues du Guide de l'écopastoralisme du PNR Médoc et à partir de l'annuaire des producteurs du PNR Médoc

II. SCÉNARIO TENDANCIEL

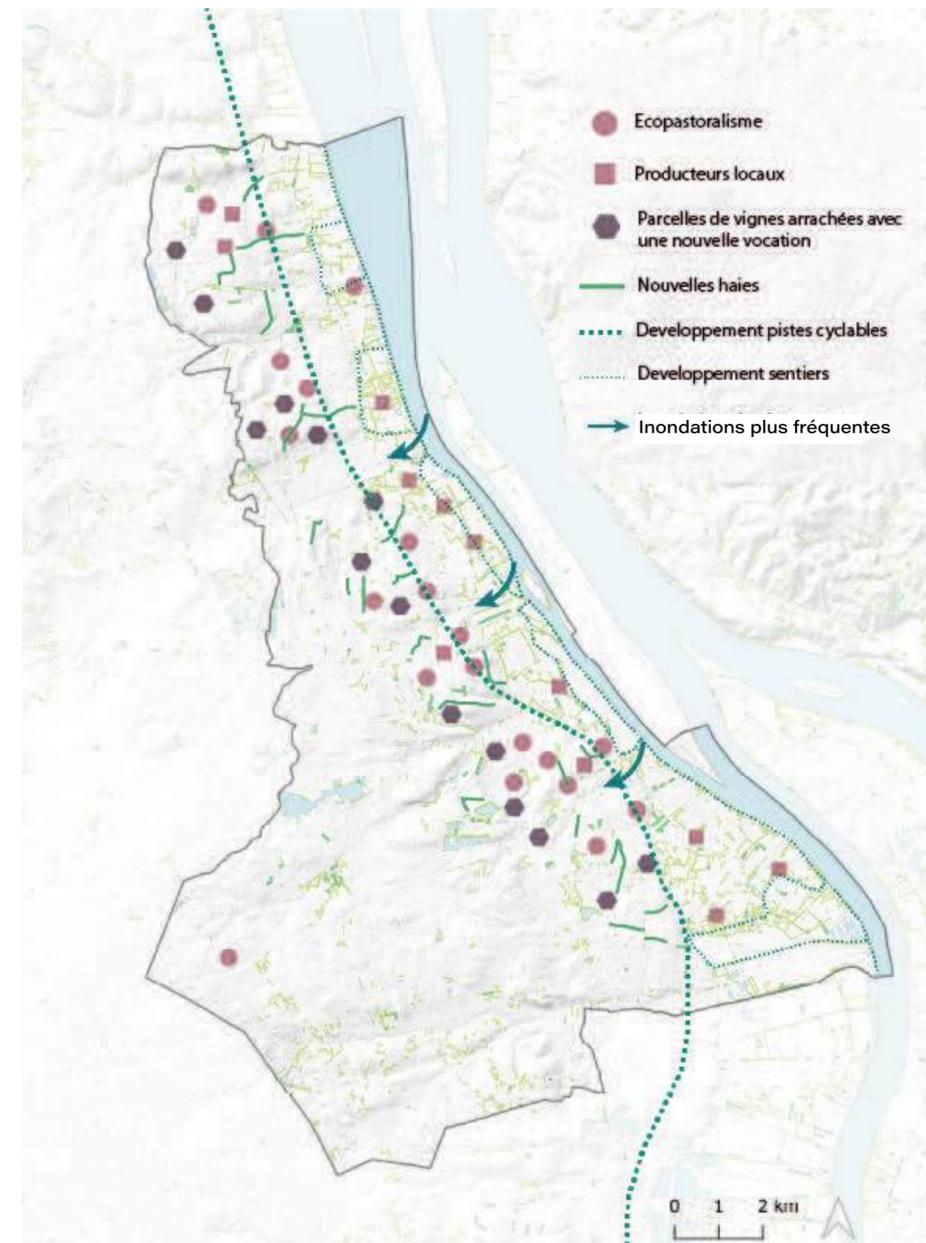
UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR TOUS LES FRONTS, LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL ET AGRICOLE EN SUPPORT.

Après l'étude du territoire, de ses dynamiques et de ses politiques, il est notable que la Communauté de Communes et ses délimitations annexes ont pour projet un développement économique sur différents volets.

SCHEMA DES STRATEGIES ET DES OUTILS



CARTE DES DYNAMIQUES FUTURES PENSÉES



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur Géoservices et de l'interprétation de données issues des recherches précédentes

Ainsi, il y a une volonté d'un **développement économique dans beaucoup de secteurs différents** et les thématiques environnementales et de patrimoine agricole et paysager ne sont que des variables d'ajustement ou des critères secondaires au profit d'un développement économique le plus efficace possible.

CONSÉQUENCE DANS LE PAYSAGE

→ Sur les **rives estuariennes**, le **tourisme « vert »** va poursuivre son développement et les espaces considérés comme des réserves ou appartenant au réseau Natura 2000 vont rester en friche.

Les activités en bord d'Estuaire à potentiel touristique vont être **remises en valeur** comme la pêche aux carrelets. Cependant les **inondations vont être de plus en plus fréquentes**, dues au mauvais entretien de la digue et aux manques de moyens mis dans cette thématique.

Plus particulièrement, sur le marais asséché, **l'élevage** va rester présent grâce aux actions qui empêchent sa disparition totale. Il va cohabiter avec des activités de **maraîchage**, favorisant une production alimentaire locale.

Quant au marais mouillé, il va continuer de se **densifier** et persistera dans sa vocation de lieu de **nature et de loisirs**. **Cependant** il sera inondé plus fréquemment, ce qui risque d'entraîner l'abandon des exploitations de peupliers.

→ **Les croupes viticoles, contraintes d'évoluer** face au changement du climat, vont suivre les dynamiques actuelles qui prônent moins d'homogénéité. L'unité va changer par le développement des **haies** et la transformation de certaines parcelles arrachées en parcelle de **jachère, de renaturation ou de nouvelles cultures** comme des légumineuses par exemple.

Les initiatives d'**écopastoralisme** dans les domaines viticoles vont se développer et ainsi recréer un lien entre les activités agricoles et les animaux dans le paysage. Cette unité sera donc **moins homogène** mais pour autant la viticulture restera l'activité principale.

→ Sur **le plateau forestier**, l'exploitation de pins va se poursuivre et cohabiter avec un **développement urbain et d'entreprises**, de manière **limitée** par l'application de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

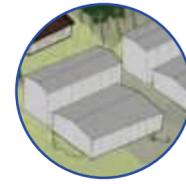
SYNTHÈSE

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE GRÂCE AUX CAPACITÉS DU TERRITOIRE

«L'attractivité résidentielle du Médoc stimule une économie de biens et de services répondant à des besoins domestiques (artisanat, commerces, santé, services à la personne, banques, assurances). Ce secteur en fort développement s'appuie sur une population croissante de résidents et de visiteurs.» PNR Médoc

BLOCS SCHÉMATIQUES

Le plateau forestier



Développement des zones d'activités



Développement des lotissements

Le marais mouillé



Densification, lieu de nature et de loisirs

L'estuaire et ses berges



Développement du tourisme comme le maintien et l'entretien de carrelets

Le marais asséché



Développement d'activités de maraîchage ou autres activités locales

Les croupes viticoles



Transformation de certaines parcelles arrachées en parcelles de jachère, de renaturation ou de nouvelles cultures



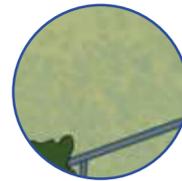
Développement des initiatives d'écopastoralisme dans les domaines viticoles



Développement des haies



Inondations plus fréquentes car la digue s'abîme



Maintien de l'élevage bovin

CONCLUSION

Ainsi, en suivant les dynamiques et les politiques en cours, les évolutions notables seront la mise en valeur du patrimoine naturel, le développement du tourisme et des zones protégées, le maintien de l'élevage extensif, le développement de l'écopastoralisme, une augmentation de la biodiversité au sein des parcelles viticoles et une diversification des activités à l'échelle globale par le développement du maraîchage, de l'industrie et du tertiaire.

III. SCÉNARIO PROSPECTIF

NE PLUS ENTREtenir LES DIGUES COMME LEVIER, POUR UNE AGRICULTURE LOCALE EN HARMONIE AVEC LE PATRIMOINE AGRICOLE ET LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

DANS 15-20 ANS

Les activités agricoles actuelles (vigne et céréales en faible proportion), sont de moins en moins adaptées à la pression du changement, créant des stress hydriques et des alternances entre des épisodes pluvieux et secs. De plus, les digues en bord d'Estuaire sont en mauvais état et la gestion partagées entre plusieurs acteurs est difficile. Elles doivent faire face à la montée des eaux future et le manque de moyens pour les gérer. Les Syndicats des bassins versants et autres acteurs sont face à un dilemme :

SCHEMA DES STRATEGIES ET DES OUTILS

Gestion des milieux

La **charte forestière de territoire** est renouvelée par le PNR afin de favoriser le développement d'une **culture de bois plus qualitative**, comme les chênes pour le bois d'œuvre, et de limiter la **fragilité de la forêt monospécifique** de pins face aux **incendies** fréquents depuis quelques années.

→ Le plateau forestier

Le syndicat des marais met en place un plan de gestion et travaille sur le **maintien et la création** d'une mosaïque de milieu au sein des **réserves** et des zones **Natura 2000**, tout en favorisant l'accès au **public** dans un cadre **ludique**. Les décisions et la gestion peuvent se faire par différents acteurs naturalistes comme la **LPO** (Ligue de Protection des oiseaux), la **SEPANSO** (Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Aquitaine) ou le syndicat des chasseurs.

→ Le marais mouillé

Renforcement de l'agriculture locale et des circuits courts

La création d'un **PAT** (Plan Alimentaire Territorial) serait nécessaire, organisée par les communes, le PNR, et en collaboration avec les agriculteurs et éleveurs locaux, afin de développer un **circuit court alimentaire**, moteur de l'économie du territoire

→ Les croupes viticoles

→ Le marais asséché

Un exemple d'action du PAT peut être la création d'un **partenariat** avec les exploitants, d'établissements scolaires et d'autres acteurs afin de construire un circuit court pour **l'approvisionnement des cantines**.

→ Le plateau forestier

→ Les croupes viticoles

FAUT-IL CONTINUER À RÉSISTER OU FAUT-IL ÊTRE RÉSILIENT FACE À LA MONTÉE DES EAUX ?

Ne plus entretenir les digues : un déclencheur

Restitution des îles atterries à l'Estuaire

Ces parcelles appartiendront au **Conservatoire du Littoral** et seront classées en zone **Natura 2000**.

→ Le marais asséché

→ L'estuaire et ses berges

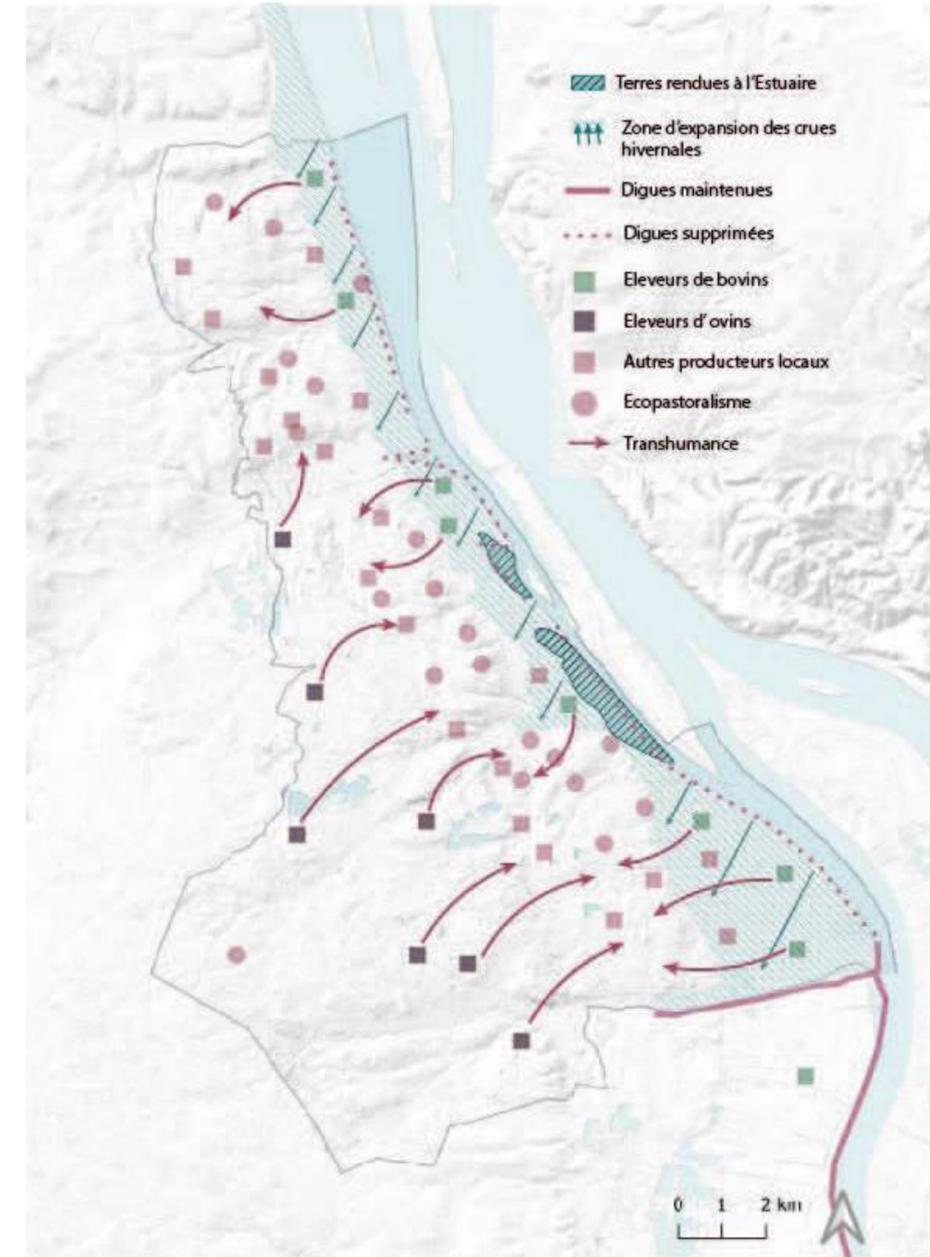
Ce travail qui sera exécuté par les **Syndicats des bassins versants** permet de concentrer les efforts sur la gestion du bassin versant en lui-même et d'éviter le partage de la gestion de certaines digues.

En suivant le principe du **Plan haies**, l'État met en place une aide au développement de **l'agroforesterie et des parcelles potagères**, pour les professionnels, afin de favoriser les circuits courts et la biodiversité dans les parcelles viticoles.

→ Les croupes viticoles

Le développement de **l'élevage et du maraîchage** peut aussi être favorisé par une réorientation par le PNR, des aides de la **PAC** comme le programme **LEADER** (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), afin de les rendre plus fonctionnelles et visibles sur le territoire

CARTE DES DYNAMIQUES FUTURES PENSÉES



Cartographie personnelle, à partir de données SIG publiées sur Géoservices et de l'interprétation de données issues des recherches précédentes

CONSÉQUENCE DANS LE PAYSAGE

Les terres des îles atterries ne seront plus cultivées et sont **rendues au fleuve**, le choix est de faire preuve de résilience et non pas de résistance face à la montée des eaux et aux dérèglements du climat.

Les digues en **bord d'Estuaire** ne seront plus entretenues, ainsi abandonnées elles seront parfois submergées, sans conséquence sur les villages alentours. Cependant **celles qui protègent la ville de Bordeaux se doivent d'être maintenues et entretenues**.

Le territoire **s'ouvre de nouveau vers son caractère fluvial** et des activités se développent comme la pêche et la pisciculture.

Le marais mouillé, s'affirme en tant que **réserve**, avec une **richesse de milieux gérée** et la mise en valeur de l'accès au public dans un cadre **ludique**.

Sur **les marais asséchés** **l'élevage est favorisé** de manière extensive comme levier d'économie du territoire prenant en compte que les marais serviront de **zone d'expansion des crues hivernales**. La solution de repli pour les animaux est la mise en place d'une **transhumance** dans les terres des croupes viticoles qui auront été arrachées en écho à la dynamique actuelle.

Les croupes viticoles soumises à une évolution vont voir leur activité se diversifier avec cette nouvelle **transhumance** et ses conséquences comme le développement de **prairies et d'édifices**, mais également un renforcement de **l'écopastoralisme** dans les domaines viticoles, un développement de **l'agroforesterie** dans la vigne et de **parcelles potagères** autour des châteaux

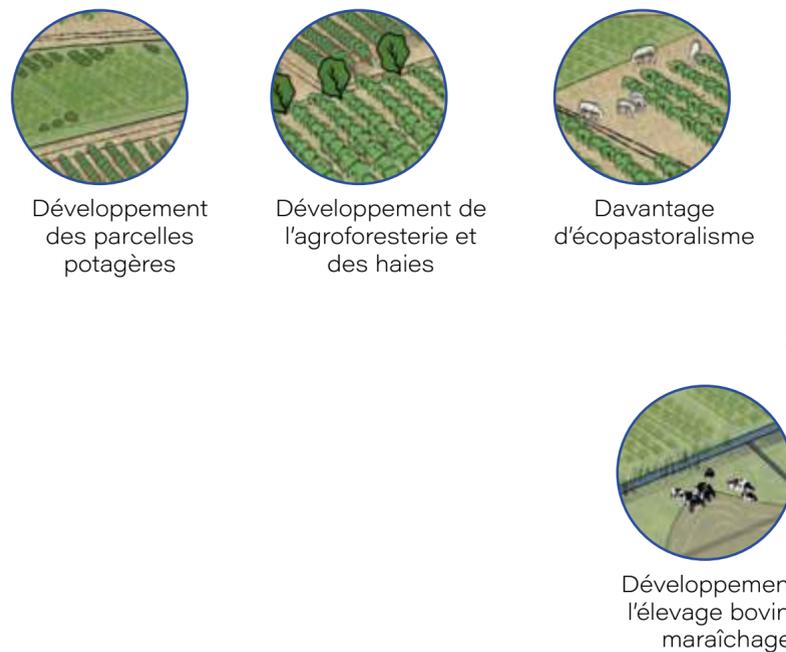
Sur le **plateau forestier**, il y a un retour de **l'élevage ovin**, géré par le Conservatoire des Races Aquitaines et l'IGP Agneau de Pauillac.

Enfin, sur le plateau forestier, l'exploitation des forêts perdure mais elle est gérée dans le but de **diversifier les parcelles** suite aux incendies dévastateurs de l'été 2023 et de la faible qualité des produits fabriqués avec ces arbres.

SYNTHÈSE

LE RETOUR D'UNE HÉTÉROGÉNÉITÉ, D'UNE PRÉSENCE ANIMALE ET D'UNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES UNITÉS DE PAYSAGE

BLOCS SCHÉMATIQUES



Les croupes viticoles

Transhumance d'ovins

Le marais asséché

Transhumance de bovins

L'estuaire et ses berges

Influence de l'eau

Le plateau forestier



Remise en place de l'élevage ovin



Diversification des parcelles d'exploitation de boisements

Le marais mouillé



Réserve, avec une richesse de milieux, et lieu récréatif

CONCLUSION

Ainsi, des politiques déjà effectives sont reprises mais l'accent est mis sur l'élevage et l'agriculture locale, comme moyens d'indépendance alimentaire. Ce nouveau scénario a comme stratégie principale la mise en valeur du patrimoine agricole et un retour de lien et d'hétérogénéité entre et au sein des unités.

Pour retisser les unités de paysage entre elles, des activités passées seront réintroduites sur le territoire et d'autres seront repensées pour s'adapter au mieux aux besoins actuels.

Toutes ces nouvelles activités sont en accord avec l'enjeu du changement du climat et l'adaptation aux mouvements d'eau à l'origine du territoire.

Au terme de cette étude, nourrie par de nombreux échanges avec les acteurs locaux, il apparaît que le territoire pourrait évoluer vers un modèle économique, local fondé sur la valorisation du patrimoine agricole et naturel.

Ainsi, en s'inspirant de pratiques passées notamment liées au pastoralisme, il serait possible de recréer des liens entre les différentes unités de paysage et de favoriser la diversité de leurs motifs.

L'analyse du présent, croisée avec la compréhension du passé, a permis de formuler des propositions cohérentes avec les dynamiques et les enjeux futurs.

ARTICLES SCIENTIFIQUES/ ETUDES

C. Lavigne, C., Fruchart, C., Pommier, V. et Gaillard, M., 2020. Analyse des tendances évolutives des rives et marais estuariens du Haut Médoc. Valorisons les rives de l'Estuaire de la Gironde, 313 pages. (Étude non publiée, réalisée à la demande du Conservatoire du littoral et de d'autres organismes)

BERCOVITZ Rémy, 2023, 7/07, Le pré communal réinventé. Pratique de l'éco-pâturage dans un village périurbain de Gironde, *HAL open science*, 17 pages

ARTICLES JOURNAUX EN LIGNE

LESTAGE Julien, 2024, 17/12, *Crise viticole en Gironde : « dans le Médoc, ça risque d'être encore plus grave en 2025 »*, Sud Ouest

LESTAGE Julien, 2023, 28/03, *Environnement. Plus de 10 kilomètres de haies plantées dans les vignes de l'appellation Saint-Julien*, Sud Ouest

LESTAGE Julien, 2013, 23/01, *Le Pian : Les bergers de Sénéjac veulent un délai*, Sud Ouest

PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX RENCONTRÉS

Éleveur de vaches à viande, Parempuyre

Éleveur de vaches laitières, Lamarque

Élu à la mairie du Ludon-Médoc

Ancienne propriétaire de parcelles viticoles, Arsac

Restaurateur, Macau

Propriétaire de chambres d'hôte, Moulis-en-Médoc

Président de l'association des marais, Lamarque

Gestionnaire du Syndicat Mixte des Bassins Versants, Arcins

Chargée du développement local, PNR Médoc

Artiste mosaïste, ancienne présidente d'un syndicat des marais, Soussans

BIBLIOGRAPHIE

THINEY, Marie-José, *Fascinant Médoc, Histoire d'un pays*, Éditions SUD OUEST, 2018

RICHARD Gaëlle, GLOWCZAK, *Dessins d'estuaire, Voyage sur les rives de la Gironde*, Éditions SUD OUEST, 2019

DOCUMENTS

Plan Local d'Urbanisme de la commune Margaux-Cantenac

Guide de l'écopastoralisme, PNR Médoc

Annuaire des producteurs locaux, PNR Médoc

Schéma de Cohérence Territoriale, SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise

SITOGRAFIE

Parc Naturel Régional du Médoc, <https://www.pnr-medoc.fr/>

Communauté de Communes Médoc Estuaire, <https://www.cc-medoc-estuaire.fr/la-communauté-de-communes/>

Archives départementales de la Gironde, <https://archives.gironde.fr/fr?traduction=missing>

L'inventaire, Patrimoine et inventaire de Nouvelle-Aquitaine, <https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/doc/Dossier/1eb90d85-6f39-44dd-99cb-259c80d814d6/portail?lg=fr-FR>

INPN, Inventaire National du Patrimoine Naturel, <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

Géoportail de l'urbanisme, <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
Géoportail, <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le Médoc est mondialement connu pour son activité viticole et la renommée de ses châteaux, cependant il offre de nombreux paysages variés parfois méconnus.

La Communauté de Communes Médoc Estuaire représente un territoire particulier de l'alliance de ces deux entités.

Elle s'inscrit dans la région naturelle du Médoc, qui se réfère à l'expression *In medio aquæ*, signifiant « au milieu des eaux ».

De plus, ce territoire est bordé par l'Estuaire de la Gironde qui par son évolution au fil des siècles a été la genèse de celui-ci.

Pour appréhender le territoire étudié, il faut ainsi l'aborder à plusieurs échelles, pour en comprendre ses systèmes et sa composition. Les unités de paysages observées s'articulent à l'échelle de la bande estuarienne, du bassin versant ou bien à l'échelle entière du Médoc et de ses compositions de sol. Cette approche explique la définition des unités et leur cloisonnement actuel entre elles.

Or, auparavant, les unités étaient toutes liées, communiquant d'un point de vue paysager par l'ouverture des co-visibilités mais également par les activités. L'activité viticole et le pastoralisme formaient le lien solide d'Est en Ouest sur le territoire d'étude désormais perdu.

Nous verrons dans quelles mesures les politiques actuelles peuvent tendre vers un retour à cette organisation et comment peut-on développer une économie territoriale en s'inspirant des systèmes passés.